

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

A entendre certains discours tenus hier au Conseil national, la solution du problème des sans-papiers paraît si simple qu'on se demande pourquoi on en parle. Ainsi, en forçant le trait, la majorité bourgeoise alémanique réduit les choses à une agitation «anarchiste» montée en épingle par les médias. Avec une telle analyse, l'expulsion expéditive des récalcitrants s'impose. Même sans oser dire, comme la radicale appenzelloise Dorle Vallender, que «les sans-papiers n'existent pas».

OPINION

Débat à l'aveugle

A gauche, le phénomène est au moins appréhendé dans sa dimension sociale. Intégrées au travail et à l'école, ces personnes ne peuvent être réduites à des individus en situation irrégulière, insistent socialistes et écologistes. Une appréciation qu'ils oblitèrent cependant en revendiquant une amnistie réductrice, injuste et dangereusement exemplaire.

Quand elle s'agrippe au droit actuel, Ruth Metzler n'a donc pas tout tort. D'autant qu'elle n'arrive pas les mains vides, avec 10.000 permis humanitaires accordés en deux ans et la promesse d'un examen plus bienveillant des cas de rigueur. Alors?

Alors, on reste loin du compte. Car quoi qu'on dise à Berne, les sans-papiers ne se résument ni aux collectifs, ni aux Polonais employés dans la Broye. Ils constituent une énorme masse qui s'est imbriquée dans notre société au point d'en constituer un pan économique irremplaçable, mais dans des conditions déplorables.

La conclusion, c'est que rien ne sera résolu dans le cadre juridique existant, parce que ce cadre est dépassé. Quand des centaines de milliers de personnes produisent clandestinement un beau morceau de la richesse nationale, c'est la société entière qui a besoin de nouvelles règles: sur l'immigration, sur l'intégration, sur la dignité humaine, sur l'économie. Qui dira l'avenir d'entreprises suspendues à l'exploitation d'un sous-prolétaire? Dommage qu'il ne se soit trouvé hier que le conseiller d'Etat vaudois Claude Ruyet et une poignée d'élus pour illustrer le mélange de réalisme et d'humanisme sans lequel les sans-papiers continueront d'empoisonner la Suisse elle-même.

Stéphane Sieber

Nouvelle ardoise à 10 millions

Assurance maladie ■ Ce n'est pas la décision du Tribunal fédéral des assurances qui fâche Monika Dusong. Mais c'est le Conseil fédéral, «qui n'a rien vu venir»



Samedi, le Tribunal fédéral des assurances a dit que les cantons devront prendre une part des frais d'hospitalisation d'un malade en division privée (notre édition d'hier). Pour le canton de Neuchâtel, c'est une jurisprudence qui pourrait coûter au moins dix millions de francs par an. Une compagnie d'assurance a déjà envoyé les commandements de payer. Monika Dusong, patronne de la Santé publique, dénonce l'attitude du Conseil fédéral, qui n'a pas pris les mesures pour éviter, qu'une fois de plus, le contribuable paie! Sans gain pour la santé.

■ page 2

Les divisions privées, dans les hôpitaux, retrouveront-elles un attrait que la hausse des primes avait relativisé? PHOTO A-LEUENBERGER

NEUCHÂTEL Souvenirs à lire



«Leur souvenir de Neuchâtel»: en quelque 280 textes et plus de 700 pages, des personnages plus ou moins illustres font part de leurs impressions de séjour en ville. La compilation est l'œuvre de Jean G. Badoud.

DOCUMENT SP-LEUR SOUVENIR DE NEUCHÂTEL ■ page 5

Un verdict logique

Football ■ Neuchâtel Xamax qui se battra contre la relégation, cela ne surprend pas Alain Geiger



Au printemps prochain, Neuchâtel Xamax devra lutter contre la relégation en ligue nationale B. Alain Geiger n'est guère surpris par la tournure des événements. L'entraîneur des «rouge et noir» fait le bilan.

PHOTO LAFARGUE ■ pages 21 et 22

SALUT L'ÉTRANGER Trois prix remis hier



Le prix Salut l'étranger, qui vise à promouvoir la tolérance, a été décerné par trois fois hier. Selon ses responsables, cette récompense a contribué, depuis son instauration en 1994, à maintenir un bon esprit dans le canton de Neuchâtel.

PHOTO A-MARCHON ■ page 3

TOURISME

Absorption consentie

L'Office régional du tourisme Chasseral - La Neuveville a cessé d'exister. Dissous, l'organisme a été absorbé, avec actifs et passifs, par Jura bernois Tourisme. La nouvelle appellation est en vigueur depuis cet été déjà.

■ page 9

RÉFLEXION

Non à l'érosion

Lors d'un récent voyage à Madagascar, André Rossier a été frappé par l'érosion massive que connaît l'île, consécutivement au déboisement. Aujourd'hui, le vigneron-forestier valaisan fait appel à la solidarité de ses pairs pour soutenir la création de pépinières collectives à Madagascar (photo sp-Nouvelle Planète).



■ page 20

FLEURIER

Echelle pour les truites

Une échelle à poissons vient d'être construite pour relier l'Areuse au Buttes, à Fleurier. Cet ouvrage ainsi que la dizaine d'autres déjà réalisés dans le canton favorisent le frai naturel en permettant aux truites de remonter les cours d'eau.

■ page 8

PUBLICITE

DPM MIGROS
VERSOIX • LA CHAUX-DE-FONDS
COUVET • R. EMER-DE-VATTEL 15

ACTION DE NOEL
FONDUE CHINOISE
DE BOEUF ET
DE CHEVAL

Fr. 29.90 le kg

Jusqu'au 31.12.01

Monika Dusong très remontée

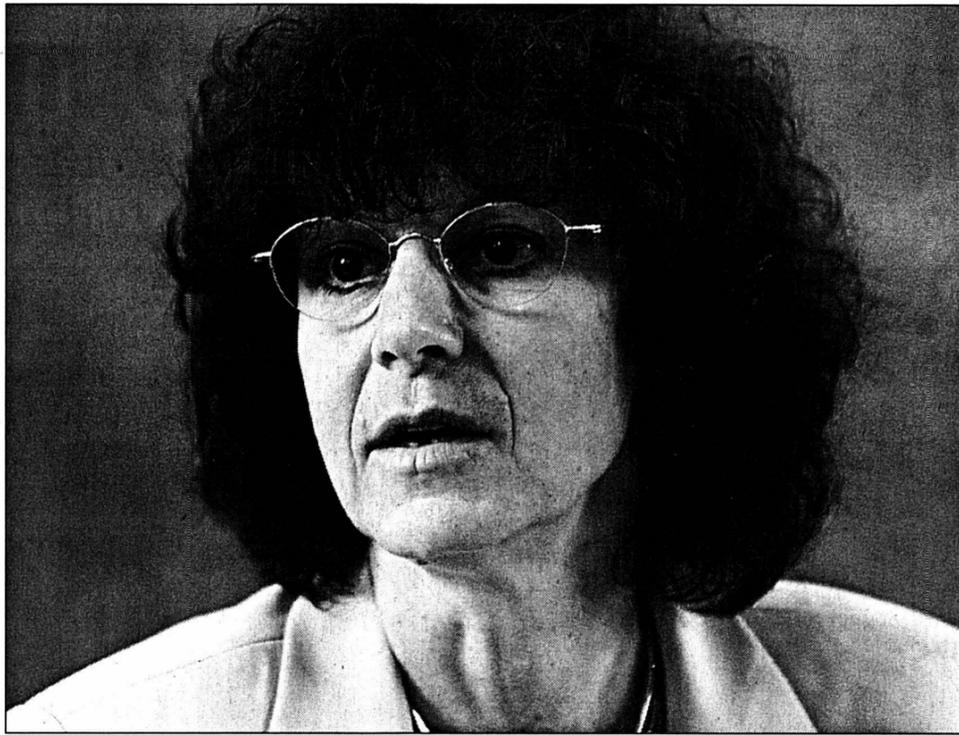
Assurance maladie ■ Les cantons, contrairement à Berne, n'ont pas de milliards dans le fond de leurs poches

Par
Rémy Gogniat

Régissant à l'arrêt du Tribunal fédéral des assurances (TFA) publié samedi (notre édition d'hier), la présidente du Conseil d'Etat en charge de la Santé publique neuchâteloise, Monika Dusong, en veut au Conseil fédéral. «Il la voyait arriver, cette décision, mais il n'a pris aucune mesure pour éviter que ses conséquences – un milliard de francs – ne retombent sur le contribuable! Car le perdant, c'est le contribuable! Si la Confédération a deux milliards pour Swis-sair, tant mieux pour elle. Nous, les cantons, nous n'avons pas de milliard dans nos fonds de poche. Même pour la santé!»

Le TFA a dit, dans une affaire genevoise, que le canton devait prendre en charge une partie des frais d'hospitalisation d'une personne en division privée. A savoir la part qu'il aurait prise si la personne avait été en division commune, étant donné que cette personne paie également, comme tout le monde, une prime de base. Les cantons ont aussitôt poussé des hauts cris: une telle décision pourrait leur coûter de 800.000 à 1,2 milliard de francs par an.

Dans le canton de Neuchâtel, où un peu moins de 15% de la population a une assurance complémentaire pour se faire soigner en privé ou semi-privé, on estime que ce sera de 10 à 12 millions si les assurances se mettent à réclamer ce que leur accorde le TFA. L'assurance maladie Assura a déjà expédié les commandements de payer



La patronne neuchâteloise de la Santé a déjà préparé une riposte.

PHOTO A-MARCHON

(voir encadré). Mais Monika Dusong espère bien que les cantons trouveront la parade.

Résistance

Les cantons ont toujours voulu suivre une même logique: mettre à disposition des patients une division commune performante et subventionner les frais d'hospitalisation (56%, dans le canton de Neuchâtel. Le solde à la charge de l'assurance maladie). Si les patients veulent être soignés en privé ou semi-privé, qu'ils se le paient!

Mais la Lamal a introduit le nouveau système comme possi-

bilité. Les cantons ont résisté. «Notre priorité politique était claire», explique Monika Dusong, qui est aussi vice-présidente de la conférence suisse des départements cantonaux de la santé (CDS). «C'était, d'abord, mener une planification des structures sanitaires pour garantir des soins de qualité en diminuant les coûts. Et ensuite clarifier les responsabilités financières des cantons et des assureurs. Si on avait voulu tout faire à la fois, tout aurait explosé!»

La patronne neuchâteloise poursuit: «On pourrait aussi exiger, selon la loi, que les caisses

paient 50% au lieu des 43% actuels. Mais le Conseil fédéral ne veut pas, pour tenir les primes d'assurance le plus bas possible. On pourrait aussi exiger que les caisses-maladie paient le 100% des soins dans les homes (et non les 65% actuels), comme l'a dit le TFA. Mais dans un cas comme dans l'autre, ce seront les primes qui augmenteront. Le canton devra d'autant plus subventionner les assurés en difficultés financières, ce que nous faisons à raison de 70 millions par an. Tout est bancal si chacun n'y met pas du sien. La santé n'y gagne rien, mais le contribuable y perd.» /RGT

Assura se frotte déjà les mains

Chacun affûte ses couteaux. Vendredi prochain, à l'occasion de la réunion de la conférence des gouvernements cantonaux, Monika Dusong et les ministres de la Santé demanderont, d'urgence, que les cantons rencontrent une délégation du Conseil fédéral pour trouver une réponse politique à la décision du TFA. Quitte à se saisir d'un arrêté fédéral urgent!

Assura, qui a gagné cette bataille au TFA, a mobilisé ses sections régionales depuis belle lurette. Danilo Bonadei, patron de celle qui couvre Neuchâtel, le Jura et le Jura bernois: «Nous avons déjà envoyé des commandements de payer à tous les cantons dès notre victoire au tribunal cantonal genevois. On réclamera notre dû, puisqu'on n'a pas signé, comme les autres assurances, un moratoire jusqu'à fin 2001. Pour le

canton de Neuchâtel, notre part se monte à un million et demi de francs jusqu'à fin 2000. Cela dit, j'imagine bien que le parcours d'obstacles n'est pas tout à fait terminé...»

Au bénéfice de qui?

Ce bonus se répercutera-t-il sur les primes? «Certainement», dit Danilo Bonadei, quand nous pourrions faire baisser les coûts. On pourra aussi relancer

l'intérêt pour les assurances complémentaires. Même le canton y gagnera!»

Pour sa part, Monika Dusong n'y croit guère. «Si ce milliard, au niveau suisse, passait au moins des contribuables (via les cantons) aux assurés! Mais il ira dans des assurances privées qui en feront ce qu'elles voudront et qui, tout au plus, le ristourneront à des patients déjà financièrement avantagés!» /rgt

La neige, produit hivernal convoité

Météo ■ On attend l'or blanc avec une certaine philosophie

Mais où sont les neiges d'antan? Question récurrente, hiver après hiver. Et pour le moment sans réponse, dans presque tout le pays. Dans l'Arc jurassien, en tout cas, tout est clair: «La pratique du ski alpin, de même que celle du ski de fond, n'est pas possible dans le canton de Neuchâtel». C'est la voix du bulletin d'enneigement de Tourisme neuchâtelois qui le dit, sans modifier un trait de mot depuis le 4 décembre.

Sur le terrain, on relativise, on prend les choses avec philosophie. «Ce n'est pas exceptionnel, ça va venir», sourit Jean-Claude Chautems, responsable du traçage et du balisage du Centre nordique de La Vue-des-Alpes. «Notre seule consolation, c'est que nous ne sommes pas les seuls. A 1200 mètres dans les Alpes, ils n'ont pas plus de neige que nous», renchérit Pierre-Eric Rey aux Cernets.

Reste que les adeptes du ski en pays neuchâtelois comptent vivement sur un peu d'or blanc pour les Fêtes. «Nous ne sommes pas en station; sans activités «neige», nous n'avons pas de solution de remplacement», fait remarquer ce même Pierre-Eric Rey, qui craint que ne se reproduise la situation de l'hiver dernier: une douzaine de jours de ski au maximum. «Et encore, pas partout, dans la vallée

de La Brévine, ils n'ont jamais pu tracer.»

Ce que confirme Jacqueline Schneider, chez Sibéria Sport: «Le sol a toujours été trop détrempé. Au moins, maintenant, il est dur et gelé. Mais comme on devrait avoir du beau temps toute la semaine...»

Scruter le ciel

Aux Bugnenets, Alain Cuche sait aussi qu'une couche de neige, même fine, attirerait les gens sur les pentes du Val-de-Ruz pendant les relâches de fin d'année. Jusqu'à présent, les téléskis sont restés immobiles. D'autant plus inquiétant que l'hiver dernier, la fréquentation a été très faible. «A classer dans les mauvaises années», conclut le président du conseil d'administration de la société.

Mais on n'est qu'à mi-décembre. A priori, le meilleur est encore à venir. «Si, à mi-janvier, il n'y a toujours rien, on se mettra à scruter le ciel», note Jean-Claude Chautems. Tout en admettant que la période entre Noël et Nouvel-An est toujours bonne à prendre. «Les gens de la région aiment bien s'aérer, perdre des calories.»

Pour le moment, il leur reste la marche. Même la glisse sur glace naturelle n'est pas autorisée. Avec la bise, le lac des Taillères a «frisé». Sans geler. /SDX



Hier à La Vue-des-Alpes. Froid, givré, mais sans neige.

PHOTO LEUENBERGER

DIGITAL SONY

PHOTO VISION

Sony DSC-P5
• Performant, esthétique et miniature • Capteur CCD 3 340 000 pixels • Zoom 3x optique (équ. 39-117mm) et 6x numérique • Mode vidéo • Carte mémoire Memory Stick • Connexions USB & AV • Boîtier sous-marin (en option)

1298.-

Sony DSC-F707
• Un objectif zoom Carl Zeiss associé à un 5 mégapixels • Capteur CCD 5 020 000 pixels • Zoom 5x optique (équ. 38-190mm) et 10x numérique • Ecran LCD • Viseur électronique • Programme tout automatique, priorité diaphragme, priorité vitesse et manuel. • Séquence vidéo MPEG longue durée

2498.-

Sony DCR-IP7
• Le nouveau format numérique MicroMV pour le plus petit caméscope du monde • Objectif Carl Zeiss 10x optique (120x numérique) • 5 programmes auto • Stabilisateur numérique • Technologie Bluetooth (transmission d'image sans fil) • Mode photo sur memory stick • Super Night Shot • Cassette MicroMV

3998.-

Vos images numériques sur papier Photo!

10 x 15	Fr. 1.20*
13 x 18	Fr. 2.-*
20 x 30	Fr. 7.90
30 x 40	Fr. 14.90

*sur papier Kodak DuraLife
Nous ne facturons pas de taxe de base!

Bienne
Marktgasse 11
032 323 43 41

Neuchâtel
rue St-Maurice 1
032 721 26 60

La Chaux-de-Fonds
av. Léopold-Robert 59
032 913 07 70

Lausanne
rue Centrale 7
021 320 59 71

Offre d'échange Nous reprenons votre ancien matériel au meilleur prix à l'achat d'un nouvel appareil.

Le prix de la tolérance

Salut l'étranger ■ Trois lauréats ont été récompensés hier pour leurs actions en faveur de l'intégration des personnes étrangères. Un domaine sensible qui nécessite une construction quotidienne

Par
Sandra Spagnol

Parce que dans le domaine de l'intégration, rien n'est jamais acquis, le canton de Neuchâtel n'a eu de cesse depuis 1994 de «récompenser» celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, œuvrent à promouvoir la tolérance. Hier, trois nouveaux lauréats se sont vu remettre le prix Salut l'étranger, millésime 2001. Outre un prix en espèces – une fois 3000 francs, deux fois 1000 francs – ils ont encore reçu un diplôme signé par le Conseil d'Etat.

«Il est essentiel de prendre conscience que nous sommes engagés dans un sillon multiethnique et multiculturel et, donc, qu'il est de notre devoir de favoriser les relations entre habitants suisses et étrangers», s'est fait fort de rappeler Jean Grédy, président du jury du prix, mais aussi président de la

Communauté de travail pour l'intégration des étrangers (CTIE).

Un grand pas en avant

Neuchâtel fait œuvre de canton pionnier. «La politique d'intégration, au contraire de la politique d'immigration qui incombe à la Confédération, relève des villes et des cantons», a affirmé le conseiller d'Etat Bernard Soguel. Dans ce sens, Neuchâtel a instauré, outre la CTIE, un Bureau du délégué aux étrangers. De plus, dès le 1er janvier prochain, date d'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution cantonale, il octroiera le droit de vote aux étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement. Ce pas en avant a aussi pu être franchi grâce à la population qui a dit oui à hauteur de 77 pour cent. «Dans l'ensemble, les étrangers contribuent à la richesse et au développement du canton.»

Quand bien même les effectifs stagnent depuis quelques années, les «non-Suisses» re-

présentent près d'un quart de la population neuchâteloise, soit plus de 140 nationalités. Paradoxalement, a fait valoir Bernard Soguel, ce n'est pas le nombre des étrangers, mais la qualité de leur intégration qui contribue à la cohésion sociale.

Un ajustement réciproque

Les actes et actions des trois lauréats (voir ci-dessous) permettent de mesurer les dires du conseiller d'Etat. A leur manière, ils font en sorte que les étrangers puissent se sentir bien en Suisse. «La tolérance ne signifie pas faire abstraction des us et coutumes de chacun, mais viser à un ajustement réciproque.» Selon Bernard Soguel, cet objectif est rendu encore plus difficile aujourd'hui en raison, notamment, de la méfiance nourrie à l'égard de certaines religions. Voire de la criminalité induite par une petite partie des étrangers. /SSP



Un des événements soulignés: le 850e du Locle, en septembre dernier, qui a mis en relief les 67 nationalités composant la population de la ville. PHOTO PERRIN

Droit à une dignité



Le couple Devaud, félicité par Jean Grédy. PHOTO MARCHON

Elisabeth et Daniel Devaud, éducatrice et instituteur, La Chaux-de-Fonds. Depuis de longues années, ce couple aide, soutient et encadre des réfugiés et des requérants d'asile, tant au niveau des démarches administratives que dans le cadre de la découverte de lieux et de leur intégration sociale. Il fait preuve d'une même disponibilité dans et hors la classe d'accueil où enseigne le mari. Se-

lon Jean Grédy, le prix Salut l'étranger «veut honorer une action durable, constante, curieuse des autres et totalement désintéressée».

Elisabeth Devaud explique que son mari et elle sont «guidés dans la conviction que chacune et chacun a droit à une dignité. Tous ces moments passés avec des personnes étrangères nous ont beaucoup appris et enrichis. Nous avons vu leur courage pour tout recommencer...» /ssp

Découvrir son voisin

Comité d'organisation du 850e anniversaire de la ville du Locle. Emmené par son président, François Aubert, le comité a choisi de donner à cette manifestation une orientation mettant en lumière les 67 nationalités composant la population du Locle. Sous le slogan «Construire ensemble», toutes les associations étrangères ont ainsi contribué à la réalisation de trois journées festives, au mois

de septembre dernier. «Si le nombre de manifestations impliquant des étrangers augmente, c'est la ferveur difficilement descriptible que le comité du Locle a réussi à créer que nous avons voulu récompenser», dit Jean Grédy.

Pour François Aubert, «l'appel du Locle à plus de paix et de tolérance a été l'occasion de découvrir son voisin, celui qu'on voit tous les jours, mais qu'on ne connaît pas très bien.» /ssp



Le comité d'organisation est ici représenté par François Aubert. PHOTO MARCHON

Etrangers du dedans



Simone Sklenar, à l'heure des félicitations. PHOTO MARCHON

Association du théâtre et atelier de marionnettes La Cardamone, à Auvornier. Cette association a été récompensée pour la mise sur pied d'un spectacle de marionnettes inspiré d'un conte tzigane «Le violon enchanté». Ce spectacle, destiné aux enfants de six ans, opérera une tournée dans les établissements scolaires du canton. «Le jury a été touché par la démarche. Soit par le choix délibéré qui est d'essayer

d'adoucir les mœurs des Neuchâtelois face aux gens du voyage.»

La représentante de l'association, Simone Sklenar, a rappelé que depuis toujours, ou presque, «nous nous préoccupons du problème des Tsiganes, qui sont des étrangers du dehors, mais aussi du dedans, certains ont un passeport suisse. Nous n'avons pas la prétention de tout résoudre. Mais nous invitons chacun à venir écouter le spectacle.» /ssp

RADIO SUISSE ROMANDE			
la 1ère ESPACE2 COEURS			
Canton de Neuchâtel			
La Brévine	89.5	91.5	88.3
Les Brenets	90.6	91.6	94.9
La Chaux-de-Fonds	92.3	96.3	103.4
Couvet	102.0 ou 92.7	95.3 ou 96.0	104.5 ou 98.7
Dombresson	89.6 ou 102.3	100.3	104.2
Fleurier	102.0	95.3	104.5
Le Locle	89.7	96.9	87.7
Neuchâtel	91.3	92.0	89.1
Dans les tunnels du canton			
Jura et Jura bernois	91.3	---	---
Saignelégier	94.2	99.6	104.8
Bienne	102.0	102.7	105
La Neuveville	96.9	100.3	104.2
Saint-Imier	102.3	100.3	104.2
Tramelan	91.2	94.8	98.8

Changements de fréquences

Radio ■ Les trois programmes de la RSR et RTN2001 émettent sur de nouvelles fréquences

Si le radio-réveil est resté silencieux ce matin, il ne faut pas le jeter: c'est normal. La Radio suisse romande émet en effet sur ses nouvelles longueurs d'onde. Le changement a eu lieu cette nuit, dans l'ensemble du pays. C'est aussi aujourd'hui (vers 11h) que la radio neuchâteloise RTN2001 adopte de nouvelles fréquences

(dans les régions d'Yverdon, de Bôle et de Marin).

Les changements à la RSR touchent ses trois programmes: la Première, Espace2 et Couleur3. La Première émet dorénavant sur la même longueur d'onde (91.3) dans l'ensemble des tunnels neuchâtelois.

A Couvet et à Dombresson, deux nouvelles fréquences sont

annoncées. Aux auditeurs de déterminer laquelle offre la meilleure réception.

Pas besoin de régler les postes reliés par le câble: ce sont les opérateurs qui s'en chargent. Complicquée, cette adaptation leur donnera plusieurs heures de travail. Le Neuchâtelois Video2000 précise que les émissions devraient être rétablies au cours de la matinée.

Selon la SSR, la panne survenue hier après-midi n'a rien à voir avec les changements de fréquences, mais avec une coupure de courant. /nhu

RTN2001 LA RADIO NEUCHÂTELOISE	
Littoral ouest (Yverdon)	107.6
Littoral est (Marin)	95.8
Basse Areuse (Bôle)	87.9

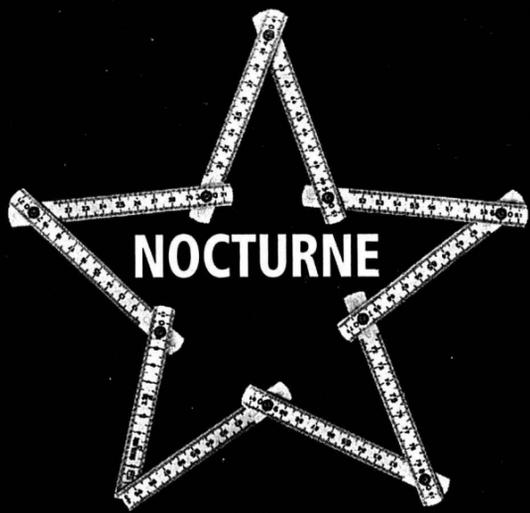
CONFÉRENCE

L'étranger, figure mouvante

Qu'est-ce qu'un étranger? La réponse a pourtant beaucoup évolué au cours du temps.

Après tout, pour les Neuchâtelois d'avant l'entrée dans la Confédération, les Suisses étaient... des étrangers! Le délégué cantonal aux étrangers, Thomas Facchinetti, apportera ce soir son point de vue, dans le cadre du cycle «Suisse, terre d'immigration?» organisé par l'institut de géographie de l'Université de Neuchâtel. /nhu

«Suisses et étrangers: un couple infernal?», ce soir à 20h, à la faculté des lettres et des sciences humaines (Espace Louis-Agassiz), salle RNO2



NOCTURNE

A Marin

Jeudi 13 décembre, de 8h30 à 21h30

JUMBO
DO IT · DECO · GARDEN

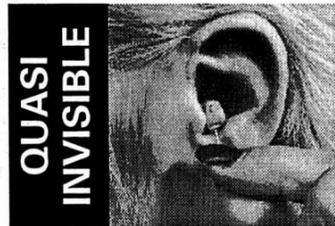
2074 Marin, Champs-Montants 4, téléphone 032 756 91 11

033-589301

Incredible super offre
sur lave-linge, sèche-linge,
cuisinière, etc.
Et jusqu'à 40% sur frigos
Congélateurs
de grandes marques.
Livraison, installation, gratuites.
ELECTRO-SERVICE
E. BERGER Tél. (032) 855 13 33

028-317038

NOUVEAU



QUASI INVISIBLE

Un appareil auditif
Numérique et automatique
peut être
aussi petit

si vous désirez bénéficier
d'une audition améliorée,
même dans le bruit,
vous êtes invité à notre

Consultation gratuite

Mercredi 12 décembre 2001
10 h - 12 h et 13 h 30 - 17 heures

Un appareil auditif testé dans
vos conditions d'emploi?
Nous vous le confions à
domicile sans engagement.

CorrectION

Centre acoustique médical
2000 Neuchâtel, c/o Pharmacie TRIPET,
rue du Seyon 8, Tél. 032 724 66 33
Fournisseur agréé AI/AVS/CNA/AM

006-361242

Testé et recommandé par **FUST**

Miele Lave-linge W 400-76 CH

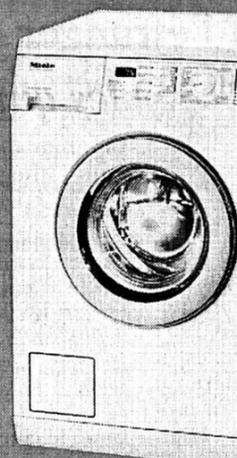
Ménagement exceptionnel du linge
grâce à l'effet nid d'abeilles!

Résultat du test Fust:

Le tambour de conception unique avec effet nid d'abeilles de la nouvelle génération de lave-linge Miele lave et rince avec des ménagements encore inconnus. L'essorage du linge est d'une douceur encore jamais atteinte jusqu'à présent.

Conclusion:

Ce lave-linge exceptionnel de Miele lave votre linge avec plus de ménagements qu'à la main!



Une nouveauté mondiale, maintenant dans toutes les succursales Fust

Résultat Très bien

Offres économiques Miele chez Fust



Lave-vaisselle encastrable, grandes performances, à prix exceptionnel!
Miele G 848-601 Special
• 12 couverts
• Extrêmement économique: consommation d'eau 14 litres seul.

Séchoir exceptionnel signé Miele.
Miele T Special II
• Mesure électronique du taux d'humidité • Grande capacité de séchage • Utilisation divers programmes par bouton unique

Lave-linge de très grande classe.
Miele W 300-76 CH
• Programme de lavage à la main pour la laine et la soie
• Très faible consommation d'eau
• Économique: démarrage différé jusqu'à 24 heures

Les règles fust: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, en stock
• Occasions et modète d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans* Louer au lieu d'acheter
• Nous réparons même les appareils qui n'ont pas été achetés chez nous • Commande directe www.fust.ch avec droit d'échange
Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032 756 92 40. Bienne, rue Centrale 36*, 032 328 73 40 (filiale ouverte dimanche 16 décembre, de 10h à 18h). Bienne, EUROFust, rue de Soleure 122*, 032 344 16 00 (*jeudi ouverture nocturne jusqu'à 21h). La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, 032 924 54 24. Neuchâtel, chez Globus (Armourins), 032 727 71 30. Réparation et remplacement immédiat d'appareils: 0800 559 111. Possibilités de commande par fax 071 955 55 54. Emplacement de nos 130 succursales: tél. gratuit 800 559 111 ou www.fust.ch 143-748825/4x4

FUST
Et ça fonctionne.

L'EXPRESS

Editeur:
Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions
et rédacteur en chef:
Mario Sessa

Tirage contrôlé: 28.516 exemplaires
(REMP, juin 2001)
Lecteurs 64.000 (Mach Basic 2001)

RÉCEPTION:
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 723 53 00

Ouverture: du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
(vendredi: 17 h).

Nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 50 à 12 h
et de 13 h 55 à 18 h.
En dehors de ces heures, une permanence
est ouverte du dimanche au vendredi
de 18 h à 24 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION:

4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 723 53 90
Fax 032 / 723 53 99
Adresse E-mail: diffusion@lexpress.ch
Tarifs pour la Suisse

3 mois 6 mois 12 mois
Fr. 85.- Fr. 160.- Fr. 301.-

Y compris 2,4% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin
d'abonnement ou à notre réception,
rue Saint-Maurice.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Les ordres de changement d'adresse,
pour une durée de 6 jours ouvrables,
au minimum, doivent parvenir par écrit
cinq jours ouvrables à l'avance.
Les frais seront facturés avec le
renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ

Régie des annonces: Publicitas SA
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 729 42 42
Fax 032 / 729 42 43

Délais: 2 jours avant la parution à 12 h,
édition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:
la veille jusqu'à 21 h.

Le courrier concernant cet avis est à
déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39
en dehors des heures d'ouverture
de la réception.

Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.

903240

Mot caché

Solution: Le mot à former de la
grille avec les lettres inutilisées est:
MUTATION

11/12/01

Prévois ton avenir



Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

viscom

LA QUALITÉ DU BEL ÉTAIN



La récompense de la fidélité et de la performance.
Décor à choisir dans notre gamme ou personnalisé.



HUGUENIN+KRAMER MÉDAILLEURS

Maillefer 15, Case postale 1736
CH-2002 Neuchâtel
Tél. 032/730 31 35, Fax 032/731 40 51

028-331971

SANGIORGIO

La boutique du tailleur

LIQUIDATION TOTALE

50%

de rabais sur tout

PRÊT-À-PORTER MESSIEURS - DAMES

Fausses-Brayes 15, 2000 Neuchâtel
Tél. (032) 725 69 20

La base du succès pour votre annonce!
L'EXPRESS L'impartial *Quotidien Jurassien *JOURNAL

GASTRONOMIE

Notre spécialité:
Les croûtes aux morilles
lexpress.ch/pontins

Restaurant des Pontins
2042 Valangin
Ch. Blandenier
Tél. 032/857 21 98

Pour des fêtes de fin d'année réussies, demandez nos menus

Réservations souhaitées
Fermé le samedi dès 18 h et le dimanche

Jusqu'au mardi 18 décembre



HÔTEL DU CYGNE

Famille Eppner
BEVAIX - Tél. (032) 846 13 65
<http://hotelducygne.pagesjaunes.ch>

GASTRONOMIE ASIATIQUE

Cuisines chinoises et vietnamienne avec
notre chef de cuisine M. NGUYEN HOH
Midi et soir: menus et mets à la carte

Entreprises, sociétés, familles, pensez à vos repas de fin d'année!

Fermé le dimanche

028-335383

RTN
LA RADIO NEUCHATELOISE

RTN
LA RADIO NEUCHATELOISE

RTN
LA RADIO NEUCHATELOISE

Mardi 11 décembre 2001 à 11 heures
CHANGEMENT DE FRÉQUENCES

MARIN + littoral est

95.8

~~94.0~~

BÔLE + basse Areuse

87.9

~~89.0~~

YVERDON + littoral ouest

107.6

~~88.0~~

10008

Histoires et souvenirs de passages

Livre ■ Une compilation recueillie «Leur souvenir de Neuchâtel» de personnages célèbres ou d'anonymes qui ont transité par la ville. Et qui ont plus ou moins apprécié leur séjour

Par
Catherine Lüscher

Des crues du Seyon, à l'interdiction de fumer dans les rues, en passant par la qualité de son vin, la ville de Neuchâtel et ses habitants sont évoqués en une compilation de quelques 280 textes intitulée «Leur souvenir de Neuchâtel» parue récemment et due à Jean G. Badoud (voir encadré). Morceaux choisis:

Sacrée. Neuchâtel a marqué la vie de Balzac, puisque ce fut ici qu'il éprouva le coup de foudre pour la comtesse Eveline de Hanska. C'est ainsi qu'il lui écrit, le 12 décembre 1845: «Il y a pour moi, mon chéri louloup, vingt-trois villes qui sont sacrées et que voici: Neufchâtel, Genève, Vienne (...). Neuchâtel, c'est comme un lys blanc, plein d'odeurs pénétrantes; la jeunesse,

la fraîcheur, l'éclat, l'espoir, le bonheur entrevu.»

Police. Réfugié français et bourgeois de Neuchâtel, Eugène Fauche (1799-1835) dit sa colère contre la mesure prise en 1825 par le Conseil de ville qui, soucieux de plaire aux dames, interdit de fumer dans la rue. Sur son élan, il s'en prend à la police de la ville, calquée selon lui sur «la très sainte inquisition, d'heureuse mémoire» et aux magistrats. «Tout dans cette police se fait par intrigues, et je puis affirmer qu'il n'y a pas un membre qui n'ait sa commère (...). La police de Neuchâtel entretient un nombre considérable d'espion squ'elle soudoie (...). Presque tous les magistrats sont marchands de vin (...). Il est plus facile de gouverner des ivrognes que des gens instruits.»

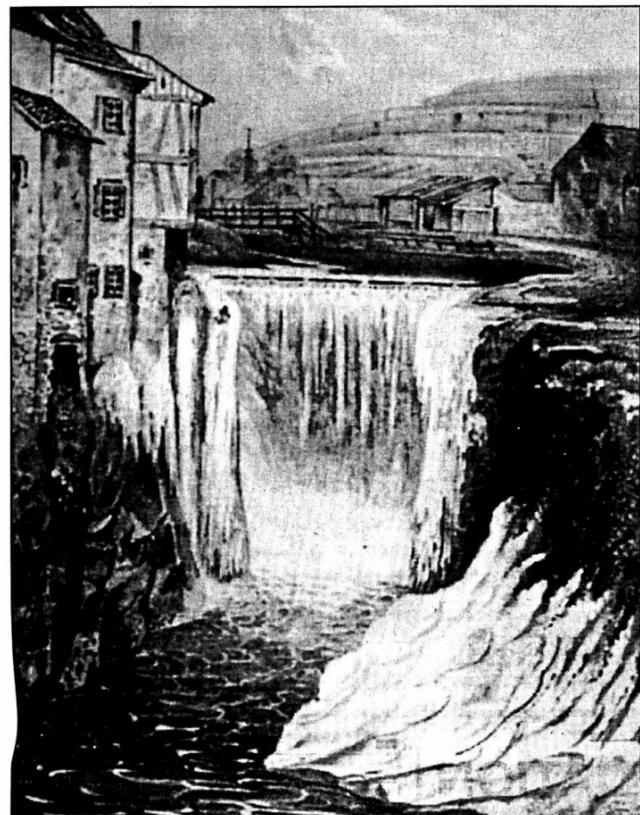
Crue. Jonas-Henry Bertoud (1743-1831) décrit le débordement du Seyon de 1750: «Le torrent, prodigieusement grossi, rompit ses digues; il emporta en tout ou en partie les ponts au-dessus et au dessous de Valangin, avec un moulin, une scie, d'autres rouages, et une prodigieuse quantité de toute espèce de bois (...). Ponts, murailles, vergers, vignes, rien ne put résister à son impétuosité (...). Dans la ville, il emporta la digue des Moulins, une partie de la possession des Berclès, avec une tour qui était auprès, la boucherie et le pont de bois voisin du lac.»

Gens. Dans sa lettre du 20 janvier 1763 adressée au maréchal de Luxembourg, Rousseau porte le jugement suivant sur les Neuchâtelois et les Neuchâteloises: «Beaucoup d'esprit et encore plus de prétention, mais sans aucun

goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neuchâtelois. Ils parlent très bien, très aisément; mais ils écrivent platement et mal (...). Le sexe n'y est pas beau; on dit qu'il a dégénéré. Les filles ont beaucoup de liberté et en font usage.» Un avis qui n'est pas partagé, loin s'en faut, par Victor Adam et Edouard Pingret, deux auteurs de dessins et croquis parus en 1825: «Les habitants et leurs femmes, aussi aimables que belles, portent, dit-on, dans leurs relations sociales une gaieté franche, une philosophie tolérante, et les étrangers ne peuvent que se louer de leur constante affabilité.»

Hygiène. L'historienne Jacqueline Lozeron (1910-1957) dépeint ainsi «La vie d'un bourgeois de Neuchâtel au 15e siècle»: «Jeanmerod Wavre et sa femme se lavaient assurément le visage et les mains. Mais

avaient-ils une 'cuve à baigner' telle qu'en possédait le comte? Se rendaient-ils parfois à la 'bastube' (...), les bains de Neuchâtel installés dans une maison appartenant au sire de Vaumarcus et tenus par un 'bader'? Et s'ils y allaient, n'était-ce pas surtout pour festoyer, selon l'usage du temps?». /CAL



Le gouffre du Seyon (chute du Gor) en 1840.

DOCUMENT SP-LEUR SOUVENIR DE NEUCHÂTEL

Ce qu'ils en ont pensé

«Leur souvenir de Neuchâtel», ainsi s'intitule le livre paru récemment aux éditions H. Messeiler. L'auteur de cette «compilation d'impressions mémorisées par de nombreux visiteurs de la capitale neuchâteloise», comme le dit le sous-titre de l'ouvrage, est Jean G. Badoud, ex-vice chancelier communal, qui a réuni quelque 280 souvenirs d'hôtes de passage plus ou moins illustres. Une partie

des textes avait fait l'objet d'une publication dans le «Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel» durant quelques années à partir de 1975.

Abondamment illustré, le livre compte de plus de 700 pages. Une table des matières en quatre parties (liste alphabétique des noms des auteurs de souvenirs, répertoire alphabétique des titres des souvenirs, index par sujet et table des illustrations) rend

la recherche et la lecture aisée.

Cette compilation permettra de ne pas laisser tomber dans l'oubli des textes d'auteurs comme Rousseau, Balzac, Chateaubriand ou encore Gide; de souverains et d'hommes politiques comme Metternich, Frédéric II de Prusse, Victoria Ière ou Joffre; d'historiens comme Michelet ou encore de musiciens comme Menuhin ou Django Reinhardt. /cal

EN BREF

TABLE RONDE ■ Vente de sapins. Dans un communiqué, le club-service Table ronde no 6 de Neuchâtel fait savoir qu'il met sur pied une vente de sapins de Noël sur la petite place située au sud de l'ancien théâtre. Elle se tiendra jeudi de 16 à 22 heures et samedi de 9 à 17 heures. Le bénéfice de cette vente est chaque année versé à une œuvre d'entraide à l'enfance défavorisée de la région. /comm-réd

FESTIVAL CHORAL ■ Souvenirs sur CD. Le CD de la dernière édition du Festival choral international de Neuchâtel est désormais disponible. Dans un communiqué, les organisateurs de la manifestation font savoir que ce disque, «préparé avec un soin tout particulier, permet de revivre les meilleurs instants de la chaleureuse et vibrante rencontre du mois d'août. C'est un beau cadeau pour les amateurs de musique et d'art choral.» On peut se procurer le CD en écrivant à Yves Chédel, rue des Charmettes 29, à Neuchâtel, ou en téléphonant au (032) 731 49 13 (dès 18 heures ou le week-end). /comm-réd



Six sorties
Entre dimanche à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu à six reprises, toutes avec une ambulance: pour un accident domestique, dimanche à 19h55, à Neuchâtel; pour un accident de sport, dimanche à 20h45, à la patinoire du Littoral, à Neuchâtel; pour un malaise, hier à 3h55, à Neuchâtel; pour un malaise, hier à 7h25, à Cornaux; pour un malaise, hier à 8h50, à Hauterive; pour une urgence médicale (médicalisation par le Smur), hier à 12 heures, au Landeron. /comm-réd.

Rubrique ville de Neuchâtel
Pascal Hofer
Jean-Michel Pauchard
Catherine Lüscher
Alexandre Caldara
Tél. 723 53 20
Fax 723 53 09
e-mail: ville.neuchatel@lexpress.ch

Avec une épée, mais amicalement

Escrime ■ Passes d'armes entre Neuchâtelois et Argoviens

Dans le cadre du jumelage entre les Villes de Neuchâtel et Aarau, la Société d'escrime de Neuchâtel (SEN) s'est rendue dernièrement dans la capitale argovienne pour y disputer une rencontre amicale à l'épée, rencontre qui est en passe de devenir une heureuse tradition, puisque mise sur pied pour la troisième année consécutive, indique la SEN dans un communiqué.

La délégation neuchâteloise, emmenée par son président Pierre-Alain Lauber, était composée de Brigitte

Tavares et Claude Gremaud, Olivier Rochat et Jacques Zuber. Vainqueurs l'an dernier à Neuchâtel, les sociétaires de la SEN «avaient à cœur de confirmer leur prestation sur terrain adverse».

Les joutes se sont déroulées «dans une ambiance très chaleureuse empreinte de fair-play et de camaraderie».

Le tournoi s'est joué à l'indice des victoires obtenues au cours des différents assauts. Neuchâtel s'est finalement imposé sur le score de 4,56 contre 4,30 points. /cal



C'est la troisième fois que Neuchâtelois et Argoviens se rencontraient. PHOTO SP

Un caméléon au Pommier

Création ■ Une dizaine de concerts par la compagnie Scène de méninges



De gauche à droite: Laurent Abbet, Christine Brammeier, Christophe Migliorini et Isabelle Markwalder. PHOTO SP

«Pour entamer chaudement la période de Noël», le Centre culturel neuchâtelois (CCN) propose de l'«inédit de bonne cuvée neuchâteloise» au théâtre du Pommier: dès demain et jusqu'au 22 décembre (relâches les lundis et mardis), à 20h30 (17 heures le dimanche), la compagnie Scène de méninges, de Neuchâtel, proposera une création coproduite par le CCN: «Cabaret caméléon».

«Qui n'a pas souvenir de cette fulgurance qui traversa l'été 1996 sous le nom de «Cabaret Vian», par les Bleus Goémonts?», interroge encore le centre dans son communiqué. Eh bien, cette compa-

gnie, créé en 1995, a intégré Scène de méninges pour «revenir en force et illuminer de leur imaginaire fantasque» la période précédant les fêtes. Après avoir rendu hommage à l'esprit loufoque de Vian, flirté avec l'espionnerie pour chanter «Cupidon» en 1998 ou encore roucoulé «Gudule» l'année passée, voici qu'est proposée «une création énigmatique», un «délire caméléonesque qui balancera entre le rire et les larmes (de rire)».

Beaucoup d'inédit

Avec qui? Christine Brammeier «et sa voix puissante», Laurent Abbet «et ses poumons d'accordéon», Isabelle Markwal-

der, «qui navigue entre chaussons de danse et grosse basse», enfin Christophe Migliorini, «dont le crâne abrite toujours mille mélodies nouvelles» (sans oublier, à la lumière, Alain Micallef, «le dompteur de lanterne», ni Brigitte Brenaud pour les costumes).

Musiques et danses seront inédites: certains textes sont l'œuvre des musiciens eux-mêmes, d'autres ont été créés par des auteurs à leur intention ou sortis des tiroirs et mis à leur disposition. «Un beau répertoire tout neuf, donc, dans lequel viendront se glisser juste quelques reprises de leur cru, pour satisfaire les fidèles nostalgiques (déjà!).» /comm-pho

LAVILLE PRATIQUE

URGENCES

■Police: 117
■Urgences-santé et ambulance: 144
■Feu: 118
■Intoxication: 01 251 51 51
■La Main tendue: 143
■Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop (Serrières), rue des Battieux 8-20h (en dehors de ces heures le no 722 22 22 renseigne). Médecin de garde: 722 22 22. Dentiste de garde: 722 22 22. Permanence ophtalmique: 722 22 22.
■Hôpitaux: Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 722 91 11, Pourtalès: (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 727 11 11, Providence 720 31 11.
■Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

PATINOIRES DU LITTORAL

■Piste intérieure: ma 9-11h45/13h45-15h30; me 9h45-11h45/14h15-16h45; je 9-11h45/13h45-15h45; ve 9-11h45/13h45-15h45/20-22h.
Nouvelle halle: ma 9-11h45/15h30-16h15; me 9-11h45/13h45-16h15; je/ve 9-11h45/15h30-16h15.

PISCINES

■Piscines du Nid-du-Crê: intérieure: lu-ve 8-22h, sa 8-21h, di 9-20h. Tél 721 48 48.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■Piano A 20h15, à la salle de concerts du Conservatoire: audition d'élèves de la classe de Sylviane Deferne, piano.
■Seniors De 14h15 à 16 heures, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre de l'Université du 3e âge: "De l'an mil aux guerres de Bourgogne, les 500 premières années du château de Neuchâtel", conférence par Christian de Reynier, archéologue.

■Exposition De 12h15 à 13h15, au Musée d'art et d'histoire, dans le cadre des Mardis du musée: exposition Grégoire Müller, visite commentée par l'artiste et Walter Tschopp.

■Film A 18 heures, à l'aula des Jeunes-Rives: projection du film "Himmel über Berlin (1987)", de Wim Wenders. Organisé par le Deutsch-Club.

■Film A 20 heures, à la Cité universitaire, projection du film "Broken Silence", de W. Panzer. Organisé par le ciné-club universitaire Halluciné.

■Conférence A 20 heures, à la faculté des lettres, salle RN 02: "Suisses et étrangers: un couple infernal?", conférence par Thomas Facchinetti, délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel. Organisé par la Société neuchâteloise de géographie.

■Débat Dès 19 heures, Chez Max & Meuron, restaurant du théâtre du Passage: «Citoyen et administration: parler, boudier ou exploser...». Café-conflit organisé MédiaNe.

DEMAIN

■Piano A 19 heures, à la salle de concerts du Conservatoire: audition d'élèves de la classe de Laurent Perrenoud, piano.

■Théâtre A 20h30, au théâtre du Pommier: «Cabaret Caméléon». Création de la compagnie Scène de méninges, de Neuchâtel.

■Nature A 12h30, au Musée d'histoire naturelle, dans le cadre du rendez-vous Nature: «La formation des îles, une histoire d'eau et de feu», conférence-diapos de Jacques Ayer.

■Concert A 20 heures, au temple du Bas: concert de Noël, par Alain Morisod et Sweet People, avec le violoniste André Proulx et John Starr. Invitée spéciale: Arlette Zola.

La foi des catéchumènes

Procès de Dieu ■ Jouer aux journalistes pour dévoiler ses convictions et écouter celles des autres

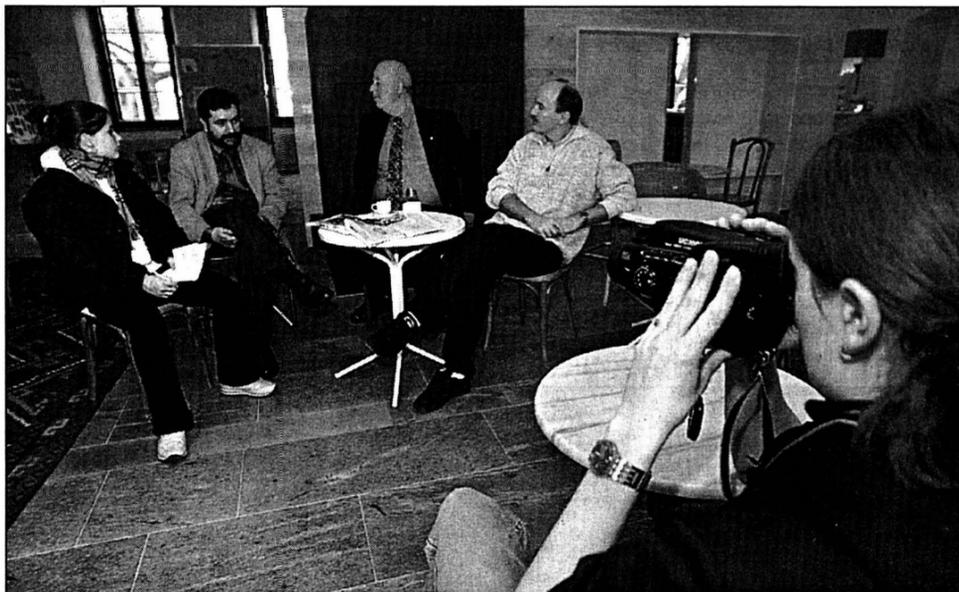
Par Alexandre Caldara

Pour ou contre la question de Dieu? Plus de trente adolescents âgés de 15 à 16 ans, qui suivent leur deuxième année de catéchisme dans l'une des paroisses réformées de Neuchâtel, se sont réunis ce week-end pour réfléchir et trouver des réponses, à la communauté Don Camillo, à Montmirail (Thielle). Les catéchumènes ont été encadrés par dix accompagnateurs, six pasteurs et quatre laïcs, et se sont mis dans la peau de journalistes.

Coordinateur du catéchisme en ville de Neuchâtel, le pasteur Guy Labarraque explique la vocation de ce procès de Dieu, organisé pour la première fois sous une forme médiatique: «Plus on joue un rôle, plus l'on devient soi-même. Malgré nos manques de moyens techniques, nous avons permis aux catéchumènes de se protéger derrière de vieilles caméras afin de se libérer.»

Quatre hommes politiques

La partie «enquête» s'est déroulée en plusieurs phases: «Nous avons d'abord élaboré un questionnaire, puis les jeunes sont allés dans les rues de Saint-Blaise et à Marin-Centre poser



De jeunes catéchumènes dans la peau de reporters et leurs invités. On reconnaît ici, à côté d'une catéchumène, de gauche à droite: Philippe Ribaux, Pierre Dubois et Daniel Perdrizat.

PHOTO MARCHON

ces questions concrètes à des passants.»

Ils ont ensuite interviewé quatre personnalités politiques de la ville: l'ancien conseiller d'Etat Pierre Dubois (socialiste), le député Daniel Perdrizat (Solidarités), le président du Conseil général Philippe Ribaux (libéral) et le conseiller communal Eric Augsburger (Solidarités). Les catéchumènes ont utilisé

les réactions recueillies le matin et les leur ont soumises. Ces hommes politiques avaient reçu un questionnaire préalable, où ils exprimaient leur relation au religieux. Seul Philippe Ribaux représentait «le croyant engagé». Les trois autres, à des degrés différents, se positionnaient plutôt comme non-croyants. Daniel Perdrizat a apprécié l'expérience: «J'ai été sous le

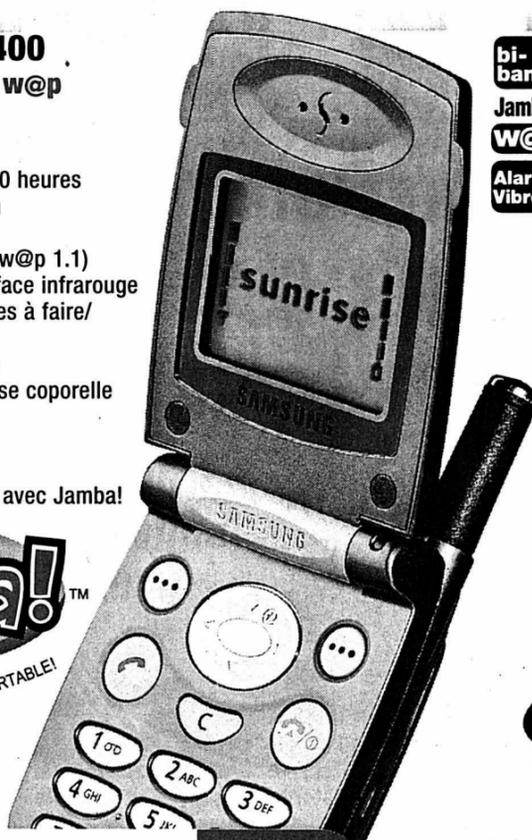
charme du travail effectué par les responsables du catéchisme. Mais parfois un peu embarrassé d'être confronté à des questions que je ne m'étais moi-même pas tellement posées.»

Au final, le procès a plutôt penché du côté du «Pour la question de Dieu»: «Peut-être parce que la défense avait mieux préparé ses arguments», explique le pasteur Guy Labarraque, très content de l'expérience. /ACA

Samsung SGH-A400

Jamba! pré-configuré w@p

- bi-bande 900/1800 MHz
- poids: 80 grammes
- temps de veille jusqu'à 70 heures
- temps de communication jusqu'à 180 minutes
- accès mobile à Internet (w@p 1.1)
- Softmodem intégré/interface infrarouge
- calendrier/liste des choses à faire/calculatrice
- horloge mondiale/alarme
- biorythme/indice de masse corporelle
- 48+2 mélodies d'appel/10 mélodies SMS
- 20 langues/7 jeux
- lire et écrire des e-mails avec Jamba!

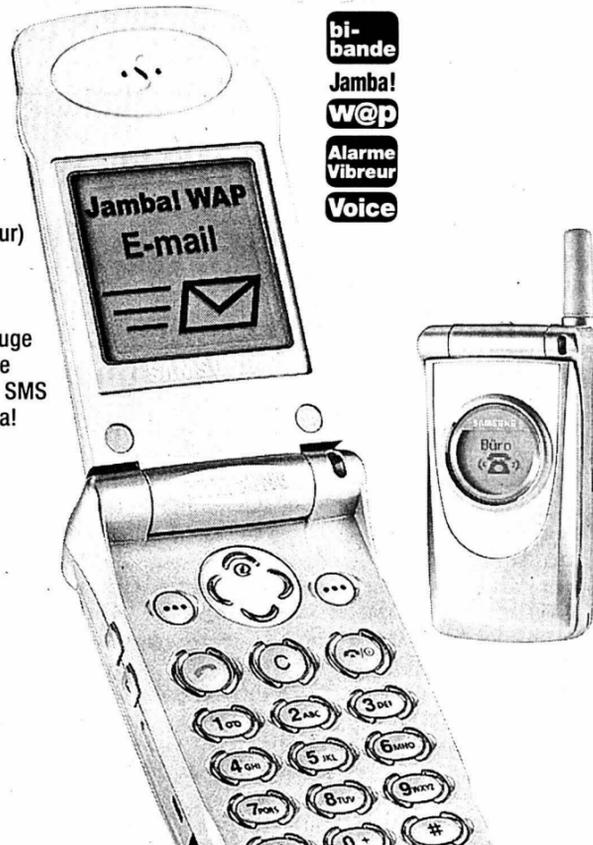


bi-bande
Jamba!
w@p
Alarme
Vibreur

Samsung SGH-A300

Jamba! pré-configuré w@p

- bi-bande 900/1800 MHz
- poids: 83 grammes
- temps de veille jusqu'à 100 heures
- temps de communication jusqu'à 240 minutes
- double afficheur (intérieur et extérieur)
- accès mobile à Internet (w@p 1.1)
- calendrier/liste des choses à faire/calculatrice
- Softmodem intégré/interface infrarouge
- horloge mondiale/alarme/calculatrice
- 48+2 mélodies d'appel/10 mélodies SMS
- lire et écrire des e-mails avec Jamba!



bi-bande
Jamba!
w@p
Alarme
Vibreur
Voice



Samsung SGH-A400 649.-
moins la remise - 500.-
vous payez* 149.-

* à la conclusion d'un abonnement sunrise 15 pour au moins 24 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

Samsung SGH-A300 599.-
moins la remise - 500.-
vous payez* 99.-

* à la conclusion d'un abonnement sunrise 15 pour au moins 24 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

abonnement	inclus	prix/mois
sunrise value	jusqu'à 60 SMS	Fr. 12.-
sunrise 15	15 min.	Fr. 25.-
sunrise 75	75 min.	Fr. 40.-
sunrise 175	175 min.	Fr. 80.-
sunrise 300	300 min.	Fr. 120.-
sunrise 500	500 min.	Fr. 160.-

* dans le cadre de la SMS Happy Hour quotidienne, de 17 à 18 heures

communication is life sunrise

Nouveau: Centre Commercial Planète Charmille!

Bienne Loeb, Nidaugasse 50; Centre Boujean, Zürichstr.24 Crissier Centre Migros Delémont Avenue de la Gare 42 Fribourg Rue de Romont 6; Bd de Péroilles 11 Genève EPA, Centre Commercial, Meyrin; Rue Rousseau 2; Rue de la Croix d'Or 4; EPA, Rue de Carouge 12; Eaux-Vives 2000; Place du Molard 3 Lausanne Rue Mauborget 12; Rue de Bourg 17 La Chaux-de-Fonds Avenue Léopold-Robert 33; Jumbo, Bd des Eplatures 20 Martigny Centre Commercial Manoir Morges Grand-Rue 10 Neuchâtel EPA, Rue des Epancheurs 3; Rue du Seyon 5 Sierre Avenue Général-Guisan 11; Centre Commercial Signy Centre Commercial Sion EPA, Rue de la Dent-Blanche 4; Rue du Scex 3 Vernier Jumbo, route de Meyrin 171 Yverdon Centre Commercial Bel-Air, Rue d'Orbe 1. Autres filiales à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Berthoud, Brigue, Brugg, Heimberg, Langenthal, Lucerne, Oftringen, Olten, Schönbühl, Soleure, Thoune, Visp, Zoug, Zurich

www.mobilezone.ch

service line: 0900 56 74 56 (Fr. 2.13/Min.)



50%

**sur tous les jambons
roulés et palettes Quick.**

**A partir de mardi 11.12.01,
dans la limite des
stocks disponibles.**

**p.ex. jambon roulé Coop Naturaplan
Fr. 18.00 au lieu de 36.00/kg**

La vie côté plaisir.

coop

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

La péréquation plonge

Le Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane sera saisi jeudi soir des prévisions financières pour 2002, qui ne proposeront aucun changement notable par rapport à la situation qui prévalait il y a douze mois. L'introduction du nouveau régime fiscal, avec le cortège des taxes s'y rapportant, s'est en effet révélée de nature à ne pas inciter l'exécutif à proposer de relèvement des redevances perçues selon la loi. Le coefficient fiscal restera à 90% du barème de référence, et cela est d'autant plus méritoire que l'exécutif indique qu'il a vu la contribution communale au fonds de péréquation devenir effective à raison de 55.000 francs. Au lieu des 3000 fr. espérés, la différence est notable!

Le déficit budgétisé pour 2002 est donc de 95.000 fr. pour un total de dépenses de 6,7 millions. La séance de jeudi se terminera par les rapports des différentes commissions et quelques nominations. /phc

FLEURIER

Le Noël du Cora

Le Centre œcuménique de rencontre et d'animation (Cora), à Fleurier, propose un Noël spécial pour tous. Il aura lieu le mardi 18 décembre à la salle Fleurisia, de Fleurier, dès 11 heures. Ce Club de midi sera animé. Les personnes qui souhaitent participer à cette fête sont priées de confirmer leur participation au téléphone 861 35 05.

Une autre fête de Noël pour tous est encore proposée par le Cora, pour les enfants cette fois. Elle se déroulera dans les locaux du Cora (Grand-Rue, Fleurier) le lendemain, soit le mercredi 19 décembre. Diverses animations sont programmées durant l'après-midi. /mdc

LARÉGIONPRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé-ambulance 144.
- Feu 118.
- VAL-DE-RUZ
- Médecin de garde: Dr J. Raetz, Cernier, 853 21 24, jusqu'au 14.12.
- Pharmacie de service: du 1er Mars, Les Gen.s/Coffrane, 857 10 09, jusqu'au 12.12; Marti, Cernier, 853 21 72, le 13.12; du 1er Mars, le 14.12. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (888 90 00) renseigne. Dentiste de garde: 722 22 22. Hôpital de Landeyeux: 854 45 45.
- VAL-DE-TRAVERS
- Médecin de garde: 888 90 00.

BIBLIOTHÈQUES

- VAL-DE-RUZ
- Fontainemelon: bibliothèque communale de Fontainemelon: lu 19-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèque des jeunes: lu/je 15-17h30. Ludothèque de La Colombine: lu/je 15-17h30, sa 10-12h.
- VAL-DE-TRAVERS
- Couvet: bibliothèque communale: lu 17-19h, me 15-17h, ve 14-16h. Ludothèque: lu/je 17-18h30. Fleurier: bibliothèque communale: lu/ma 17-20h, je 15-18h.

Des auges pour les truites

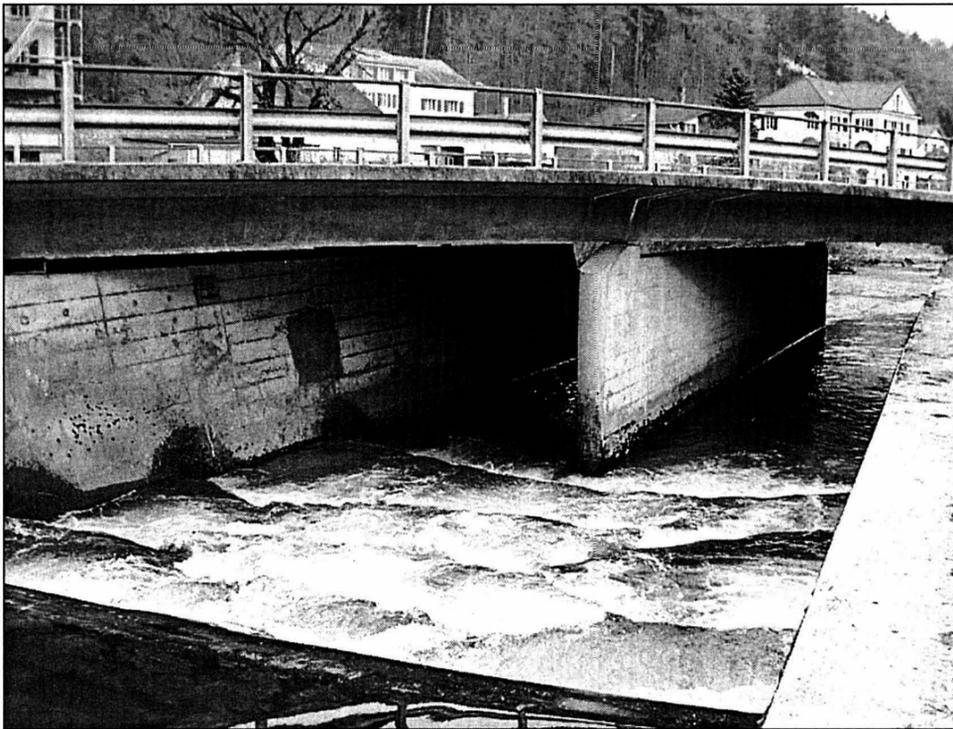
Fleurier ■ L'échelle à poissons construite pour relier l'Areuse au Buttes fait partie d'une politique cantonale

Par
Mariano De Cristofano

Les truites neuchâtelaises se contentent d'échelles. Ailleurs, c'est en ascenseur que les poissons remontent le courant! Il est vrai que les chutes infranchissables ne sont pas légion dans notre République. Quelques marches ou un petit contournement permettent de classer l'affaire. Ces dernières années, une dizaine d'ouvrages ont été réalisés. Le dernier en date est à Fleurier et autorise les truites de l'Areuse à remonter dans le Buttes pour s'y reproduire.

Pierre Hirschy avait fait le déplacement hier matin à Fleurier. Point de tunnel à creuser, mais une échelle à poissons à présenter aux médias, l'occasion de faire le point sur la politique cantonale en la matière, en compagnie d'Arthur Fiechter, chef du Service cantonal de la faune, et de Pierre-André Reymond, chef du Bureau d'économie des eaux.

L'échelle à poissons construite à Fleurier, non loin de la patinoire, est une première cantonale. «Elle occupe toute la largeur de la rivière. La truite n'a pas besoin de chercher son passage», souligne Pierre Hirschy. Avec cette réalisation, ce sont 3,5 kilomètres de rivière dans laquelle le frai naturel sera favorisé. «C'est un vieux rêve qui se concrétise»,



Les escaliers ont pour but de permettre aux poissons de remonter le courant et améliorer ainsi le frai naturel.

PHOTO DE CRISTOFANO

glisse Arthur Fiechter. Cela fait déjà un bout de temps que l'on souhaite améliorer les choses dans ce secteur aux contraintes particulières en raison de la présence de nombreux ouvrages d'art, dont le pont de la Pénétrante.

Les échelles à poissons ne sont pas construites pour la beauté du geste. «Nous souhaitons favoriser le frai naturel. Nous avons construit plusieurs

échelles dans le canton et cela fonctionne», explique Pierre Hirschy. Arthur Fiechter enchaîne. «Notre mission est de garantir la pérennité des espèces indigènes.»

Pour y parvenir, il s'agit de faire disparaître une particularité héritée de l'utilisation de la force hydraulique, le compartimentage des rivières. Dans la Basse-Areuse, des ouvrages ont été réalisés

à la pêcherie de Cortaillod, sur le Merdasson, aux Eserts, ainsi qu'au barrage des Fabriques. Dans la Haute-Areuse, on trouve des échelles au Moulin (à Môtiers), au Pont-de-la-Roche et au Burdet, les deux fois à Saint-Sulpice. Des projets existent sur le Seyon de même que sur le Doubs, en collaboration avec la France. /MDC

Pour mieux gérer son temps

Cernier ■ L'exercice de mandats politiques est un sacerdoce. Elus saisis d'un projet de baby-sitting pour leurs enfants

Les élus communaux sont dès le début de leur mandat happés dans toutes sortes de sollicitations, en étant nommés dans les différentes commissions et organes de gestion de leur village, et en représentant celui-ci à l'extérieur. Ce qui peut poser de problèmes d'agenda et de gestion de la garde des enfants pendant les séances auxquelles les autorités sont convoquées. Catherine Schwab a donc eu l'idée de déposer une motion

devant le Conseil général de Cernier pour demander l'étude de la création d'un service de baby-sitting, uniquement pour élus du chef-lieu du Val-de-Ruz, de manière à permettre à ces derniers de mieux gérer leur temps consacré au service de la collectivité.

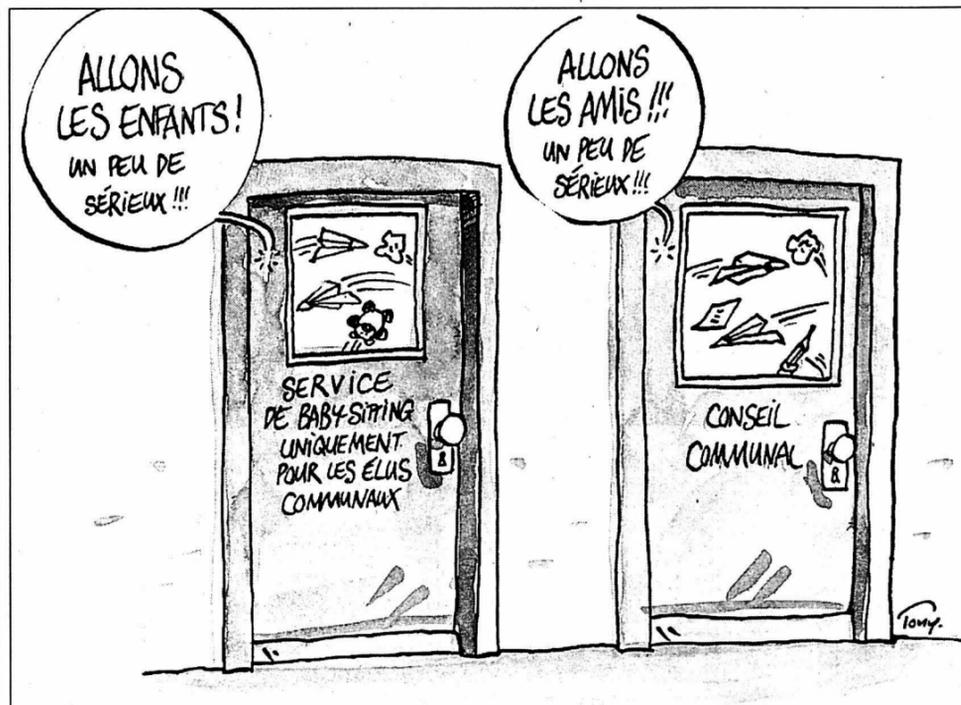
La motionnaire part du constat que la répartition des tâches au sein de chaque famille pouvait avoir de sérieuses conséquences dans l'organisation du temps de

la femme ou de l'homme engagés en politique. «S'impliquer pour la communauté tout en restant attaché à ses obligations familiales et professionnelles relève parfois du numéro de haute voltige», affirme-t-elle. Se basant sur différents témoignages, elle demande au Conseil communal de contribuer à offrir aux élus une meilleure disponibilité pour les affaires publiques. Le Conseil général sera saisi lundi de cette motion.

Côté finances, celles de Cernier n'affichent plus le gouffre à dépenses de ces dernières années.

Le budget pour 2002, qui révèle un bénéfice de 67.000 fr. pour un total de recettes de huit millions, en fournit la preuve. L'exécutif propose de ne rien changer aux différentes taxes et au coefficient fiscal. Il répond également au Conseil général en donnant quelques chiffres en ce qui concerne l'évolution du tonnage de déchets incinérés à Cottendart, en faisant état d'une baisse assez sensible de la qualité mais d'une hausse des coûts de transport.

Le quartier de Forchaux-Mantel va aussi revenir sur le devant de la scène politique lundi à Cernier, avec trois transactions de parcelles qui mettront de l'ordre dans la partie nord de cette zone en voie de développement. Parallèlement, un groupe de travail interpartis a porté un regard critique sur l'évolution de ce serpent de mer qui a déjà donné l'occasion au souverain de désavouer les autorités dans les urnes en 1999. La gestion de la commune en général est aussi passée au crible pour tirer les meilleurs leçons possibles des échecs passés. «Il s'agit d'améliorer l'information des citoyens», a conclu le groupe. /PHC



COFFRANE

Impôt réduit, fort déficit

La contestation du coefficient fiscal 2001, fixé à 110% puis, après l'échec en votation, à 93% du barème de référence, va encore déployer ses pleins effets sur le budget 2002 de la commune, qui sera examiné par le Conseil général lundi prochain. L'exécutif présente en effet un déficit de 194.000 fr. pour un total de dépenses de 2,7 millions, sans toucher à l'impôt. L'objectif d'équilibre budgétaire est donc très éloigné dans une commune soumise à de fortes charges d'amortissements. Le Conseil communal n'a rien voulu bouger vu le débat référendaire qui a battu son plein au début de ce printemps.

Ce déficit important n'empêche cependant pas l'exécutif de travailler et de proposer au Conseil général un relèvement des indemnités qu'il touche. La commission du budget et des comptes a proposé de meilleurs traitements salariaux vu la charge de travail qui pèse sur chaque conseiller communal. Enfin, les élus nommeront cinq de leurs membres pour s'occuper de salubrité publique. /phc

VAL-DE-TRAVERS

Paternelle en fête

La traditionnelle fête de Noël de la Paternelle, section Val-de-Travers, s'est déroulée samedi en huit à la salle de gymnastique de Saint-Sulpice. Une salle qui avait fait le plein pour l'occasion. Il est vrai que le programme proposé était alléchant.

La chorale môtisienne Les Coquins d'Accords a fourni une prestation à la hauteur de sa réputation et a été très appréciée du nombreux public. Les danseurs du Dynamic-Dandies-Rock, de Boudry, avec leurs démonstrations rythmées, n'ont pas été en reste. Petits et grands ont été enthousiasmés. Quant au Père Noël, il a eu bien du travail. Pas moins de 180 cornets, contenant notamment un réveil (!), ont été distribués.

Le repas du soir a réuni plus de 130 personnes et a été agrémenté d'une démonstration de rock acrobatique par Adline Moser et Patrick Niederauser. L'ambiance a été rendue encore plus festive avec la musique distillée par Marco. /mdc

ENBREF

DOMBRESSON ■ Présentation publique. Les citoyens de Dombresson et de Villiers sont invités demain soir à 19h30 à la salle de gymnastique pour se faire expliquer les grandes lignes du projet de bâtiment pour les pompiers projeté par les autorités des deux communes. Trois bureaux d'architecture ont participé à un concours pour les déterminer. L'avant-projet prévoit encore une déchetterie et de nouveaux locaux pour la voirie pour le village de Dombresson. /comm

Ordinateurs trop chers

Prêles ■ Non au budget de la communauté scolaire primaire

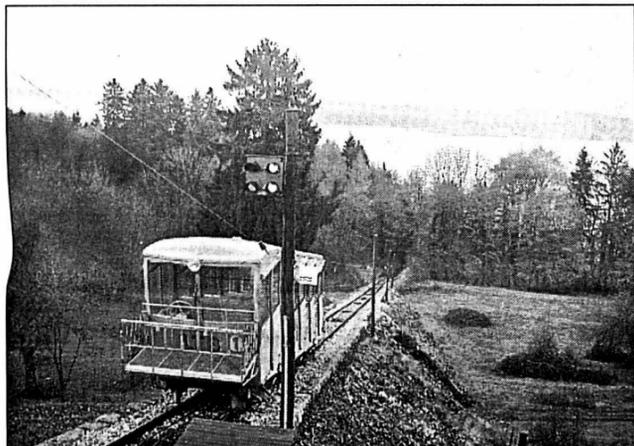
L'Assemblée municipale de Prêles a accepté le budget 2002, en dépit d'un excédent de charges de 53.609 francs. La quotité d'impôts est fixée à 1,91 point, la taxe immobilière à 0,11% et la taxe déchets est augmentée afin de couvrir les frais.

Sur proposition du Conseil municipal, les Prêlois ont par contre refusé le budget de la communauté scolaire primaire du Plateau de Diesse (684.000 francs), dont la part communale se monte à 181.000 francs. Ce refus sanctionne l'investissement de 70.000 francs, prévus pour l'acquisition de 24 postes informatiques. D'autres solutions moins coûteuses, comme l'achat de matériel d'occasion au parc informatique des services de l'Etat, voire le leasing, doivent être étudiées.

En conséquence, le dossier retourne à la communauté scolaire pour qu'elle établisse un nouveau budget. L'adoption du budget relatif au collège de

district n'a pas posé problème. Les «Corbeaux» ont également accepté de participer aux frais de modernisation du funiculaire Gléresse - Montagne de Diesse (LTB). La contribution de la commune de Prêles est de 70.000 francs; l'Assemblée de bourgeoisie doit, elle, se déterminer sur une participation additionnelle de 30.000 francs.

Les travaux sont indispensables pour des raisons de sécurité et de mise en conformité avec les exigences de l'Office fédéral des transports. Construit en 1912, le LTB a subi un premier lifting au milieu du siècle: de nouvelles cabines sont adaptées au châssis existant. La machinerie et la gare de Prêles sont modifiées en 1974. A présent, il s'agit d'accélérer les mouvements et gagner en fiabilité. L'investissement se chiffre à 3,6 millions de francs. La Confédération et le canton participeront à concurrence de 2,8 millions. /ste



Funiculaire Gléresse - Montagne de Diesse: modernisation impérieuse. PHOTO TEROL

Courbe des charges plus vigoureuse

Cornaux ■ Un budget plombé par la péréquation financière

Un seul gros point figure, ce soir, à l'ordre du jour du Conseil général de Cornaux: il concerne évidemment le budget 2002. Le ménage communal (compte de fonctionnement) de Cornaux présente un excédent de charges estimé à 620.000 francs. Un montant qui tient compte des amortissements légaux (281.000 fr.) et de la contribution à la péréquation financière (435.000 francs). Celle-ci est du reste un gros sujet de préoccupation pour l'exécutif. Dans ses conclusions, le Conseil communal relève que cette participation est faussée par le résultat des comptes 2000, qui contient un surplus de rentrées fiscales erronées (réd: conséquence de la vente de la raffinerie Shell à Petroplus en mai 2000. Notre édition du 14 novembre).

En comparaison avec le précédent budget, le total des charges est en augmentation de 4,24 pour cent. Les recettes ne suivent pas la même courbe avec une augmentation de 0,95 pour cent. Des pourcentages qui, en espèces, se traduisent

par une augmentation des charges de 273.000 fr. entre les prévisions 2001 et 2002.

Investissements en prévision

Par chapitres, on remarquera une augmentation des salaires des fonctionnaires de 2% ainsi qu'une indexation de 1,1 pour cent. Pour le traitement des déchets, la taxe passe de 100 à 120 francs par habitant. Quant à l'impôt communal, il est calculé sur un coefficient de 90% du barème de référence (sur la base de projections, une taxation à 100% rapporterait 527.000 francs supplémentaires dans les caisses communales).

Pour ce qui est des investissements, le budget table sur des dépenses de l'ordre de 3,8 millions de francs. Les sommes les plus importantes concernent des crédits à voter pour la transformation de l'ancien collège / salle de spectacles (500.000 fr.), pour le déplacement du terrain de football (1 million), pour l'aménagement du chemin de Ecoliers (1,1 million) et une place de détente, jeux et parcs au Clos (650.000 francs). /ste

Dissolution sans liquidation

Regroupement ■ L'Office régional du tourisme Chasseral - La Neuveville absorbé par Jura bernois tourisme

Par
Santi Terol

La décision avait déjà pris effet au 1er juillet 2001, mais il restait à officialiser la mue. Depuis mercredi c'est chose faite: Avec la dissolution officielle de l'Office régional du tourisme Chasseral - La Neuveville (ORTCN), l'unique entité pour la promotion touristique de la région se nomme Jura bernois Tourisme (JBT).

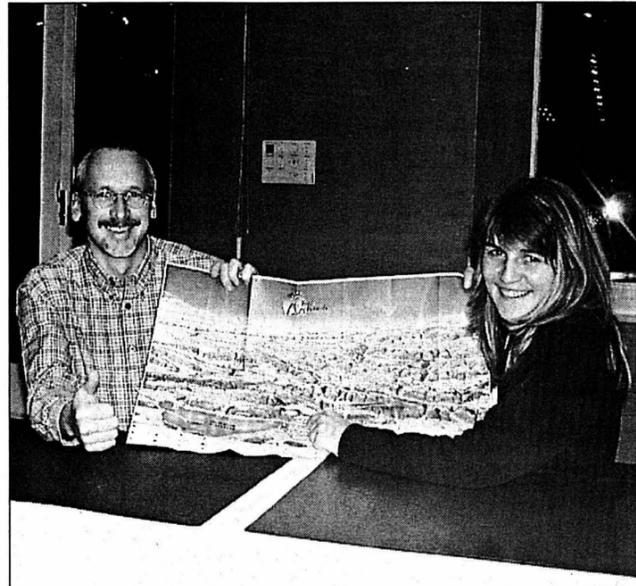
Pour les personnes en villégiature dans le district de La Neuveville, rien ne change si ce n'est l'appellation de l'office du chef-lieu qui a été rebaptisé Jura bernois Tourisme La Neuveville. Dame, il fallait bien distinguer ce bureau d'accueil de ceux de Saint-Imier et Bellelay, qui tous sont placés sous la coupole d'une administration unique, avec siège à Moutier.

Aucun regret

Ce regroupement devrait engendrer des économies

d'échelle, faciliter les démarches des communes membres, disposer de moyens financiers plus importants et, surtout, permettre aux employé(e)s des trois offices de recentrer leur mission sur la promotion touristique proprement dite.

Votée à l'unanimité des membres présents, la dissolution par absorption de l'ORTCN n'a suscité aucun remords. Il est vrai que l'opération s'est passée sans casse. La dette hypothécaire de l'immeuble abritant l'office est reprise par le nouvel organisme et tous les emplois sont conservés. «Une page se tourne sans trop de regrets puisque ça continue» a lancé Gabriel Zurcher. Le président de JBT n'a relevé qu'un seul sujet de préoccupation: le taux d'occupation dans chacun des trois bureaux est de 80 pour cent. Il ne désespère pas un jour, quand les finances le permettront, de doter ces postes



Armelle Combre et Gabriel Zurcher, directrice et président de Jura bernois Tourisme, n'ont eu aucun mal à faire accepter la dissolution de l'ancienne structure. PHOTO TEROL

à 100 pour cent. Mais, selon toute vraisemblance, cela n'interviendra pas avant Expo.02 (voir encadré). En dépit de cette mauvaise nou-

velle, la séance de dissolution s'est terminée sous les applaudissements pour le travail effectué par les bénévoles et collaborateurs. /STE

Sujet d'énerverment

En vue de l'exposition nationale, il paraît nécessaire de pouvoir largement compter sur les offices de tourisme afin de vanter les charmes de la région. Or il y a loin de la coupe aux lèvres. «Notre souhait serait d'assurer une présence sept jours sur sept, de 8h à 19 heures. Mais ni le canton de Berne ni les communes ne nous ont donné un signe pour couvrir cette dépense supplémentaire» a indiqué Armelle Combre, directrice de JBT.

«C'est un grand sujet d'énerverment. Je dois compter mes chakras pour ne pas descendre à Berne. Nous sollicitons 120.000

francs, soit moins que le minimum vital, mais le canton fait la sourde oreille alors que le budget de Tourisme neuchâtelois a littéralement explosé en vue d'Expo.02» a surenchéri Gabriel Zurcher.

Armelle Combre a encore expliqué que trois millions de visiteurs sont attendus sur l'arpechage de Bienne. Les organes touristiques disposeront de 100 m2 sur le terminal B pour attirer les visiteurs. «Mais avec 30.000 catalogues et au maximum 150.000 cartes à vol d'oiseau» à distribuer, notre taux de pénétration sera ridiculement bas», a insisté Armelle Combre. /ste

Lune sans vent

L'offre touristique de Jura-bernois Tourisme La Neuveville repose, notamment, sur les chemins de randonnée et les pistes de ski de fond. Les balades en traîneau, avec ou sans chiens, et les vols en parapente/delta sont également possibles. Toutefois, l'accent est porté cette saison sur les sorties en raquettes dans la région du Chasseral. Pour respirer l'air frais de la montagne, l'office propose des sorties sur une journée en compagnie de guides professionnels.

Le 26 janvier sera une date à retenir. Une sortie «pleine lune» est organisée. Le repas

sera servi dans une métairie. Mais le nombre de places est limité. Tentant!

Désolant en revanche: le Festival du vent ne sera plus reconduit. Son instigateur est prêt à remettre le bébé, mais Gabriel Zurcher ne s'engagera plus dans cette organisation, dont la dernière édition remonte à 1999. Pourtant le nom est déposé et protégé en Suisse. Ailleurs en Europe aussi du reste, mais par un organisme en Corse, qui avait omis que la Suisse est un îlot particulier au cœur de l'Europe. C'est cet oubli qui avait permis de créer un Festival du vent dans le district. /ste

Naviguer dans l'e-administration

La Neuveville ■ La Municipalité invite à parler Net. Utilisation aisée du site qui relie la commune au village planétaire

Le portail d'informations électroniques de La Neuveville a dernièrement été inauguré au centre des Epancheurs. «De ce cinéma, nous sommes connectés au reste du monde», s'est réjoui le conseiller communal Patrick Caudoux. Le président de la commission qui a développé le site (www.laneuveville.ch) précise néanmoins qu'il doit en-

core être amélioré: «Beaucoup de rubriques sont à étoffer. Vous, les utilisateurs, n'hésitez pas à contacter le webmaster pour suggérer des idées.»

Invité à parler du rapport entre internet et l'école, le conseiller d'Etat Mario Annoni a relevé que cette technologie est déjà présente dans la moitié des écoles du canton. «Cette inauguration nous rappelle la né-

cessité de former nos élèves; c'est le message que retient l'Instruction publique», a précisé son directeur. Fourre-tout de première classe, l'internet regorge de pages en tout genre. «Mais, reconnaît Mario Annoni, ce n'est pas important si les élèves ont parfois des connaissances plus vastes dans ce domaine que leur professeur. Les enseignants sont des conseillers en navigation. Ils leur apprennent à chercher et trier les informations et à juger de leur valeur. C'est sur l'esprit de synthèse que nous mettons l'accent!»

e-administration

Auteur d'une thèse sur l'administration électronique (e-administration), Olivier Glassey s'est exprimé sur les contraintes qui en découlent. S'il note que 60% des communes du pays sont dotées d'un site internet, l'investissement est relatif «si en arrière-plan il n'y a pas une organisation capable de gérer le tout». Les demandes d'accès aux documents officiels sont les requêtes les plus fréquentes, re-

marque-t-il. «Malheureusement, toutes les administrations n'ont pas un personnel capable de tenir à jour le site communal. D'autre part, celui-ci doit être convivial: un test a démontré que soixante personnes sur cent n'ont pas su acheter un billet de train par internet!» De ce côté, les concepteurs du site de La Neuveville se sont voulu rassurant: l'utilisation et la mise à jour du contenu sont d'une simplicité enfantine. /STE



En coupant symboliquement le cordon, Raymonde Bourquin, maire de La Neuveville, a connecté la commune au reste du monde. PHOTO TEROL

PUBLICITÉ

Entrez dans la danse!

- PUMPING CLASSES
- Step Aérobie
- Body forming
- Low Impact

FITNESS-CENTRE

MAX BOEGLI

Beaux-Arts 4 - Neuchâtel
Tél. 032 / 724 76 36

Abonnements au mois (sans contrat) pour dames et messieurs • Première séance gratuite sans engagement • Parking à proximité immédiate.

Actions du

**PROFITEZ-EN: ICI,
POINTS CUMULUS
SUPPLÉMENTAIRES**

**BONUS
10x
POINTS CUMULUS**

Truffes

MINIATURES

Prestige
PRALINÉS DU CHOCOLATIER



**Tous les pralinés en boîtes et sachets
(sans les boules)**



Tout l'assortiment Pancho Villa

**BONUS
100
POINTS CUMULUS**

Yvette
soft



**Tous les produits de lessive
pour linge fin
(sans M-Budget)**



**M-CUMULUS:
des points,
des économies.**

Pour des raisons techniques,
vous ne pouvez pas recevoir
de points de bonus dans certains
magasins.



Huile d'olive Monini
50 cl **1.40 de moins**
1 litre **2.10 de moins**
Exemple:
50 cl

5²⁰
au lieu de 6.60



Toute la petite boulangerie précuite
-.60 de moins

Exemple:
Petits pains croustillants précuits, 300 g

1⁸⁰
au lieu de 2.40



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Plateau de fromages
Sélection Gourmande**
500 g

11⁵⁰
au lieu de 14.50



50%

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Tablettes de chocolat
le lot de 4 x 400 g

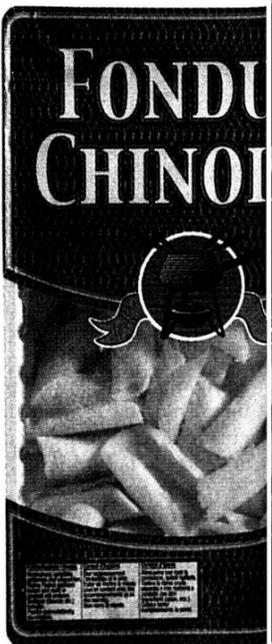
Exemple:
2 Chocolata + 2 Lait/Noisettes

6⁵⁰
au lieu de 13.-

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Chinoise de dinde et
de poulet, surgelée**
les 100 g

2²⁰
au lieu de 2.80

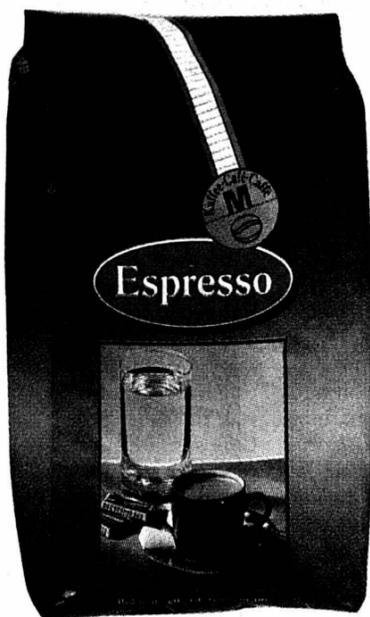


1.12 au 17.12

Tous les feuilletés
pour l'apéritif Happy
Hour, surgelés
1.- de moins

Exemple:
Feuilletés Apéro
420 g

4.40
au lieu de 5.40



Tous les cafés
en grains ou moulus
(sans M-Budget)

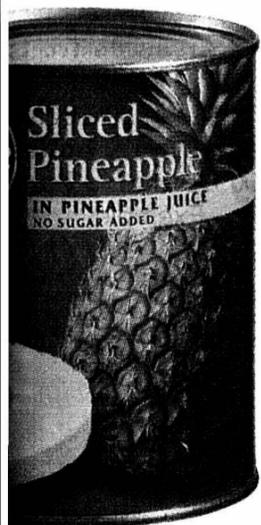
210/250 g **-.50 de moins**
420/500 g **1.- de moins**

1 kg **2.- de moins**
Exemple:

Espresso en grains
500 g

3.50

au lieu de 4.50



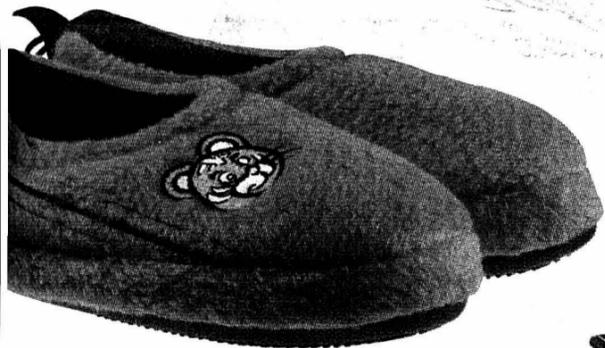
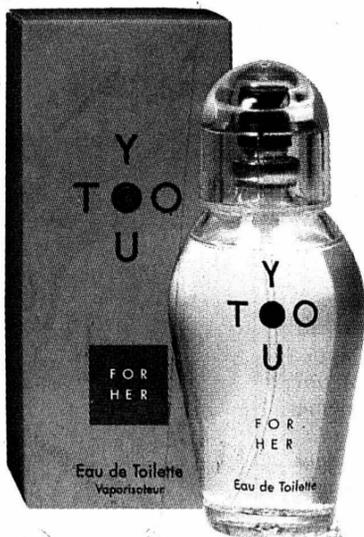
Toutes les eaux de toilette
féminines et masculines

50 et 75 ml

3.- de moins

Exemple:
You Too for her
50 ml

15.-
au lieu de 18.-



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Chaussons pour enfant,
dessus fleecé**

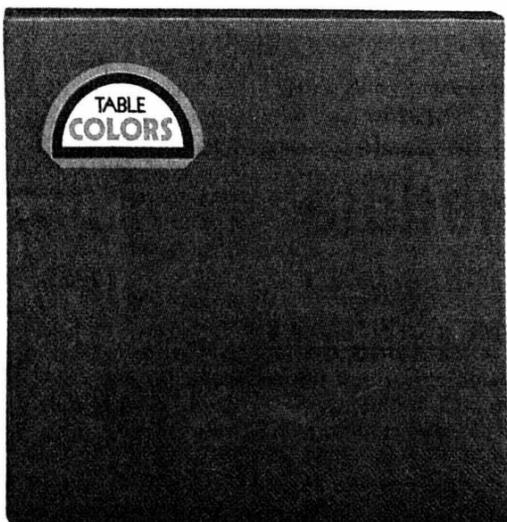
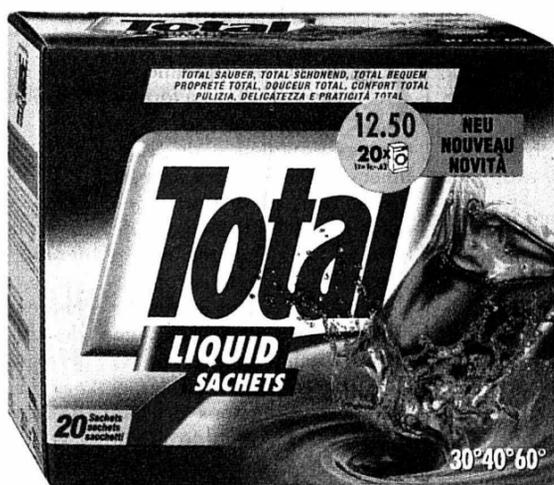
couleurs: noir ou orange
pointures doubles
28/29-34/35
(art. n° 8450.412)

8.-

Tous les produits de
lessive Total à partir de
1 kg/1 litre

9.90

au lieu de 12.50



Tout l'assortiment Table Colors
à partir de 2 articles

-.50 de moins l'un

Exemple:
Serviettes bleues en papier

2.-
au lieu de 2.50

Boissons

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

Eau minérale Vittel
le lot de 6 x 50 cl

3.20 au lieu de 4.80

le lot de
6 x 1,5 litre

5.- au lieu de 7.50
(+dépôt)

Charcuterie

**Salami Rapellino
Classico et Grottino
Rustico**

élaborés en Suisse
avec de la viande
suisse, prétranchés
en barquette
les 100 g

3.- au lieu de 4.10
la pièce de 400-600 g
les 100 g

2.70 au lieu de 3.80

Conserves

Chanterelles
en bocal de 190 g et
mini-épis de maïs
en bocal de 330 g
(sans M-Budget)

1.- de moins

Epicerie

**Aceto Balsamico
di Modena**
le flacon de 50 cl

3.20 au lieu de 4.-

Frais et tout prêt

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Raviolo Bio aux
épinards et à la
ricotta Anna's Best**
le lot de 3 x 250 g

8.90 au lieu de 12.60

Fromage

Emmental surchoix
les 100 g

1.60 au lieu de 2.-

Poisson

**Filets de truite fumés
Luxor**
125 g **Fish&Co.**

3.20 au lieu de 4.30

**Suprêmes de truite
fumés Luxor**
100 g **Fish&Co.**

3.20 au lieu de 4.20

Surgelés

**Mini-Windy's et
Mini-Pâtisserie**
1.- de moins

Hygiène

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Serviettes à
démaquiller Linsoft**
le lot de 3 étuis-carton
ou cubes
3 x 150 pièces

4.20 au lieu de 5.40
3 x 100 pièces

4.20 au lieu de 5.10

ESPOIR

Un îlot de verdure au cœur du bourg

Marin ■ *Le projet d'une vraie place de village, au lieu dit «Le banc des menteurs», vient d'être présenté au public. Un espace où parents, élèves, jeunes et anciens pourraient se rencontrer*

Par
Christiane Meroni

Les Marinois auront sans doute, eux aussi, une vraie place de village. Un îlot de verdure au cœur de leur bourg. Une place sur laquelle le banc des menteurs ne serait en aucun cas banni. Un espace susceptible, en tout cas, de répondre à l'absence actuelle d'un vrai centre. Un espace vert où parents, élèves, jeunes et vieux pourraient se rencontrer. Une agora où le peuple de Marin pourrait lui aussi siéger. A sa manière et quand bon lui semblera!

L'avant-projet de cette place de village, qui pousserait à l'intersection des rues Auguste-Bachelin, de la Fleur-de-Lys et de

la Gare, a été présenté dimanche au public.

Outre réaménager la cour d'école enfantine et primaire du vieux collège, l'avant-projet prévoit de couvrir le préau. D'installer et de couvrir, également, des places de cycles et d'implanter des jeux fixes.

La zone ludique mixte des écoles primaire et secondaire serait, elle aussi, réaménagée. Le Hobby-Land - aire de street-ball et de ping-pong - serait à son tour mis en conformité.

Une place de village, parfaitement indépendante des cours des collèges, serait créée. Avec banc public, fontaine et bacs à fleurs amovibles.

Agrandi, le parking de l'Esplanade Perrier, sur la rue de la Gare, offrirait un accès direct

au parking public souterrain de la Construction scolaire à usage multiple (Csum).

Un concours d'idées

L'idée de créer une nouvelle place au lieu dit «Le banc des menteurs», plutôt qu'à la place du hangar, situé derrière le fameux banc, n'est pas nouvelle. Elle remonte à décembre 1999 et est issue d'une motion interpartis. Acceptée par les élus, elle a alors fait l'objet d'un concours. En juillet 2001, cinq bureaux d'ingénieurs et d'architectes ont été invités à y participer.

Tout futur avant-projet doit impérativement tenir compte de l'aménagement de la future place du village et de la cour du vieux collège.

Le 23 octobre dernier, un jury, désigné par le Conseil communal et composé de sept personnes, a statué. La discussion fut nourrie. Les avantages et les inconvénients, passés à la loupe! L'avant-projet de Serge Gard, du bureau d'architecture et d'urbanisme Meystre SA, fut finalement retenu.

Pour Francis Monnard, conseiller communal marinois et chef de l'urbanisme, «la seule idée de remodeler cette place fait preuve d'une volonté des autorités d'apporter un nouveau visage à la commune. En proposant le rachat des anciens garages Fischer, elle permet de mettre en valeur la magni-

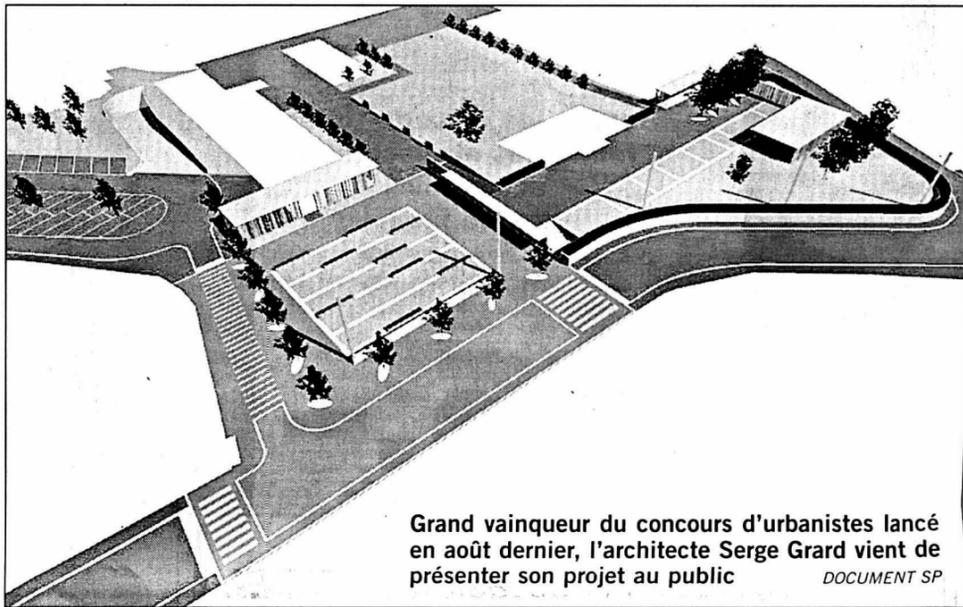
fique première maison de la rue de la Fleur-de-Lys, qui, en passant, fut le premier bureau postal de Marin.»

Modérer le trafic

Déplacé, le «banc des menteurs», qui séparerait alors physiquement les préaux scolaires des voies de circulation, ne ferait que retrouver sa position originelle. D'autre part, la nouvelle intersection de la rue de la Gare sur la Fleur-de-Lys, à sens unique, serait une réelle tentative de modération du trafic dans la zone centrale du village. Et Francis Monnard d'expliquer: «Certes, nous sommes tenus par une forte contrainte: l'entrée du

parking souterrain de la Csum. Mais, autre point intéressant, la nouvelle configuration de la rue de la Gare permettrait tout simplement de doubler la surface du parking. Cette amélioration nous paraît, entre autres, extrêmement importante.»

Un projet va très probablement suivre ce concours. Pour autant, cela va de soi, que les élus acceptent de débloquer un crédit d'étude. Comme aucune velléité politique n'est encore sortie d'un quelconque tiroir, après le crédit d'étude, c'est au crédit de construction de devoir passer la rampe! /CHM



Grand vainqueur du concours d'urbanistes lancé en août dernier, l'architecte Serge Gard vient de présenter son projet au public DOCUMENT SP

Un nom point trop ringard!

«*Verba volant, scripta manent*» («Les paroles s'envolent, les écrits restent»). Et nous avons justement peur que le nom Henripolis, qu'on retrouve sur le plan de l'architecte pour cette nouvelle place, ne reste à jamais.»

Trouvant néanmoins louable l'effort de ne pas faire oublier le passé aux Marinois - même s'il s'agissait de rêves et de projets

quelque peu mégalomanes ayant trait à un des rois Henri qui aurait marqué de son empreinte l'histoire de Marin -, une poignée d'élus estime quand même que le nom Henripolis est trop pompeux, voire franchement ringard et... déplacé.

«D'aucuns de nos concitoyens, peu férus d'histoire ancienne et de latin, se demanderont sûrement ce que vient faire ce policier Henri, ou Henri de la

police, sur la nouvelle place du village. D'autres pourraient d'ailleurs bien l'appeler carrément place de la Police!»

Pour parer à cette éventualité, les élus proposent tout simplement de l'appeler place des Menteurs (en souvenir du banc du même nom).

«Ainsi, chacun de nous pourra penser que la nouvelle place lui aura été personnellement dédiée!» /chm

COLOMBIER

Cescole: budget approuvé

Réuni récemment sous la présidence de Claude Grosjean, le Conseil intercommunal de Cescole a précédé à l'examen du budget 2002. Le coût prévu par élève se monte à 14.191 fr., soit une augmentation de 5,5% par rapport au budget 2001. Cette augmentation s'explique par un effectif légèrement supérieur à celui de l'année précédente, par la mise en service du nouveau bâtiment et par l'augmentation des traitements. De plus, une somme importante pour l'entretien du bâtiment est prévue pour 2002. Au vote, ce budget a été accepté à l'unanimité. La direction a présenté un tableau de l'évolution des effectifs pour les quatre prochaines rentrées. Dès août 2003, l'école comptera près de 800 élèves. /pas-réd

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ **DISTRICT DE LA NEUVEVILLE**
■ Police cantonale: 751 75 81.
■ Médecin de garde: durant la semaine, chaque médecin assure la garde de ses patients.
■ Pharmacie de service: du Landeron, Le Landeron, 751 35 34, jusqu'au 14.12. Le soir pendant la semaine uniquement sur appel téléphonique préalable.

■ Plateau de Diesse: durant la semaine, chaque médecin assure la garde de ses patients.

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque: lu-je 16-18h, sa 9-11h. Ludothèque: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

Décharge chimique surveillée de près

Bonfol ■ *La commission veut prendre les avis d'experts*

Les préparatifs en vue de l'assainissement de la décharge chimique de la chimie bâloise (BCI), à Bonfol, disent toute l'importance de cette opération. La BCI a récemment regretté que son souhait d'étudier la vitrification de la décharge ait été écarté par la Confédération et le canton. La commission d'information, qui groupe tous les partenaires intéressés, entend, elle, se doter de moyens performants afin d'analyser tous les projets d'assainissement, sur la base de rapports trimestriels fournis par la BCI.

«Un exemple»...

La commission souhaite aussi renforcer la coopération transfrontalière, afin que tout risque de pollution en France voisine soit écarté. Elle entend surtout

consulter des experts dont le mandat de travail reste toutefois à définir.

Hier, René Longet, qui préside la commission, a indiqué que celle-ci doit être un exemple pour la Suisse, où tant de décharges doivent aussi être assainies. Cette décision est un succès évident pour les syndicats et les organisations non gouvernementales, qui ont obtenu cet appui d'experts afin de contrôler en fait ce que les experts officiels du canton et de la BCI proposeront.

Ces deux experts seront rétribués par la commission d'information, laquelle est financée par tous les partenaires intéressés dans ce dossier complexe. Une simplification des méthodes d'information de la commission serait aussi souhaitable. /vig

EN BREF

PORRENTROY ■ Origine du détenu décédé connue. Comme annoncé hier, un détenu de la prison de Porrentruy est décédé, samedi, après avoir été transporté d'urgence à l'hôpital du lieu. Il est décédé peu après midi, suite à un malaise. Le procureur Yves Maître a ordonné une autopsie et une enquête de police pour éclaircir les faits.

Le détenu en question était suivi par un médecin en raison d'une hépatite C. D'origine française et habitant la région de Delémont, la quarantaine, il avait été condamné comme récidiviste pour de petits délits. C'est un ancien toxicomane. Les résultats de l'autopsie ne seront dévoilés qu'au terme de l'enquête de police. /mgo

La paroisse réformée veut aller de l'Avent

Saint-Imier ■ *Ouverture nocturne à la collégiale*

Comme de coutume, la paroisse réformée évangélique et les femmes protestantes de Saint-Imier convient le public à passer un moment de détente et de rencontre dans l'ambiance de l'Avent, en dégustant le vin chaud et les pâtisseries qui seront offerts. Cette ouverture nocturne de la collégiale aura lieu vendredi prochain.

Le programme se composera des productions des enfants du Puzzle, du Petit Chœur, du catéchisme de 5e, et, à 21h, du concert de l'ensemble Coup de chœur, qui interprétera des extraits de la «Messe», de Dvorák, sous la direction de Maurice Baumann. Une collecte en faveur des Car-

tons du cœur sera également organisée.

Chants bibliques

Le Coup de chœur se produira encore à deux reprises à la collégiale de Saint-Imier: lundi 24 décembre, à 23h30, et dimanche 30 décembre, à 17 heures. Ce dernier sera suivi par des chants bibliques de Dvorák, interprétés par Laura Cantagalli: une «Suite pour orgue», de Frantisek Tuma (menuet, sicilienne, gavotte), et «Moto Oscinato», de Petr Eben, extrait de la «Musique de dimanche», interprétés à l'orgue par Martin Kasperek. /comm-réd

Collégiale de Saint-Imier, vendredi, de 18h à 22 heures

Troisième module CIP et CPLN

■ *Cours pour le brevet de formateur d'adultes*

Le Centre interrégional de Tramelan (CIP) et le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) collaborent pour professionnaliser le domaine de la formation des adultes. La voie retenue permet d'obtenir une certification modulaire et/ou l'accès au Brevet fédéral de for-

mateur et formatrice à l'issue de trois modules.

Le troisième module commencera en janvier 2002 et peut encore accueillir deux participants. En revanche, le deuxième affiche complet. Renseignements: Catherine Volluz-Gross, au tél. 486 06 06. /comm

COLOMBIER

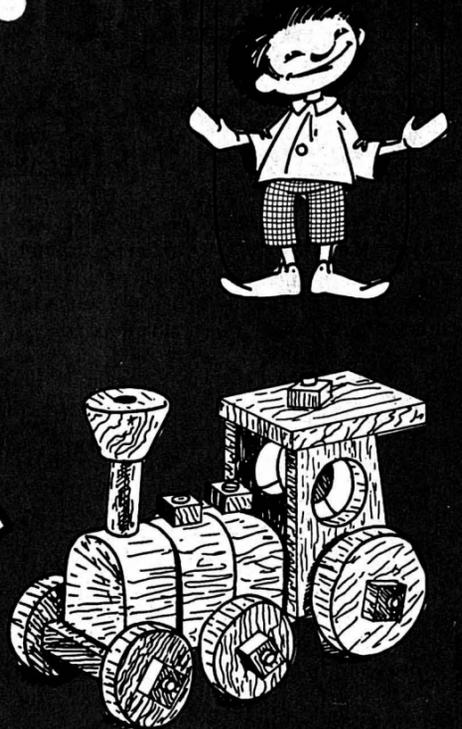
Précisions sur le parage

C'est un budget 2002 présentant un excédent de charges de 66.400 fr. qui sera soumis, jeudi, à l'approbation des élus de Colombier. Le Conseil communal rapporte que ce résultat est obtenu en maintenant le coefficient fiscal à 93%, mais en augmentant le prix de la consommation de l'eau de dix centimes par mètre cube et celui de la taxe d'épuration de quinze centimes. Ces deux augmentations ont été rendues obligatoires par la nécessité d'autofinancer ces comptes alors que des réserves ne sont pas encore créées au bilan.

Le problème du parage des voitures lors d'Expo.02 sera par ailleurs évoqué au chapitre des communications du Conseil communal, notamment l'installation d'un horodateur sur la place du tram. A Colombier, il apparaît que les quatre parkings principaux devront, en priorité, être réservés aux clients des restaurants et des commerces, aux habitués du camping et de la plage, aux militaires, ainsi qu'aux pendulaires «park and ride». Sur le parking de la place du tram, il est prévu d'installer un horodateur de type solaire dont le montage et la mise en service reviennent à 17.000 francs. La durée de stationnement, limitée à dix heures, est destinée à dissuader le visiteur d'Expo.02 d'utiliser cette place plutôt que les parkings officiels. /cpa

Exposition-animation du 10 au 29 décembre

Dans un décor de Noël, Marin-centre accueillera une exposition d'anciens jouets du XIX^e et début du XX^e siècles, présentés à l'intérieur de vitrines dans un décor de circonstance.



20 marin centre

41 commerces, 2 restaurants, 1 pharmacie, 1 banque, 3 bancomats, 2 bars-à-café, 1 bar, 1 office de Poste 1 postomat, 1 M-Finance Shop BANQUEMIGROS - Ouvert le lundi de 13h. à 18h.30 (Gourmessa et Restaurants dès 11h.) - Mardi, mercredi et vendredi de 8h. à 18h.30 - Jeudi nocturne jusqu'à 20h. - Samedi 8h. à 17h. 1700 places de parc gratuites dont 750 couvertes.

www.marincentre.com

Jeudi 13 décembre nocturne jusqu'à 21 h 30



A l'occasion de **NOËL**

Boutique Liliane

Peseux Grand-Rue 15
Tél. 731 67 51
Fermé le lundi matin

**Vous offre 30% sur la collection
hiver durant décembre 2001!**

028-335045

Minie

vous sourit

... à la date de votre choix,
du lundi au samedi!

2 quotidiens

L'EXPRESS L'Impartial

+ 1 site Internet

BAZAR
www.bazar.ch/01

= 3 chances de succès!



VOTRE PETITE ANNONCE paraît dans les deux quotidiens neuchâtelois, au prix d'un seul. De plus, elle est accessible, durant 2 semaines, sur un site Internet.

CONSTRUISEZ VOTRE VILLA AVEC NOUS



■ NOUS DISPOSONS DE TERRAINS:

La Chaux-de-Fonds: 7 parcelles au nord et 2 parcelles au sud (également parcelles communales).
Le Locle - Les Brenets - La Sagne - Les Ponts-de-Martel - Le Cerneux-Péquignot - Les Geneveys-sur-Coffrane - La Ferrière - Les Bois - Fontainemelon - Savagnier - Cernier...

Peut-être disposez-vous déjà d'un terrain?

- Venez consulter nos **magnifiques maquettes** de type traditionnel ou moderne qui peuvent vous être confiées quelques jours.
- Votre villa peut-être **personnalisée et conçue sur mesure** en étroite collaboration avec vous selon vos goûts, vos besoins et adaptée à vos moyens financiers.
- Nos constructions sont réalisées par des **maîtres d'état de notre région** exclusivement.
- Nos **prix** sont **forfaitaires**.
- Notre conseiller est à votre disposition pour établir **gratuitement un plan financier** et négocier votre prêt bancaire aux meilleures conditions.
- **Consultez-nous** pour une étude gratuite et **sans engagement**.
- Profitez de **visiter nos villas en cours de construction** dans la région.

espace & habitat

Tél. 032/913 77 77/76 - www.espace-et-habitat.ch

132-104715000

Bulletin de commande à découper

		Privé	Commercial
		Fr. 17.-	Fr. 36.-
		Fr. 23.50	Fr. 52.-
		Fr. 30.-	Fr. 68.-
		Fr. 36.50	Fr. 84.-
		Fr. 43.-	Fr. 100.-
		Fr. 49.50	Fr. 116.-
		Fr. 56.-	Fr. 132.-
		Fr. 62.50	Fr. 148.-
		Fr. 69.-	Fr. 164.-
		Fr. 75.50	Fr. 180.-
		Fr. 82.-	Fr. 196.-
		Fr. 88.50	Fr. 212.-

Lettres, ponctuations et espaces: chacun une case. Délai de parution: 2 jours avant 12 h. Les abréviations ne sont pas acceptées. (TVA en sus.)

Cochez la rubrique qui convient: Immobilier à vendre. Immobilier à louer. Demande de location. Demande d'achat. Véhicules d'occasion. Animaux. Recherche à acheter. Perdu/trouvé. Rencontre. Divers. A vendre. Vacances. Demande d'emploi. Offre d'emploi.

Cochez si nécessaire: Sous chiffres: 2 lignes + taxe de 30 francs.

Date(s) de parution:

Entreprise: _____ Nom: _____ Prénom: _____

Rue et No: _____ NPA/Localité: _____ Signature: _____

PUBLICITAS

Neuchâtel: rue Saint-Maurice 4, téléphone: 032 729 42 42

La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 14, téléphone: 032 910 20 50

Imprimerie en faillite

La Chaux-de-Fonds ■ Neuf employés restent sur le carreau

L'imprimerie Favre, ex-Typoffset, a déposé son bilan la semaine dernière et fermé abruptement ses portes. Neuf employés et les deux administrateurs sont sur le carreau.

Favre SA Imprimerie avait repris à fin 1999 les activités de Typoffset, dont la faillite avait été prononcée en automne de la même année. Favre, à Saint-Imier, avait été rachetée quelques années plus tôt par le patron de Typoffset Marcel Guerdat. Elle-même en sursis concordataire, Favre a cependant pu poursuivre ses activités, à La Chaux-de-Fonds dans les locaux de Typoffset à l'allée du Quartz, malgré d'évidents problèmes de trésorerie.

Au syndicat des arts graphiques Comedia, on note que les salariés ont en quelque sorte joué un rôle de bouclier pour permettre à l'imprimerie de payer ses factures – papier, encre, etc. – au comptant ainsi que l'exigeaient les fournisseurs. «A la fermeture, il y a jusqu'à quatre mois d'arriérés de salaires», dit un délégué syndi-

cal. A entendre le délégué, les employés espéraient toujours un redressement et ont tout donné pour que l'entreprise survive. Favre avait semble-t-il passablement de travail ces derniers mois et jusqu'en janvier prochain. Côté syndical, on n'a jamais pu avoir accès aux comptes de l'imprimerie.

Le personnel se retrouve du jour au lendemain dans une situation difficile. Pour la plupart quinquagénaires, les employés ont peu de chance de retrouver du travail dans une branche qui a largement supprimé des emplois ces dernières années.

C'est l'assurance chômage qui prendra en charge les salaires impayés, dans le cadre des indemnités en cas d'insolvabilité. En l'occurrence, les employés sont couverts de ce côté-là, y compris pour le 13e salaire et les vacances. Ils toucheront une tranche importante avant Noël.

L'administrateur Marcel Guerdat était inatteignable hier pour commenter la faillite de son entreprise. /RON

A retrouver d'urgence

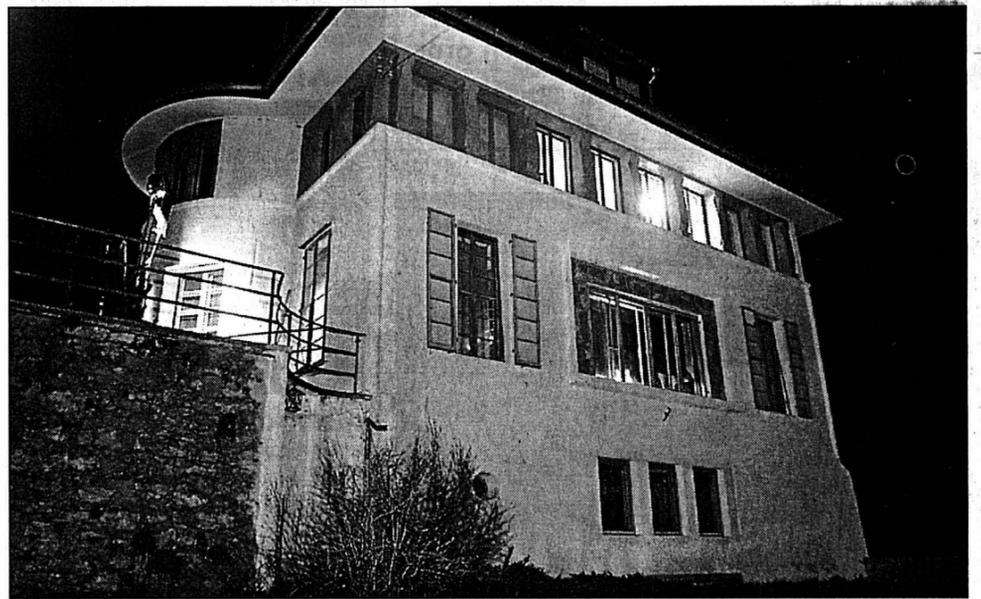
Maison Blanche ■ L'association est à la recherche de précieuses archives du Corbusier pour compléter l'étude historique

Par
Léo Bysaeth

Mandatée par l'association Maison Blanche pour effectuer l'étude historique de la villa Jeanneret-Perret, Pouillerel 12, construite en 1912 par Le Corbusier, Catherine Courtiau, historienne de l'art établie à Genève, est à la recherche de documents. Il s'agirait de réunir les noms des entreprises qui avaient été mandatées à l'époque de la construction, puis celles ayant œuvré aux transformations.

Toute information est la bienvenue, que ce soit de la correspondance, des devis, factures, plans, photos. Des témoignages oraux seraient également les bienvenus.

Les plans d'exécution sont restés introuvables, tout comme les plans des interventions ultérieures. Seuls les plans de dépôt de permis sont en possession du Service d'urbanisme, confirme Jean-Daniel Jeanneret. Or ces plans «présentent de nombreuses différences» par rapport à l'objet fini. Des indices laissent à penser que l'architecte a apporté



Charles-Edouard Jeanneret-Gris, alias Le Corbusier, n'a pas suivi à la lettre les plans déposés avant la construction de la maison destinée à ses parents. PHOTO A-LEUENBERGER

des modifications en cours de construction, notamment pour ce qui est de la distribution des pièces et les façades.

Mais où trouver des sources qui permettraient de documenter les étapes de la construction et des rénovations de la Maison

Blanche? Jean-Daniel Jeanneret pense surtout aux archives des entreprises de construction de l'époque, dont la plupart ont aujourd'hui disparu. Certains héritiers pourraient les avoir gardées. Il ne reste qu'à fouiller les greniers. Et rapidement, car

l'historienne de l'art doit terminer la première étape de son travail à fin décembre. /LBY

En cas de trouville: association Maison Blanche, case postale 2329, 2302 La Chaux-de-Fonds, courriel: contact@villa-blanche.ch

Appel à des familles prêtes à s'ouvrir

Accueil ■ L'organisation AFS cherche des bénévoles

Engagées au sein d'AFS-Suisse, deux jeunes chaux-de-fonnrières, Sarah Gerster et Jenny Leuba, se démènent pour trouver des familles d'accueil dans la région. Il s'agit d'intégrer, durant onze mois, un jeune venu d'ailleurs au sein même d'une famille d'accueil bénévole. L'expérience est bien entendu extraordinaire pour le bénéficiaire. L'est-elle pour les familles d'accueil? Elles doivent faire preuve d'une grande disponibilité et assumer les frais de logement et de nourriture sans contrepartie financière.

Sybille Leuba, maman de Jenny, dont la famille a accueilli une jeune Allemande, place le débat sur un autre plan: «Il faut être ouvert, avoir envie de vivre une aventure humaine. Ça amène une remise en question, car celui que l'on accueille nous observe également, comme nous l'observons. En une année, les rapports évoluent, le jeune change, c'est passionnant.»

L'an prochain, une septantaine de jeunes gens et jeunes filles en provenance de treize pays différents viendront passer onze mois en Suisse. Une quinzaine d'entre eux ont été attribués à la Suisse romande. Actuellement, il manque encore une dizaine de familles d'accueil en Suisse romande, indique Elisabeth Jobin, directrice des programmes pour la Romandie.

Elle concède qu'il est devenu plus difficile que par le passé de trouver des familles d'accueil: «Les gens hésitent à s'engager pour d'aussi longues périodes». Néanmoins, le concept tient la route et les échos sont excellents. L'organisation, d'origine américaine, a bien évolué depuis les



Jenny Leuba (à gauche) et Sarah Gerster (à droite) entourent Tiffany: venue d'Afrique du Sud, cette dernière a passé onze mois dans une famille de la région. PHOTO GALLEY

temps historiques de sa fondation, juste après la Première Guerre mondiale. Le réseau AFS (pour «American Field Service») couvre aujourd'hui 60 pays. Il offre chaque année à 10.000 jeunes la possibilité de participer à un programme.

Les jeunes ne sont acceptés qu'après une sélection approfondie. Le jeune s'engage à respecter les règles émises par ASF. L'organisation prévoit aussi, sur place, des contacts réguliers avec un parrain ou une marraine. En cas d'incompatibilité ou d'autres problèmes plus importants, le séjour peut être écourté. /LBY

AFS, Rue du Pont 22, 1003 Lausanne, tél. (021) 251 67 40, courriel: info@afs.ch

Flexible comme Flexome

Hébergement ■ Deux jeunes Chaux-de-Fonniers novateurs

Un défi à relever! Lorsque Expo.02 a lancé un concours pour un hôtel modulaire, chic se sont dit Jean-Louis et Nicolas Baume. Leur petite société de sept personnes, Metal Plan SA, installée à La Chaux-de-Fonds, est active dans la construction métallique. Les deux patrons sont l'un serrurier de formation et l'autre dessinateur en bâtiment.

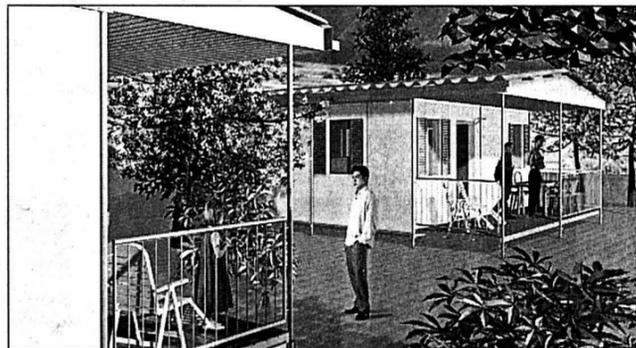
Disposant ainsi des compétences nécessaires et jamais à court d'idée, Jean-Louis et Nicolas Baume se sont mis à la planche à dessin. Ils ont abandonné l'idée de l'hôtel modulaire, «un concept sans débouchés», et se sont concentrés sur une gamme de constructions plus modulables, en trois types – bungalows, mobilhomes et grands volumes pour des salles de classe, bureaux, etc. –, avec des surfaces allant de 13 m² à 105 mètres carrés.

«C'est original et nouveau par rapport aux conteneurs où la structure porteuse est noyée dans les parois et manque de souplesse. Dans nos modèles, cette structure repose sur des pieds métalliques réglables et

est indépendante des panneaux sandwich de façade, apportant une grande souplesse de disposition», disent les concepteurs. La couverture sèche est en bac acier. Tous les éléments se transportent facilement, sans le besoin d'une grue.

Autre grand avantage du système des frères Baume, les constructions se montent à la main, en un temps record. «Des constructions comme celles-là ne se font plus en Suisse», commente Nicolas Baume. On en trouve en Hollande, en Angleterre, en France, «mais nous sommes en tête dans le rapport qualité-prix». Appréciation confirmée par l'Ompi (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) qui a reconnu la qualité novatrice de ces réalisations et accordé un brevet de «construction à montage rapide».

L'équipe de Metal Plan SA voit un développement dans le secteur de locaux collectifs – pour des salles de classe temporaires, par exemple lors de travaux de réfection. Des discussions sont notamment en cours avec la ville de La Chaux-de-Fonds. /IBR



Familiales ou à l'usage de bureaux, école, et autres, les constructions Flexome sont simples à monter comme on peut le voir sur le site Internet: www.flexome.ch. PHOTO SP

Dans l'enfer de la poudre

Le Locle ■ Des faux billets pour acheter de la drogue

S'il devait y avoir un profil type du consommateur de drogue, le trio qui comparait hier devant le Tribunal correctionnel du Locle n'est pas très représentatif, a estimé le représentant du ministère public. Sans nier la gravité des faits reprochés, à F. L. surtout, Nicolas Aubert a parlé de «fatalité». Car autant le premier prévenu que son amie, ou encore son copain M., sont des gens intelligents, capables d'efforts et de réussir des études.

Pour preuve, le dernier est cadre dans une entreprise avec un salaire supérieure à la moyenne. C'est contre lui que pesaient le moins de charges. Il a été condamné à douze mois avec sursis durant deux ans, le tribunal n'ayant retenu que la consommation de stupéfiant. Son arrestation a eu l'effet d'un déclic puisqu'il a, dès lors, totalement décroché. Son absence d'antécédents a aussi joué en sa faveur. Accro, il a surtout joué le rôle de chauffeur de taxi pour L. lorsqu'il s'agissait de s'alimenter sur les marchés allemands. A son insu, ce dernier faisait du bénéfice sur son dos.

Des sommes importantes

Le cas de L. est nettement plus grave. Le procureur le soupçonne même d'avoir aussi revendu de la drogue car, selon les quantités achetées, il aurait dû déboursier 174.000 francs.

C'est notamment pour trouver de l'argent qu'est intervenue son amie, consommatrice elle aussi qui, «au début par jeu», explique-t-elle, a utilisé la photocopieuse performante

de son ex-employeur pour contrefaire un billet. Elle l'a présenté à L. qui est tombé dans le panneau. Dès lors ce fut l'engrenage et des faux billets sont sortis de la machine pour un montant de 2400 francs. C'est surtout pour cette faute, la prévenue étant décidée à prendre ses distances avec L., qu'elle a été condamnée à 60 jours d'emprisonnement assortis d'un délai d'épreuve de trois ans, sans révocation d'un précédent sursis. Elle devra continuer à suivre un traitement ambulatoire.

Le poids de la récidive

Le cas de son ami était évidemment plus grave puisqu'il lui était non seulement reproché d'avoir acheté, avec son copain M., plus de quatre kilos de «blanche», mais qu'il est aussi récidiviste et qu'il a, toujours selon le procureur, joué le rôle d'instigateur des faux billets. Récemment en rupture de ban «à la suite d'un malentendu», F. L. a retrouvé un établissement fermé où il entend réussir sa réinsertion sociale dans l'espoir de reprendre ultérieurement des études. Raison pour laquelle Nicolas Aubert a estimé nécessaire de lui laisser une dernière chance.

Il a réclamé deux ans et demi de réclusion suspendus au profit du placement en cours. Le tribunal a maintenu cette condition, en y incluant une révocation de sursis pour lui infliger 24 mois de détention assortis de la plus importante part de frais. Soit près de 14.000 francs sur un total de 21.000 francs. /JCP

Toujours à votre service
Qualité et Fraîcheur
avant tout

Cash 
FRUITS

M. Bernasconi
Primeurs en gros

Rue de la Serre 19-21 Tél. 032/914 77 07
2300 La Chaux-de-Fonds Fax 032/914 77 17



OPEL 

Les Garages Lanthemann sa

2016 Cortailod, Ch. des Murgiers, 032/ 842 42 20 • 2072 St-Blaise, Rte de Neuchâtel, 032/753 11 53

VÉHICULES D'OCCASIONS

Opel Astra
Cabriolet Celebration

Vert métal, 1995, 45.000 km.
Echange - Garanties
Tél. 032/753 11 53
ou 078/714 73 76

028-334259/DUO

Opel Astra G

1.6 Club Caravan
vert métal, 1998, 67.000 km.
Garantie.
Tél. 079 230 57 22

028-334259/DUO

Pianos
très bon
marché

bon état,
prix sacrifié,
cause manque
de place.

Téléphone
079/332 06 57.

Compresseurs

Atlas Copco

Tél. 026/322 22 77, fax: 026/323 16 84
Noesberger TAC SA, 1717 St. Ours
(Fribourg)

Cliquez sur : **forum**

Votre avis sur des sujets d'actualité.
 Participez au débat en direct.

L'EXPRESS

www.lexpress.ch



1,9% Leasing

Alfa 156 Alfa Sportwagon Alfa 166

Offrez-vous un cadeau de Noël! Jusqu'à fin décembre, le leasing pour l'Alfa 156, l'Alfa Sportwagon et l'Alfa 166 est à 1,9% seulement. Une offre séduisante à ne pas laisser passer!

Cette action spéciale n'est pas cumulable avec d'autres offres et seulement valable pour les modèles 2001.

1,9% Leasing

Exemple de leasing, valable jusqu'au 31.12.2001: Alfa 156 1.8 Twin Spark, prix Fr. 35 500.-, durée 36 mois, 10 000 km au total, pour Fr. 364.75 par mois et un acompte de 15% du prix catalogue. Casco totale obligatoire. TVA comprise dans le prix.

Concessionnaire Alfa Romeo

Neuchâtel: Garage et Carrosserie M. Fachinetti,
032/720 22 30
Neuchâtel: GPS-Automobiles SA, 032/725 12 12



PROFESSIONS MÉDICALES

Anne Sandoz

médecin-dentiste SNMD-SSO

informe son aimable clientèle qu'elle a repris son activité.

Elle a en outre le plaisir d'annoncer la collaboration du

D^r Luc Lacoursière

à son cabinet

Rue du Temple-Neuf 4, 2000 Neuchâtel.
Tél. 032/725 92 72.

028-334982

NOCTURNES

Jeudis 13 et 20 décembre

MMM Marin-centre

MM Neuchâtel rue de l'Hôpital

M Fleurier

jusqu'à

21h30

Jeudi 13 décembre

M Boudry

jusqu'à

22h.

Mercredis 12 et 19 décembre

MM Peseux

jusqu'à

21h30

MIGROS

LES CINÉMAS À NEUCHÂTEL

APOLLO 1 710 10 33

ATLANTIDE - L'EMPIRE PERDU
Pour tous. 2^e semaine.
V.F. MA 13h45, 16h.
De Gary Trousdale et Kirk Wise.
Le nouveau Disney!
Comme son grand-père explorateur, il rêve de découvrir la cité perdue. Et un jour...

APOLLO 1 710 10 33

PAS UN MOT
16 ans. 2^e semaine.
V.O. s.-t.fr./all. MA 18h15, 20h45.
De G. Fleder avec M. Douglas, S. Bean, F. Janssen.
Thriller haletant! Psychiatre, il doit extirper un code à 6 chiffres à une cliente s'il veut revoir sa fille vivante...

APOLLO 2 710 10 33

THE BARBER: L'HOMME QUI N'ÉTAIT PAS LÀ
12 ans. 4^e semaine.
V.F. MA 18h.
De J. Coen avec B. B. Thornton, F. McDormand, J. Gandolfini.
Prix de la mise en scène, Cannes 2001! Il croit que sa femme le trompe et il s'entraîne au chantage pour devenir riche...
- DERNIERS JOURS -

APOLLO 2 710 10 33

MULHOLLAND DRIVE
16 ans. 2^e semaine.
V.O. s.-t.fr./all. MA 14h30, 20h15.
De David Lynch avec Justin Theroux, Naomi Watts, Laura Harring.
PRIX DU JURY, CANNES 2001! Amésique suite à un accident, elle va rencontrer une jeune Australienne... Stupéfiant!

APOLLO 3 710 10 33

THE ELEPHANT MAN
Cycle «Lynch est ailleurs!»
16 ans.
V.O. s.-t.fr./all. MA 17h45.
De David Lynch avec John Hurt, Anthony Hopkins, Anne Bancroft.
Premier film du réalisateur!
Londres, 1884, un chirurgien retrouve le «propriétaire» d'une attraction de foire...

APOLLO 3 710 10 33

PAS UN MOT
16 ans. 2^e semaine.
V.F. MA 14h30.
De G. Fleder avec M. Douglas, S. Bean, F. Janssen.
Thriller haletant! Psychiatre, il doit extirper un code à 6 chiffres à une cliente s'il veut revoir sa fille vivante...

APOLLO 3 710 10 33

ATLANTIDE - L'EMPIRE PERDU
Pour tous. 2^e semaine.
V.F. MA 20h30.
De Gary Trousdale et Kirk Wise.
Le nouveau Disney!
Comme son grand-père explorateur, il rêve de découvrir la cité perdue. Et un jour...

ARCADES 710 10 44

HARRY POTTER À L'ÉCOLE DES SORCIERS 1^{re} semaine.
10 ans ou 8 ans accompagné.
V.F. MA 14h, 17h15.
V.O. s.-t.fr./all. MA 20h15.
De C. Columbus avec D. Radcliffe, R. Grint, E. Watson.
Le jour de ses 11 ans, il reçoit une lettre mystérieuse livrée par un hibou. L'histoire va commencer...

BIO 710 10 55

DE L'EAU TIÈDE SOUS UN PONT ROUGE
16 ans. 1^{re} semaine.
V.O. s.-t.fr./all. MA 15h30, 18h, 20h45.
De S. Imamura avec K. Yakusho, M. Shimizu, M. Baisho.
Lâché par sa femme, et sur le conseil d'un vagabond, il se rend dans une étrange maison...
Un film pétillant de malice!...

PALACE 710 10 66

TANGUY 12 ans. 3^e semaine.
V.F. MA 15h30, 18h, 20h30.
De Etienne Chatiliez avec Sabine Azema, André Dussolier, Eric Berger.
A 28 ans, il vit encore chez ses parents! Ceux-ci vont faire de son existence un enfer pour qu'il se tire. Incourtournable!

REX 710 10 77

THE PLEDGE 16 ans. 4^e semaine.
V.F. MA 15h, 20h30.
De Sean Penn avec Jack Nicholson, Robin Penn Wright, Aaron Eckhart.
Il veut absolument arrêter un assassin introuvable. Pour l'instant...
D'après «La promesse» de Friedrich Dürrenmatt!
- DERNIERS JOURS -

REX 710 10 77

LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN
Pour tous. 3^e semaine.
V.F. MA 18h.
De J.-P. Jeunet avec A. Tautou, M. Kassovitz, Raphaël Poulain.
Il était une fois Amélie, une jeune fille qui voulait faire le bien autour d'elle...
Un film qui remplit de bonheur!
- DERNIERS JOURS -

STUDIO 710 10 88

LE SORTILÈGE DU SCORPION DE JADE
Pour tous. 1^{re} semaine.
V.O. s.-t.fr./all. MA 15h30, 18h, 20h30.
De Woody Allen avec Woody Allen, Helen Hunt, Dan Aykroyd.
Ils travaillent dans la même boîte et ne peuvent pas se sentir!
Aventures rocambolesques au menu, à la Woody Allen...

**Une pièce d'identité sera demandée à toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion.
Merci de votre compréhension**

LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

■ **ABC** (967 90 42)
L'ANGLAISE ET LE DUC. Ma 18h30. 12 ans. D'E. Rohmer.
COMMENT J'AI TUÉ MON PÈRE. Ma 20h45. 12 ans. D'A. Fontaine.

■ **CORSO** (916 13 77)

THE PLEDGE. 20h30. 16 ans. 4^{me} semaine. De S. Penn.
LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN. 18h. Pour tous. 3^{me} semaine. De J.-P. Jeunet.

■ **EDEN** (913 13 79)

TANGUY. 15h30-18h-20h30. 12 ans. 3^{me} semaine. D'E. Chatiliez.

■ **PLAZA** (916 13 55)

HARRY POTTER À L'ÉCOLE DES SORCIERS. 14h-17h15-20h15. 10 ans ou 8 ans accompagnés. De Ch. Columbus.

■ **SCALA** (916 13 66)

ATLANTIDE - L'EMPIRE PERDU. 13h45-16h-20h30. Pour tous. 2^{me} semaine. De G. Trousdale et K. Wise.

PAS UN MOT... 14h30-18h15-20h45. 16 ans. 2^{me} semaine. De G. Fleder.

LE SORTILÈGE DU SCORPION DE JADE. 14h30-18h-20h15. Pour tous. Première suisse. De W. Allen.

C'EST LA VIE. 18h. 16 ans. 2^{me} semaine. De J.-P. Améris.

■ **COUVET**

■ **COLISÉE** (863 16 66)

Relâche.

■ **LA NEUVEVILLE**

■ **LE MUSÉE** (751 27 50)
Relâche.

À VISITER DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Explorateurs, voyageurs et savants», lu-ve 8-20h, sa 8-17h. Jusqu'au 10.9.02. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h, ou sur rdv. 717 73 00.

ÉCOLE-CLUB MIGROS. Photographies de Jean-François Robert dit «P'tit Louis». Lu-je 8-20h30, ve 8-20h, sa 9-12h. Jusqu'au 31.1.02.

HOME CLOS-BROCHET. Bijoux d'Antonio Navalho. Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 19.12.

JARDIN BOTANIQUE. Présentations permanentes, serres consacrées à Madagascar. Parc et serres ouverts tous les jours de 9h-17h. Serres fermées le lundi.

PÉRISTYLE DE L'HÔTEL DE VILLE. «Terres minées», exposition de photos et textes. Lu-ve 7h30-18h30. Jusqu'au 18.12.

BOUDRY

LA PASSADE. «Marilyn Monroe», photos d'Armand Dériaz. Tous les jeudis 18-20h et le soir des représentations. Jusqu'en décembre.

COLOMBIER

CHÂTEAU. Ouverture le 1er mars 2002.

COUVET

HOME DUBIED. Peintures de Major. Lu-di 14-18h. Jusqu'au 20.1.02.

CRESSIER

SENTIER DIDACTIQUE VITICOLE VITI-TOUR. 27 panneaux abordant les thèmes de la viticulture, de l'histoire et de l'environnement répartis sur des parcours de 3 - 5 ou 8 km. Départ et arrivée au niveau de dégustation ouvert: ve 17-19h30, sa 11-12h30/16h30-19h, di 11-12h30.

HOME SAINT-JOSEPH. «Rétrospective de 1985 à 2000», tableaux de Marlène Benedetti, de Corcelles. Jusqu'au 15.1.02.

FRESENS

HOME CHANTEVENT. Œuvres de Jean Claude Jaberg. Jusqu'au 28.2.02.

MARIN

PAPILORAMA/NOCTURAMA. Tous les jours 10-17h.

SAINT-SULPICE

VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 751 38 07.

TRAVERS

MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: visites toute l'année, toute la journée, sur réservation. Individuels: dimanche à 12h et 14h. Café des Mines: dimanche dès 11h. Tous les jours sur réservation pour groupes dès 15 personnes. Renseignements/réervations: 863 30 10, E-mail: hotelaigle@bluewin.ch.

VAUMARCUS

COUR ET CHEMIN HISTORIQUE DU CHÂTEAU. «Je t'aime encore», prolongation jusqu'au 31.3.02. Entrée libre. **FONDATION MARC JURT ARTESPACE.** «Les songes de Chagall», gravures, paravent et documents sur Marc Chagall. Me-ve 14-17h, sa/di 11-17h. Jusqu'au 7.4.02.

LA CHAUX-DE-FONDS

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE. «De l'amitié: hommage à Albert Béguin (1901-1957)». Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Jusqu'au 31.8.02.
BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).

LE LOCLE

MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuels: ma-di 14-17h. Ma-ve à 14h15 et 15h45, sa/di à 14h15, 15h15 et 16h15, un guide bilingue (fr/all.) est à votre disposition. Groupes: sur réserv. au 931 89 89. Visites également le lundi et en dehors de l'horaire. Jusqu'au 30.4.02.

LES PONTS-DE-MARTEL

FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

TRAMELAN

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT (CIP). «Terres universelles», de Cosette Thommen Chopard. Lu-ve 8-18h, sa/di 14-18h. Jusqu'au 21.12.

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

CENTRE DÜRRENMATT. «Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre». Jusqu'au 31.12.02. Me-di 11-17h. Visites guidées sur réservation.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. (Grégoire Müller «Face» à la peinture 1987-2001), jusqu'au 17.2.02. Ma-di 10-18h.

***MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE*.** Ma-di 10-18h.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «Îles, vivre entre ciel et mer», expo du Muséum national d'histoire naturelle - Paris; «Ambiance lacustres», expo de photos. Jusqu'au 3.3.02. Ma-di 10-18h.

BOUDRY

MUSÉE DE L'AREUSE. Di 14-18h ou sur demande au 846 19 16.

MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN. «Le Chêne et le tonneau». Me-di 14-18h. Jusqu'au 15.6.02.

CERNIER

MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du 19^{me} siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

HAUTERIVE

LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE. «Hier... Entre Méditerranée et Mer du Nord». Ma-di 10-17h.

MOTIERS

MUSÉE RÉGIONAL. Fermeture annuelle. Réouverture le 4.5.02.

MUSÉE J.-J. ROUSSEAU. «1751 - La quarantaine... et la renommée», jusqu'au 30.4.02. De novembre à mars sur rdv 861 13 18.

LA NEUVEVILLE

MUSÉE D'HISTOIRE. Pirogue néolithique, canons de Charles le Téméraire. S'adresser à la conservatrice, Mme M. Althaus, 751 11 48.

TRAVERS

MUSÉE INDUSTRIEL - SITE DE LA PRESTA. Groupes: sur réservation (avec guide) toute l'année, sans démonstration jusqu'à fin mars. Individuels: en hiver, seul, le dimanche 10-16h (sans démonstration et sans guide). Visite libre jusqu'à fin mars. Tél 863 30 10.

VAUMARCUS

CHÂTEAU. Visite guidée du château, sur rdv au 836 36 36 pour groupes dès 10 personnes. Dégustation de vins sur réservation.

LA CHAUX-DE-FONDS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «65^e Biennale La Chaux-de-Fonds - Le Locle», jusqu'au 13.1.02. Et les collections permanentes: art neuchâtelois, suisse et international (19^e et 20^e siècles). Collection René et Madeleine Junod (Liotard, Constalbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin entrée libre.

MUSÉE D'HISTOIRE

«La Chaux-de-Fonds et la Deuxième guerre mondiale», jusqu'au 3.3.02. Les collections permanentes. Ma-di 10-12h/14-18h. Dimanche matin, entrée libre.

***MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE*.** «Paul Barruel, artiste et naturaliste (1901-1982)», jusqu'au 6.1.02. Et les collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Entrée libre.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «La montre de l'année», jusqu'au 3.2.02. «La montre d'Enki Bilal», jusqu'au 17.2.02. Ma-di 10-12h/14-17h.

MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. «Crêches d'ici et d'ailleurs» et collections particulières de santons, jusqu'au 13.1.02. «Gentiana lutea, qui es-tu?». Me/sa/di 14-17h. Jusqu'au 24.2.02.

LE LOCLE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «65^e Biennale La Chaux-de-Fonds - Le Locle», jusqu'au 13.1.02. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h.

LA SAGNE

MUSÉE RÉGIONAL. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

DELEMONT

MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. «Sur les pas d'Auguste Quiquerez», jusqu'au 24.2.02. «Paul Bovée: œuvres choisies et dessins inédits». Jusqu'au 24.2.02. Ma-di 14-17h.

LES GENEVEZ

MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 484 00 80, fax 484 00 81.

MOUTIER

MUSÉE DU TOUR AUTOMOTIVE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tél/fax 493 68 47.

MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. Me 16-20h, je-di 14-18h.

MURIAUX

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Sa/di 10-12h/13h30-18h. Jusqu'au 31.3.02.

PORRETRY

MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. Ma-di 14-17h.

SAINT-IMIER

MUSÉE DE MINÉRAUX (PAS-SAGE CENTRAL 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VILLERS-LE-LAC

MUSÉE DE LA MONTRE. Me-di 14-18h. Ouvert sur réserv. dès 10 personnes au 06 071 574 91 ou 03 816 819 90.

Musées affiliés au passeport musées suisses.

LES MOTS CROISÉS DU JOUR NO 23

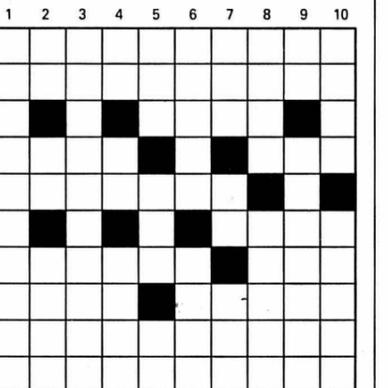
Horizontalement: 1. Babil. 2. Pour enlever les cailloux. 3. Liquide amniotique. 4. Ville sur la Tamise - Mèche rebelle. 5. Jeu espagnol. 6. Edité. 7. De forme allongée - Parasite intestinal. 8. Saint alémanique - Symbole graphique. 9. Qui manque de savoir vivre. 10. On rougit parfois comme elles.

Verticalement: 1. Dénombrement familial. 2. Agence de presse - Symbole - Siège. 3. Assassin. 4. Dans le poêle - Négation - Cri dans l'arène. 5. Aurochs - Manière de parler - Sur une enveloppe. 6. Convieudrait - Héroïne de Colette. 7. Monnaie roumaine - Arme phonétique - Circonstance. 8. Déboîté - Possédons. 9. Ville légendaire - Alliée. 10. Père de Ramsès - Déchets humains.

Solution dans la prochaine édition.

Solution du no 22

Horizontalement: 1. Spectateur. 2. Tatillonne. 3. Ru - Envie. 4. Ipéca - Nets. 5. Déçu - Béret. 6. Ur - Lai. 7. Limaçon - TI. 8. As - IC - Iule. 9. Nécrosser. 10. Temenos - Et. Verticalement: 1. Stridulant. 2. Paupérisée. 3. Et - EC - Cm. 4. Circulaire. 5. TI - Accon. 6. Ale - Bio - SO. 7. Tonne - Nies. 8. Envers - Ur. 9. Unité - TI. 10. Réestiment.



Votre programme
cinéma
sur internet
www.lepress.ch

Mercredi 12 décembre 2001 - 20h00
Cité Universitaire
Neuchâtel



LOTO

30 tours

40.- 80.- 120.-



10.- la carte
(Ces prix s'entendent par personne)

Hors Abonnement
1 Royale

organisation : P.L.N.

028-335118/028-335119

Tous les lots en bons COOP

SÉJOURS LINGUISTIQUES

Rue Pichard 12
1003 Lausanne
Tél. 021 351 07 27
www.lingualine.ch

DEMANDEZ FABIANNE SCHMIDT

003-022479/ROC

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

THE BALKAN SCHOOL OF ENGLISH



Préparation
aux examens
de Cambridge

PET/FCE/CAE
CPE/BEC II/BEC III

Reprise des cours:
7 janvier 2002

Inscription avant le 21.12.01
10% de rabais

Evole 13 - Neuchâtel - 032 724 78 20
www.balkanschool.com

SÉJOURS LINGUISTIQUES

- Cours de langues pour jeunes et adultes
- Ecoles de qualité dans plus de 20 pays
- Infos, orientation et conseils sans frais

ESL - Séjours linguistiques
CP 1204, 1820 Montreux
Tél.: 021.961.17.97
www.esl.ch
e-mail: info@esl.ch



114-70095/ROC

AVIS DIVERS



Votre centre:
Miele
Electrolux
Appareils
ménagers libres,
encastrables et
professionnels



Steiger
Krähenbühl & Cie
Pierre-à-Mazel 4, 6
Neuchâtel.
Tél. 032 725 29 14.

A la recherche de contacts?
Désormais, vous pouvez passer vos annonces via Internet!
www.publicitas.ch

Recherche de contacts? Découvrez les offres de Publicitas sur Internet!
Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider à passer vos annonces via Internet.
028 335 118

L'EXPRESS
Fr. 2.- à l'achat au numéro, moins cher qu'un...



Nous fêtons nos 10 ans!
Afin de vous remercier
pour votre fidélité,
nous vous offrons...

Vendredi 14 décembre

100%

de rabais sur tous vos achats

Vendredi ouvert sans interruption
de 8h. à 20h.



MIGROS
LA NEUVEVILLE

Je choisis le mode de paiement :

- annuel Fr. 301.-
1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.
- semestriel Fr. 160.-
- trimestriel Fr. 85.-
- Je désire recevoir la carte CLUB E réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: _____

Rue et no: _____

NP/Localité: _____

Numéro de téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)
Coupon à retourner à L'EXPRESS, service des abonnements, rue de la Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.lexpress.ch - rubrique abonnés.

C'est décidé...

Je m'abonne!



Les préjugés ont la peau dure

Santé ■ *L'épilepsie touche de plus en plus de monde.*

Pourtant, les deux tiers des personnes atteintes mènent une vie normale

Epilepsie: ce mot continue - à tort - de nous faire frissonner. Pour ne pas être confrontés à l'incompréhension des autres, de nombreuses personnes s'efforcent de dissimuler leur maladie, même si une pleine intégration sociale passe par la transparence et l'acceptation. Pro Infirmis œuvre dans ce but et aide les personnes touchées à organiser leur quotidien.

L'épilepsie a une influence déterminante sur la vie des personnes concernées. Actuellement, plus le diagnostic est précoce, plus les chances de guérir sont bonnes. Des médicaments choisis et dosés avec précision, ainsi qu'un suivi médical spécialisé permettent de réduire le nombre de crises épileptiques, voire de les supprimer tout à fait. Dans certains cas, une opération du cerveau peut apporter une amélioration ou même une guérison complète.

Combattre les préjugés

Au Moyen Âge, l'épilepsie passait pour le signe que le malade était possédé par le diable ou qu'il avait attiré sur lui le châtiement divin en raison de ses fautes. Le seul remède était alors d'implorer l'intercession des saints. De nos jours, grâce aux possibilités de diagnostic modernes et aux progrès de la recherche pharmaceutique, un grand nombre de malades peuvent vivre sans avoir de crise d'épilepsie.

Pourtant, malgré toutes les découvertes scientifiques, l'idée que l'épilepsie est un handicap mental reste un préjugé tenace. Une intégration sociale réussie permet à la personne épileptique de mieux accepter le diagnostic de la maladie, même s'il reste souvent difficile de vivre avec celle-ci.

L'épilepsie est une maladie chronique du système nerveux central. Elle peut apparaître à tout âge et frapper tout individu, indépendamment de l'origine sociale ou des antécé-



Les jeux vidéo (comme la télévision) peuvent provoquer des crises chez les épileptiques.

PHOTO A

dents familiaux. En Suisse, 1% de la population souffre d'épilepsie, ce qui correspond à environ 70.000 personnes. Chaque année, on enregistre entre 3000 et 4000 nouveaux cas.

Causes principales

Une crise est le signe que les cellules nerveuses du cerveau se déchargent de manière incontrôlée pendant une ou deux minutes. En cas de petit mal, le malade semble absent, il rêve, tombe subitement ou crisper brièvement un membre. Dans le grand mal, c'est tout le corps qui se raidit, les muscles se contractent convulsivement, la respiration est saccadée et le malade perd connaissance.

L'apparition d'une épilepsie a deux causes principales: une disposition héréditaire (génétique) et/ou une lésion cérébrale. La maladie peut se déclarer à la suite d'un trau-

matisme cérébral (par exemple, après une naissance difficile ou une attaque). Les hémorragies ou les affections cérébrales, les tumeurs ou les troubles du métabolisme peuvent également déclencher une épilepsie. Le nombre de nouveaux cas est en augmentation chez les personnes âgées.

Guérit-on de l'épilepsie? Dans certaines formes de la maladie, on peut supprimer les crises chez 90% des malades. Près des deux tiers d'entre eux mènent une vie normale, tout en devant prendre quotidiennement des médicaments et se faire suivre par un médecin. Le succès thérapeutique dépend de plusieurs facteurs (précocité du diagnostic, forme et cause des crises, conduite optimale du traitement). Chez 20% des personnes touchées, il est impossible d'agir sur les crises ou de les atténuer suffisamment. /sp-réd.

Les bonnes réactions

Une personne en proie à une crise de grand mal perd connaissance et tombe. Son corps se raidit et on voit apparaître des convulsions, parfois très violentes. La crise dure le plus souvent de une à deux minutes. Après la crise, certains malades sont désorientés et ont besoin de repos ou de sommeil. En général, il n'est pas nécessaire d'appeler un médecin ou de faire venir une ambulance. Mais si la crise dure plus de 10 minutes ou si le malade est blessé, il faut prévenir un médecin.

Ce qu'il faut faire:

- Rester calme, noter la durée de la crise.
- Faire de la place autour de la personne inanimée.
- Desserrer les vêtements autour du cou, glisser un coussin sous la tête du malade.

- Placer le malade en position latérale (après la fin des convulsions).
- Après la crise, proposer au malade de l'aider ou de le raccompagner chez lui (beaucoup de personnes épileptiques portent sur elles une carte qui contient des recommandations appropriées).

Ce qu'il ne faut pas faire:

- Modifier la position du malade, sauf s'il faut le mettre à l'abri d'un danger.
- Ne pas essayer de juguler les spasmes.
- Ne pas essayer de relever le malade.
- Ne rien glisser entre ses dents.
- Ne pas lui donner à boire.
- Après la crise, ne pas imposer inutilement sa présence au malade. /sp-réd.

AUQUOTIDIEN

CONSUMMATION ■ Ras le bol! La Fédération romande des consommateurs exprime son mécontentement devant la nouvelle manie de commerçants d'afficher les prix des produits sur les rayons et non plus sur les produits eux-mêmes. Elle invite les consommateurs à clamer leur ras le bol, en se procurant (auprès de la FRC, case postale 2820, 1002 Lausanne, ou sur www.frc.ch) un carnet de post-it proclamant «Pas de prix? pas pris!», à apposer sur les objets désespérément muets. Une campagne lancée en collaboration avec les associations alémanique et tessinoise. /sab



MIEUX VIVRE ■ Trier les bruits. Le désir de tous les malentendants est de mieux capter les conversations dans des situations de nuisance acoustique et en présence de bruit de fond. Avec SMILE 115 DM, Bernafon lance le système auditif avec la performance directionnelle la plus élevée au monde. Discret, l'appareil améliore nettement la compréhension du langage dans un environnement bruyant. /sp-réd.

CONFORT ■ Les pieds au chaud. En panne d'inspiration pour les cadeaux de Noël? Le chauffer de télévision de Solis, douillet et chauffant, est le présent idéal à glisser sous le sapin. Avec ce chauffe-pieds à deux vitesses, finis les orteils congelés qui gâchent les longues soirées d'hiver. Ne pas oublier toutefois d'enlever le chauffer avant de bondir pour répondre au téléphone! En vente dans les commerces spécialisés et les grands magasins. /sab



LATV DU JOUR «Thema», mardi 11 décembre, 20H45 ARTE

Le nouveau slogan des Américains

Reportage ■ *Un cinéaste a enquêté sur l'état d'esprit des citoyens des Etats-Unis*

Par
Cathrine Killé Elsig

Trois mois après les attentats qui ont fait des milliers de victimes, l'émission «De quoi j'me mêle!» est consacrée aux Etats-Unis. Comme ce rendez-vous n'est programmé que tous les deux mois, la production a dû trouver un angle original. C'est chose faite avec le mandat confié à Amos Kollek qui connaît très bien la mégapole puisqu'il y réside et y a notamment tourné «Sue perdue dans Manhattan» et «Fiona».

Licencié en psychologie, le cinéaste-romancier, a déjà été confronté aux motivations des terroristes puisque son père a été pendant longtemps maire

de Jérusalem. Arte lui a donné carte blanche pour montrer comment les habitants de «Big Apple» vivent aujourd'hui. Le réalisateur a choisi de livrer un documentaire qui mêle le journal intime et les scènes de rue, les dialogues et les vignettes impressionnistes en compagnie de son actrice fétiche, Anna Thomson. «Les gens sont plus polis, y compris la police, j'ai l'habitude d'une ville très nerveuse, toujours pressée» confie-t-il. «Les passants ne courent plus aussi vite, ils ont envie de parler, ils sont aimables».

La seconde partie de la soirée sera marquée par la diffusion d'un autre sujet, intitulé «Unis, nous vaincrons». C'est Daniel Leconte qui a co-signé cette enquête explorant

les bouleversements auxquels les Américains doivent faire face. Sécurité, économie, vie quotidienne ont intéressé une équipe qui a interrogé des personnalités comme l'ancien directeur de la CIA mais aussi de simples citoyens.

M6 reviendra également sur ces visions de fin du monde qui ont marqué toutes les mémoires. En effet, «Secrets d'actualité» a programmé un voyage à bord d'Air Force One au moment des faits. Des Français ont pu retracer la journée de Bush heure après heure depuis l'annonce de la catastrophe grâce à trois de leurs confrères passagers de l'avion présidentiel. Deux photographes et une rédactrice de l'Associated Press ont pu utili-



Amos Kollek a interrogé des amis, des habitants de son quartier, des écoliers.

PHOTO ARTE

ser leur matériel photo et leur caméra sans restriction alors que des chasseurs bombardiers venaient jouer les sentinelles. L'appareil a effectué un va-et-vient car les services secrets craignaient qu'il ne soit la cible de fidèles de Ben Laden.

Le premier homme des USA sera encore une fois déstabilisé vendredi par le biais de la célèbre fiction «A La Mai-

son-Blanche» où, dans son fief de Washington, il s'interroge sur la future politique américaine. Mais auparavant, France 2 aura diffusé deux épisodes de la série «New York 911» montrant le courage des pompiers. Les scénaristes ont en effet osé balader leurs héros dans les ruines du World Trade Center. /CKE /ROC-Le Nouvelliste

ZAPPING

FILM ■ «Dolce Farniente». Dans cette comédie franco-italienne à 1h10 sur France 2, François Cluzet campe Henri Beyle qui accèdera à la postérité sous le nom de Stendhal. L'écrivain parcourt l'Italie en pleine guerre d'indépendance. Il tombera sous le charme de la belle et jeune Joséphina qui va l'éconduire mais lui présentera Gabriella, frivole épouse d'un comte. /cke

DÉBATS ■ «Ça me révolte!». Aux Etats-Unis, une nouvelle poupee gonflable vendue mille francs scandalise les féministes. L'émission, à 20h50 sur M6, ouvre le débat sur ce sujet ainsi que sur les victimes de mariages forcés. Des jeunes filles en effet n'ont pas un mot à dire lorsque leur famille veut les unir à un inconnu. Latifa, jeune Marocaine de 23 ans, a été la victime de cette tradition car son père n'a pas supporté son refus. /cke

Action contre l'érosion à Madagascar

Environnement ■ André Rossier a été sidéré par le désastre écologique que connaît la Grande Ile de l'océan Indien. L'homme entend susciter la solidarité au sein des forestiers romands

Par
Gabrielle Desarzens
InfoSud

En malgache, on appelle ça «lavak». C'est l'effondrement de pans entiers de terrain, à même de couper des routes, d'engouffrer des villages. «Le déboisement a permis des infiltrations d'eau importantes qui ont détruit les sous-sols. Cela entraîne une érosion massive. Le sol s'effondre littéralement, c'est très impressionnant».

Le vigneron-forestier André Rossier était il y a quelques semaines à Mada-

gascar, pour son deuxième voyage outre-mer. «En 1998, je suis allé sur les hauts plateaux du Vietnam. La déforestation y était spectaculaire, mais je n'avais alors pas réalisé ce que je pouvais faire». Trois ans après, sur une île quatorze fois plus vaste que la Suisse, le Valaisan découvre un sanctuaire au patrimoine naturel particulièrement riche. Mais un sanctuaire très fortement menacé. Si aucune région du globe ne possède autant d'animaux et de végétaux spécifiques (lire encadré), la nature n'y est encore vérita-

blement intacte que sur un dixième de l'île environ.

«En soixante ans, la couverture forestière a fondu de 95% à 5% du territoire. Imaginez la même chose en Valais: on mettrait une barrière à Saint-Maurice munie d'un panneau «STOP, DANGER». Les Valaisans seraient évacués car on sait bien que le Valais, sans forêts, n'est pas vivable.»

Eveiller des dynamiques

A la tête de plusieurs associations forestières, dont celle de la Noble Contrée par exemple – qui regroupe les

communes au-dessus de Sierre, dont Venthône, où il habite –, André Rossier reste d'un naturel plutôt réservé. Un des initiants du CAFOR (Communauté des associations forestières régionales de l'ensemble du Valais), également vice-président de l'association forestière du Bas-Valais et du canton de Vaud, il préfère rester dans l'ombre. Ou plutôt éveiller des dynamiques de groupe. «L'action isolée n'amène pas très loin, il faut bouger ensemble.»

Pour lui, il serait aussi faux de vouloir reboiser Madagas-

car et créer des pépinières en parachutant simplement notre technologie et notre savoir-faire. «Actuellement, les Malgaches de plus en plus nombreux n'ont pas le choix. Ils coupent des arbres pour la cuisine et se chauffer. Il faut leur proposer des énergies alternatives. Puis les aider à créer des pépinières collectives, où chaque paysan saura s'approvisionner en plants. Ils doivent reboiser pour survivre. A nous de favoriser le mouvement».

A cette fin, André Rossier souhaite créer un patronage. En suscitant une solidarité au sein des forestiers romands, «qui doivent réagir, défendre les valeurs de la forêt et du bois». Il ne leur revient pas pour autant de passer à la caisse: «Aucun d'entre eux ne roule sur l'or,

ne serait-ce qu'au vu de la baisse du prix du bois; mais chacun peut informer et trouver des sponsors.»

S'il faut cinq ans ici pour mettre un plant dans le terrain, notamment à cause du climat, l'exercice s'effectue à Madagascar moyennant une année seulement. «Cela peut démarrer sur les chapeaux de roue», convient André Rossier. Mais ça prendra quand même quelques mois: les comptes annuels des associations se font en janvier et février. Autant d'occasions de se retrouver entre collègues, d'échanger, voire de nourrir ensemble le projet de planter des palissandres, des papayers ou des eucalyptus à Madagascar. /GAD



Exemple de lavak. Le terrain s'effondre littéralement, mettant en danger toute la population.

PHOTO LDD

Richesse en sursis

Sur les 200.000 espèces animales et végétales recensées à Madagascar, 150.000 ne se trouvent nulle part ailleurs. On y dénombre notamment 70 espèces de mammifères indigènes. Parmi les animaux les plus intéressants, il faut bien sûr citer le lémurien. L'île regorge également d'insectes, de tortues et de caméléons. Elle compte par exemple 300 espèces de papillons et phalènes, 144 sortes de grenouilles et 257 de reptiles.

Quant aux plantes, on en compte environ 10.000 espèces, dont 85% sont propres à Madagascar. Pour comparer, la Grande-Bretagne n'en abrite que 1750. Quant aux baobabs, l'île en héberge sept espèces contre une seule sur le continent africain. On y trouve également 135 variétés de pal-



La vanille, une orchidée parfumée, une des richesses de Madagascar.

PHOTO LAROUSSE

miers, dont deux seulement existent ailleurs dans le monde. C'est dire si la dégradation de l'environnement et la disparition de la forêt malgache en particulier inquiètent nombre d'écologistes et de scientifiques. /GAD

Andre, Charlton, Toroni

Art minimal ■ Trois créateurs majeurs proposés par Olivier Mosset. Au Centre d'art de Neuchâtel

Par
Cédric Degrange

En haut de l'escalier du Centre d'art Neuchâtel (CAN), se tient actuellement une exposition que l'on peut qualifier d'historique, et que les amateurs d'art ne manqueront pas d'aller voir. Carl Andre, Alan Charlton et Niele Toroni – plus le curateur invité Olivier Mosset – appartiennent déjà à l'histoire de l'art contemporain. Leurs travaux minimalistes ont en effet marqué de leur radicalité la production artistique des années 60-70. Cette exposition permet également une comparaison bienvenue avec la production actuelle (voir l'exposition du Studio), dont la tendance à réutiliser le formalisme et l'esthétique passés semble vouloir épuiser les références. L'occasion est donc donnée de retrouver, non sans surprise, ce qui fait l'originalité d'une période incontournable de l'art contemporain.

Quel est le minimum pour une œuvre d'art? Questionnant la nature de la sculpture – Carl Andre –, de la peinture – Charlton et Toroni –, ces trois artistes ont fini par déconstruire leur pratique à force de l'épurer. Si, de cette approche, il résulte des similitudes formelles, celles-ci n'empêchent cependant pas, comme on peut le constater au CAN, la richesse des productions, des propos ou des impressions.

Tessinois vivant à Paris, Toroni a été l'un des acteurs de BMPT – collectif d'artistes: Buren, Mosset, Parmentier et Toroni – des années 60 qui a représenté un des tournants de la peinture d'après-guerre. Depuis plus de trente ans, la peinture de Toroni consiste en la répétition d'une empreinte de pinceau (No 5) tous les trente centimètres. Par ce geste inlassablement répété, l'artiste tend à s'effacer pour donner à voir la peinture et l'espace dans le-

quel celle-ci s'immisce – par exemple, un aspect du caractère architectural du CAN.

Dans la même salle que Toroni, sont accrochées trois peintures de Charlton, l'un des plus importants représentants de l'Art minimal en Grande-Bretagne. Ses monochromes toujours gris, mais avec des nuances de tons, se composent d'une série de toiles espacées de 4,5 centimètres exactement. Si le travail de Toroni donne à voir, celui de Charlton consiste en un questionnement de la structure de la toile. Qu'est-ce qui fait la peinture? Quels sont les rapports entre celle-ci, l'espace et le visiteur? On se surprendra peut-être aussi à méditer sans plus se poser de question devant l'un ou l'autre de ces imposants monochromes au gris austère.

Enfin, seul dans sa salle vitrée, l'un des pionniers de l'art minimal: l'Américain Carl Andre. A la limite de l'anodin à force de radica-

lisme, ses sculptures sont composées d'éléments simples produits industriellement. L'artiste présente au CAN une pièce récente: «Clouds», 144 petits cubes d'aluminium brossé disposés au hasard dans la salle – éparpillement d'un carré de douze unités de côté. On se balade ainsi entre ces parties miroitantes avec l'étrange impression de la présence de ce tout dans lequel on se trouve.

Ponctuant ce parcours radical, l'artiste genevoise Mai-Thu Perret présente dans les salles du Studio une installation en devenir. Reprenant à son compte le thème de la série des salles du second étage, elle en propose une déclinaison moins austère, sous la forme d'une neige de flocons en plastique ou d'un assemblage de cercles – en référence à Mosset. Si par rapport à l'étage supérieur le propos gagne en légèreté, il ne gagne cependant pas en force. «Historiques» de générations... /CDE

EN BREF

MONTREUX ■ Marché de Noël. Jusqu'au 24 décembre, Montreux baigne dans l'atmosphère féérique de son marché de Noël, le plus grand de Suisse. En plus de sa multitude de petits chalets de bois érigés sur les quais, la ville propose plusieurs manifestations, telles que l'arrivée du Père Noël en hélicoptère (le 19 décembre) et en bateau (le 23) ou le concert donné par le chœur d'enfants du Gewandhaus de Leipzig (sa 22 décembre). Les intéressé(e)s peuvent aussi profiter des forfaits de Montreux-Vevey Tourisme: ils incluent, notamment, une nuit à l'hôtel (catégories * à *****) et la visite du marché. Renseignements et réservations au 0848 86 84 84. /sp-réd

jour d'hui de son envol vers sa propre créativité, horizon teinté de «world music» et de musique méditative. /sp-réd



À LIRE ■ Quadra perturbé. «Deux jours à tuer», le quatrième roman de François d'Epenoux (éd. Anne Carrière, 2001), brosse le portrait d'un quadragénaire pour le moins singulier. A la veille d'un week-end d'octobre, Antoine projette en effet de pulvériser une existence présentant tous les signes extérieurs de réussite: adieu, femme, enfants, amis, maison et belle situation professionnelle. Au nom d'un autre amour? Ou est-ce la faute à cette araignée dans le plafond qui le hante depuis l'enfance? Au fil des pages, le romancier confronte son lecteur à un homme décidé à aller jusqu'au bout de lui-même. /sp-réd

Savoir accepter

Football ■ Si Neuchâtel Xamax ne s'est pas qualifié pour le tour final, c'est tout simplement parce que l'équipe était moins forte que les autres. Point!

Par
Gérard Stegmüller

A l'ain Geiger en a trop vu tout au long de sa carrière pour qu'on la lui fasse. Si son équipe bataillera au printemps prochain contre la relégation en LNB, c'est qu'il faut savoir accepter le verdict sportif. On écoute le boss.

Alain Geiger, a-t-on bien compris dimanche à Zurich lorsque vous avez affirmé que cela faisait un moment que vous vous doutiez que Neuchâtel Xamax n'allait pas parvenir à se qualifier pour le tour final 2002?

A.G.: j'ai en effet affirmé cela, mais c'était surtout par rapport à nos dernières sorties à domicile, après les nuls contre Zurich et Young Boys. Lorsque vous n'arrivez pas à battre des adversaires directs, il est difficile d'envisager se retrouver dans le bon wagon. A partir de ces manches, j'ai senti que ça allait devenir étroit pour nous. On a signé deux victoires lors du premier tour, quatre lors du deuxième. C'est vite vu. Nous avons loupé notre première partie du championnat. Mais que faire lorsque vous alignez une jeune équipe face à des formations qui affichent une moyenne d'âge de 25 ans, voire plus?

Les jeunes, justement. Continuez-vous à avoir du plaisir à travailler avec eux?

A.G.: je me plais dans ce travail qui consiste à donner de bonnes bases. Malheureusement, j'ai comme l'impression qu'on s'affaiblit d'année en année, financièrement parlant. Ma motivation demeure intacte. Ce rôle de formateur me convient. Le public, lui, s'en moque. Ce qu'il veut voir, c'est son équipe gagner.

Le verdict sportif vous apparaît-il comme correct?

A.G.: Oui. On a démarré notre préparation diminué, puisque nous n'avions que trois joueurs sous contrat. Puis on a signé Diop, Simo, Atouba, Alex et Barea. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé

le bon équilibre entre les lignes. Nous avons encaissé trop de buts et à l'opposé, nous n'en avons pas marqué assez. C'est ce qui me fait dire que le verdict sportif est correct. Après quelques matches, nous

possédions la meilleure défense. Hélas, les gars n'ont pas su, pu, garder ce rythme. Se battre continuellement, cela coûte des forces.

Le grand point noir réside dans le fait qu'aucun transfert ne se soit affirmé...

A.G.: c'est en effet une grande déception. Les nouveaux ne sont pas parvenus à s'intégrer dans le moule. J'attendais un rendement supérieur de la part de joueurs comme Baubonne, Tranchet et Arifovic. Ce sont des gens qui se donnent du temps pour s'affirmer. Malheureusement, à Neuchâtel Xamax, on ne l'a pas, ce temps. Les transferts ne nous ont pas apporté grand-chose. Je garde toujours en mémoire l'élimination en Coupe contre Colombier. Les garçons que j'ai cités étaient sur la pelouse. Mais on ne les a pas vus. Cette défaite aux Chézards restera comme l'immense déception de cette première partie d'exercice.

Des satisfactions, tout de même?

A.G.: Oppliger et Schneider ont pris de la bouteille, von Bergen a tenu le coup. C'est réjouissant pour l'avenir.

L'entraîneur a-t-il commis des erreurs?

A.G.: je ne crois pas avoir effectué les mauvais choix. Je me suis concentré au maximum afin de commettre un minimum d'erreurs. J'ai été le plus près possible du groupe. J'ai donné le meilleur de moi-même. Avec Skatchenko, pour sûr qu'on se serait qualifié pour le tour

final. Alex était bien trop seul en pointe.

Et maintenant?

A.G.: l'objectif est d'abord de garder le même effectif. Maintenant, si un de nos joueurs huppés reçoit une offre, économiquement, il sera difficile pour le club de la refuser. Tous sont encore sous contrat. Personne n'a émis le vœu de s'en aller. C'est déjà une bonne chose. A partir de ce constat, nous devons obligatoirement nous renforcer par deux ou trois joueurs d'expérience. Il y en a sur le marché.

Sûrement. Mais sont-ils accessibles pour Neuchâtel Xamax?

A.G.: les responsables vont débloquer une somme. Mais les choses ne vont pas bouger tout de suite. Je rencontre les dirigeants mercredi pour un premier pointage. Je n'ai pas de contacts particuliers.

Alain Geiger sera-t-il toujours là à la rentrée?

A.G.: quelle question! Je suis lié contractuellement jusqu'au 30 juin 2002 et je n'ai pas l'habitude de me dérober. Quand bien même la mission qui nous attend s'annonce difficile, je reste confiant. Au sujet des rumeurs qui évoquent mon éventuel départ, c'est plutôt bon signe... pour que je reste!

La reprise?

A.G.: elle a été fixée au lundi 7 janvier, le championnat reprenant les 23-24 février. Au grand complet. Je ne sais pas encore si nous effectuerons un camp d'entraînement à l'étranger. Atouba, qui vient de se faire opérer du ménisque et qui restera hospitalisé une semaine à La Chaux-de-Fonds, bénéficiera de sept jours supplémentaires de vacances. /GST



Ensar Arifovic qui aide Alex à se relever: contrairement au Ghanéen, le Bosniaque n'a pas répondu à l'attente de son entraîneur.

PHOTO LAFARGUE

ENCHIFFRES

NOMS	MJ	T90	ECJ	SCJ	TOTM	A	E	B
Alex	19	11	3	5	1433	2	0	13
Ensar Arifovic	19	3	12	4	853	3	0	3
Timothée Atouba	19	13	0	6	1631	5	1	2
Eddy Barea	17	15	1	1	1388	1	0	1
Roland Bättig	11	2	6	3	534	2	0	0
Eric Baubonne	18	7	5	6	1158	3	0	2
Remo Büess	21	16	1	4	1723	4	0	0
Massimo Colomba*	22	22	0	0	1980	1	0	36
Malick Diop	16	16	0	0	1440	4	0	0
Alexandre Geijo	18	2	7	9	887	0	0	1
Kader Mangane	8	4	2	2	516	2	0	1
Nelson Mensah	1	0	0	1	64	0	0	0
Pascal Oppliger	19	11	2	6	1520	7	0	0
André Roque	10	0	9	1	214	1	0	0
Jérôme Schneider	17	7	1	9	1156	1	0	1
Augustine Simo	21	18	0	3	1831	3	0	2
Christophe Tranchet	11	0	10	1	215	1	0	1
Dorjee Tsawa	19	15	0	4	1618	3	0	0
Steve von Bergen	18	14	3	1	1457	0	0	0

MJ: matches joués; T90: nombre de rencontres jouées en totalité; ECJ: entrées en cours de jeu; SCJ: sorties en cours de jeu; TOTM: nombre de minutes jouées; A: avertissements; E: expulsions; B: buts inscrits (* gardiens, buts encaissés). /réd.

FOOTBALL Travail en profondeur

Une semaine après les deux autres clubs neuchâtelois, le FCC a droit à sa pause hivernale. La barre contre la relégation se trouve à dix longueurs. Une marge de sécurité qui devrait permettre à Manuel Cano de continuer à faire progresser ses jeunes joueurs.

■ page 23

PATINAGE ARTISTIQUE

Un joli bilan à Neuchâtel



Les régionaux ont frappé fort lors des championnats romands disputés ce week-end à Neuchâtel en remportant sept médailles. Camille Cochet (photo Marchon) a notamment obtenu une belle deuxième place chez les juniors.

■ page 26

SUISSE MONDE

PROCHE-ORIENT

L'Europe se fait entendre



PHOTO KEYSTONE

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont fermement demandé hier à l'Autorité palestinienne, présidée par Yasser Arafat, de démanteler les «réseaux terroristes» du Hamas et du Jihad islamique.

■ page 36

CAFÉ

Envol des prix en 2002



PHOTO KEYSTONE

Le prix du café devrait augmenter sensiblement l'année prochaine en Suisse. La Fédération suisse des cafetiers s'attend à des hausses jusqu'à 15%, soit de 15 à 50 centimes environ.

■ page 37

LES SPORTIFS DE L'AVANT

Gilles Jaquet,
Snowboard, La Chaux-de-Fonds

- Etes-vous plutôt «mains dans les poches» ou «poches sous les yeux»?

- Les fêtes de Noël, c'est plutôt «mains dans les poches». Tranquille, gentil, avec la famille, sans excès autres que gastronomiques. La bonne chère n'est pas incompatible avec le snowboard, à condition que cela ne devienne pas une habitude. Un kilo de plus ou de moins... Ensuite, la période du Nouvel-An, c'est plutôt «poches sous les yeux»! Avec de longues soirées entre copains, des petites nuits et un taux d'alcool et de fatigue grandissant. Le début de l'année se fait toujours dans la fatigue. Mais je ne dois pas être le seul à qui ça arrive, non? /PTU

Le million, le million!

Football ■ *Un record est tombé en Suisse au niveau des affluences.*

Un grand merci à Bâle et à son nouveau stade. Neuchâtel Xamax en progression

Si les dirigeants des clubs et du football suisse parlent volontiers de crise au niveau des affluences autour des stades, les chiffres du nombre de spectateurs qui ont assisté aux 132 rencontres de la première phase qualificative du championnat de LNA tiennent un autre langage. Pour la première fois de

l'histoire, la barre du million de spectateurs a en effet été franchie à l'occasion des 22 premières journées de championnat, avec précisément 1.000.573 spectateurs.

Ce record de spectateurs doit beaucoup à Bâle et à son nouveau stade du Saint-Jacques Park. Avec 257.343 spectateurs, le leader du

championnat de LNA a drainé plus du quart des spectateurs qui se sont massés autour des pelouses. Une équipe qui flambe et un stade de premier ordre ont permis au club rhénan d'augmenter de... 186.296 spectateurs entre 2000 et 2001! Bâle a enregistré une moyenne de 23.395 spectateurs au cours de ses 11 rencontres à domicile contre une moyenne suisse de 7580, si l'on tient compte des 12 clubs de LNA. Lors de la saison 2000, la moyenne nationale avait chuté à 5397 spectateurs.

Romands inférieurs

Bien évidemment, Bâle est la seule équipe de LNA à afficher un bilan supérieur à 200.000 entrées. Young Boys

(112.200) et Saint-Gall (111.000) ont franchi la barre des 100.000 spectateurs, tous les autres clubs se trouvant sous cette dernière. Des clubs romands, Sion affiche le meilleur bilan (76.100), juste devant Neuchâtel Xamax (59.700), Servette (51.138) et Lausanne (26.050), le cancre du championnat avec une moyenne de 2368 spectateurs à La Pontaise. Le total des quatre clubs romands (212.988) est même inférieur à celui de Bâle.

Le club vaudois a enregistré la plus faible affluence avec 1050 spectateurs face à Grasshopper. Bâle a comptabilisé 33.433 fans lors de la rencontre contre Grasshopper pour ce qui constitue le record de la saison à ce jour. Le

tour de qualification de la saison 2001-2002 a ainsi établi un nouveau record au niveau des spectateurs. Le précédent datait de 1987-1988, lors de l'introduction de la fameuse barre, avec 980.880 spectateurs. L'an dernier, ce chiffre était tombé au plus bas depuis la création de la formule en vigueur avec 712.489 spectateurs.

Outre Bâle, Young Boys (+112.200) - qui évoluait en LNB la saison dernière - Zurich (+17.900) et Xamax (+15.600) figurent parmi les clubs ayant enregistré les plus nettes progressions par rapport à l'an dernier. Avec 15.900 spectateurs en moins, Lausanne concède la plus importante baisse comparée à la saison dernière. /si



Un petit bijou que le nouveau Saint-Jacques Park.

PHOTO KEYSTONE

ENCHIFFRES

Club	Qualif. 2001	Moyenne	Qualif. 2000	Différence
1. Bâle	257.343	23 395	71.047	+ 186.296
2. Young Boys	112.200	10.200	-	+ 112.200
3. Saint-Gall	111.000	10.091	107.700	+ 3300
4. Zurich	78.700	7155	60.800	+ 17.900
5. Grasshopper	77.200	7018	77.100	+ 100
6. Sion	76.100	6918	75.500	+ 600
7. NE Xamax	59.700	5427	44.100	+ 15.600
8. Aarau	55.186	5.017	49.551	+ 5629
9. Servette	51.138	4649	49.833	+ 1305
10. Lucerne	50.121	4556	56.478	- 6357
11. Lugano	45.835	4167	52.330	- 6495
12. Lausanne	26.050	2368	41.950	- 15.900
Total	1.000.573	7580	712.489	+ 288.084

(Le bilan du tour de qualification 2000 prend en considération les 26.100 spectateurs d'Yverdon).

DANS LE RÉTRO

Années	Total	Moyenne
1987	980.880	7431
1988	912.650	6914
1989	963.070	7296
1990	874.500	6625
1991	908.400	6882
1992	726.800	5506
1993	726.475	5504
1994	950.200	7198
1995	967.220	7327
1996	899.490	6814
1997	888.652	6732
1998	836.013	6333
1999	756.950	5734
2000	712.489	5397
2001	1.000.573	7580
Moyenne	873.624	6618

VOLLEYBALL

PREMIÈRE LIGUE FÉMININE

LA SUZE - THOUNE 3-0
(25-23 25-20 25-18)

En début de match, les Jurassiennes n'arrivaient pas à déstabiliser la défense thounoise et commettaient souvent la faute. En fin de set, les rôles s'inversaient. Les attaques locales débordaient enfin cette solide défense. Le jeu devenait plus précis. Les Imériennes remportaient sur le fil cette première manche. Elles réussissaient à garder ce niveau de jeu durant le reste de la partie et gagnaient de très belle manière cette rencontre. Pour la première fois de la saison, les joueuses du Vallon ont montré de belles choses. Le jeu peu puissant des visiteuses leur convenait bien.

La Suze: Portmann, Lovis, Rossier, Mac, Belgrado, Monbaron, Laux, Schönenberg. /SUZ

PREMIÈRE LIGUE MASCULINE

GELTERKINDEN - TGV-87 3-0
(25-19 25-19 25-16)

C'est l'esprit barbouillé, au point de rendre les gestes incertains et la concentration vagabonde, que TGV-87 s'est déplacé en terre bâloise. Dans ce cas de figure, c'est la réception qui en fait généralement les frais et elle a sauté dès le premier set pour laisser le score prendre des proportions insurmontables. Lors de la deuxième manche, les Jurassiens ont réussi à redresser la barre pour faire jeu égal avec l'équipe locale, preuve que la rencontre s'est jouée dans la tête. Mais les visiteurs n'ont pu s'opposer au finish des Bâlois qui s'emparaient ainsi du deuxième set sur le même score. Le troisième set a été la copie conforme du premier, essentiellement caractérisé par une réception instable.

TGV-87: Gyger, Chevillat, Moni Bidin, Oberli, von der Weid, von Niederhauser, Maire, Pacheco. /FFR

COLOMBIER - AIGLE 3-2
(25-17 26-28 25-15 22-25 15-11)

Après cinq défaites consécutives, Colombier a enfin engrangé deux points supplémentaires. La supériorité de Colombier ne fit aucun doute dans le premier set. Cependant, les vieux démons ne tardèrent pas à refaire surface et c'est une équipe hésitante qui lutta tout au long de la rencontre, alternant de très bons passages et des séries de fautes personnelles indignes de la ligue nationale. C'est finalement au tie-break que les pensionnaires de Planeyse s'imposaient. Cette inconséquence trouve peut-être une explication dans l'importance cruciale de cette rencontre pour le classement. En effet une victoire des Valaisans leur aurait permis de se porter à hauteur de Colombier, faisant ainsi resurgir chez ces derniers le spectre d'un tour de relégation.

Colombier: Bruscheiler, Ballif, Flückiger, Jeanbourquin, Müller, Loeffel, Finger, Fuligno, Diehl, Donner, Bordoni. /PBO

Tout n'est pas terminé

Finances ■ *Certains clubs sont au bord de la faillite. On n'est pas au bout de nos surprises*

L'ultime journée du championnat de LNA a livré son dernier verdict sur la pelouse, ce week-end. Celui-ci pourrait être remis en cause dans les coulisses. Les problèmes financiers auxquels doivent faire face Lucerne, Sion et Lausanne, notamment, pourraient redistribuer les cartes. Lucerne paraît toujours plus menacé par la liquidation financière et une relégation en cinquième ligue.

Pour repartir dans le tour de promotion-relégation, le club de Suisse centrale devra trouver au moins deux millions de francs. Endetté de quelque

cinq millions de francs, Lucerne avait déjà réussi un miracle il y a deux ans en dénichant en quelques jours plusieurs millions qui lui avaient évité la culbute.

Fringer se lamente

Personne n'était en mesure, auprès de la Ligue nationale, de commenter ce scénario catastrophique. La commission des licences devra se pencher sur plusieurs dossiers «brûlants». Lucerne pourrait être remplacé par Yverdon si le club n'était pas en mesure d'apporter toutes les garanties requises.

Sion n'affiche pas une santé plus florissante que Lucerne. Pour bénéficier du précieux sérum qui lui permettra de disputer le tour final, Gilbert Kadji n'a pas eu d'autres choix que d'injecter 600.000 francs supplémentaires dans les caisses du club. Sans compter les 100.000 francs du club des donateurs. «Sion, qui paye le salaire de ses joueurs avec plusieurs semaines de retard, ne remplit pas les conditions pour obtenir sa licence et brade ses joueurs. Si les Valaisans avaient été sanctionnés des sept points de pénalités, nous aurions participé au tour final», se lamentait Rolf Fringer, l'entraîneur d'Aarau. /si

Prise de contact

Lausanne ■ *Barberis affiche d'emblée ses ambitions*

Umberto Barberis est de retour aux affaires. «Bertine» assume le nouveau la direction sportive du Lausanne-Sports. «L'envie de retrouver le terrain et la volonté de réussir encore quelque chose ont dicté mon choix», explique-t-il. Sa tâche sera d'assurer le maintien du club au printemps prochain. «Si cet objectif est atteint, mon contrat sera prolongé de facto. Je n'ai pas abandonné ma carrière d'entraîneur. Seulement en Suisse, les places n'étaient pas nombreuses. A Lausanne, je retrouve un club avec lequel j'ai vécu une belle période», poursuit Umberto Barberis.

Celle qui s'annonce est sans doute moins rose. «L'effectif de Lausanne est de qualité, affirme-t-il. Mes dirigeants m'ont assuré qu'il n'enregistrera pas de grands bouleversements. Ma tâche sera de revaloriser les joueurs. Mais dans un premier temps, je tiens à édicter certaines règles dans la vie de l'équipe.»

Umberto Barberis pourrait bien disposer de nouveaux gardiens à la reprise. Le prêt d'Eric Rapo à Yverdon n'a pas été reconduit et l'ancien international français Lionel Charbonnier pourrait tenter un come-back à Lausanne. /si

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Quotient	Perf.	NOTRE OPINION
Demain à Vincennes Prix de la Ville de Royan (trot attelé, Réunion 1, course 1, 2700 m, 13 h 45) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Hukir-Gédé	2700	S. Peltier	S. Peltier	40/1	0a4a4a	17 - Hilaire est hilare.
	2 Heat-Du-Rib	2700	P. Gillot	F. Blandin	50/1	0a7a0a	16 - Malgré une faute récente.
	3 Harris-Barbes	2700	F.-X. Koenig	J.-L. Bigeon	20/1	4a1a1a	18 - Engagé pour la gagne.
	4 Horse-De-Gavreguet	2700	J.-M. Bazire	F. Bouvier	15/1	Da0aDa	10 - Une sacrée limite du recul.
	5 Halkis	2700	J. Verbeeck	L. Lerenard	10/1	DmDa2a	6 - L'euphorie complète.
	6 Hector-De-La-Douce	2700	A. Laurent	A. Laurent	8/1	1a2a1a	5 - Un caractèrel dangereux.
	7 Horky-Bonheur	2700	J.-Y. Raffégeau	J.-Y. Raffégeau	25/1	2a7aDa	15 - A suivre de très très près.
	8 Hameau-De-Chenu	2700	P. Boutin	P. Boutin	30/1	3mDa2a	12 - Ça passe ou ça casse.
	9 Heptacannier	2700	F. Blandin	F. Blandin	40/1	DaDaDa	LES REMPLAÇANTS:
	10 Havrais	2700	C. Martens	A. VD Kerkhof	6/1	4a1aDa	13 - Un bon vieux serviteur.
	11 Hutin-Des-Prés	2725	G. Lannoo	G. Adriaens	25/1	5a0a7a	4 - Pour Jean-Michel Bazine.
	12 Héros-Américain	2725	O. Raffin	J. Raffin	13/1	2aDa1a	
	13 Hot-Dog-De-La-Rive	2725	P. Ferré	P. Ferré	35/1	5a1a2a	
	14 Helios-Pierji	2725	F. Ouvrié	F. Ouvrié	40/1	0a0a7a	
	15 Horis-De-Béval	2725	M. Lenoir	M. Lenoir	14/1	7mDm2m	
	16 Hadol-De-Varenne	2725	P. Vercruyse	G. Mascle	19/1	Da4a2a	
	17 Hilaire-De-Riez	2725	D. Billon	P. Billon	15/1	1a1a0a	
	18 Houston-Berry	2725	L. Lerenard	L. Lerenard	11/1	1a3a5a	
	19 Héros-De-Smarves	2725	L.-C. Abrivard	L.-C. Abrivard	9/1	0m4mDa	
	20 Huit-Cylindres	2725	P. Engberg	P. Engberg	35/1	0a7aDa	

SPORT-TOTO

1 x 13	79.413.-
32 x 12	992.70 fr.
376 x 11	63.40 fr.
2974 x 10	8.-

TOTO-X

6 x 5	3166.20 fr.
534 x 4	35.60
8369 x 3	3.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 330.000.-	

BANCOJASS

♥ R, A ♦ 10, R, A
♣ 8, 9, 10, R ♠ 6, 7, R

Rédaction sportive

Tél. 910 20 01
Fax 910 20 09
e-mail: sport@impartial.ch

EN BREF

FOOTBALL ■ Hodgson limogé. Ancien entraîneur de l'équipe de Suisse et de Neuchâtel Xamax, Roy Hodgson a été limogé par Udinese. Son successeur sera l'Italien Gianpiero Ventura. /si

Lugano fait le ménage. Basile Lubamba (25 ans) et Goran Grubestic (20) ont été libérés par Lugano, malgré des contrats qui portaient jusqu'au terme de la saison. Les deux joueurs n'avaient fait que de brèves apparitions au sein de l'équipe tessinoise. /si

Oruma convoqué. Wilson Oruma, le milieu de terrain de Servette, a été convoqué par la fédération nigérienne pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2002), qui se déroulera du 19 janvier au 10 février au Mali. /si

SKI ALPIN ■ Beltrametti rapatrié. Silvano Beltrametti a été transféré hier après-midi, par hélicoptère, de l'hôpital universitaire de Grenoble au centre pour paraplégiques de Nottwil (LU). L'hémorragie dont le Grison souffre au thorax est sous contrôle. Il devrait pouvoir être opéré en fin de semaine. L'opération devrait prendre trois à quatre heures. L'intervention ne redonnera pas à Beltrametti l'usage de ses membres inférieurs mais elle devrait empêcher une aggravation du mal. Elle devrait aussi permettre à différents organes touchés, comme la vessie et les intestins, d'être réactivés. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Poudrier rempile. Lausanne a prolongé, d'une année le contrat de son capitaine franco-canadien Serge Poudrier (35 ans). Le défenseur était arrivé à Mallé à l'aube de la saison 1998-1999, en provenance d'Allemagne. /si

Les Kings à l'extérieur. NHL. Match de dimanche: Chicago Blackhawks - Los Angeles Kings 2-5. /si

BASKETBALL ■ Phoenix d'un poil. NBA. Matches de dimanche: Toronto Raptors - Phoenix Suns 90-91. Detroit Pistons - Houston Rockets 105-77. Los Angeles Clippers - Charlotte Hornets 89-78. Sacramento Kings - Miami Heat 95-88. /si

VOILE ■ Record pour Fossett. L'Américain Steve Fossett a battu le record de la traversée de la Manche à la voile avec son catamaran géant «PlayStation», en 6 h 21'54", entre l'île de Cowes (Grande-Bretagne) et Dinard (Ille-et-Vilaine). Avec son équipage de 11 hommes, Steve Fossett a amélioré de 27'25" l'ancien record de la traversée de la Manche, détenu depuis 1997 par la Britannique Tracy Edwards. /si

CURLING ■ Les Suisses qualifiés. L'équipe de Suisse (Bienne-Touring, skip Andreas Schwaller) a fêté deux victoires lors des championnats d'Europe à Vierumäki, en Finlande. Elle a successivement battu le Danemark 8-7 au terme d'un end supplémentaire, puis a nettement dominé l'Allemagne 9-4. Après cinq tours, la Suisse occupe le deuxième rang du classement, à égalité de points avec l'Ecosse et la Suède. Elle a désormais rempli les dernières conditions du critère de sélection pour les Jeux olympiques de Salt Lake City. Côté féminin, les Suissesses se sont inclinées 3-7 face au Danemark. /si

Pour que jeunesse se fasse

Football ■ Au FCC, tout ce qui est acquis ou bon à prendre se voit orienter vers l'avenir du club. Une option qui finira bien par payer un jour ou l'autre

LA CHAUX-DE-FONDS (10e, 24 PTS)

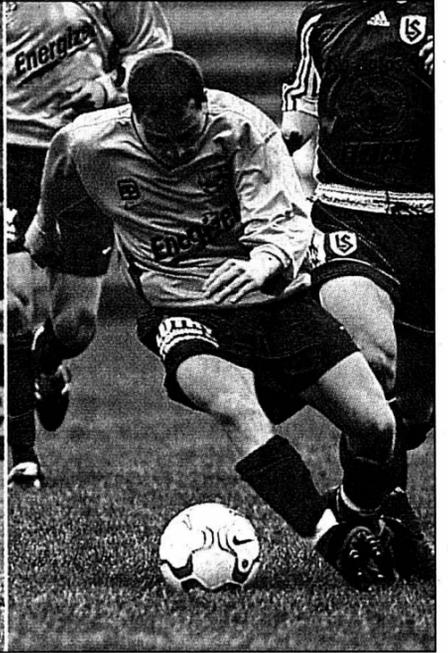
Les questions

- 1) Le bilan.
- 2) Les points positifs.
- 3) Les points négatifs.
- 4) La préparation.
- 5) Le deuxième tour.

1) Sur le plan comptable, j'estime que nous sommes lésés de six points au moins. Un manque qui est dû à un mélange entre la malchance et notre peine à concrétiser devant le but adverse. Je suis content que la barre contre la relégation se situe maintenant à dix points derrière nous. Cela nous apporte une certaine sérénité et la suite du travail avec les jeunes n'en sera que plus bénéfique.

2) Nos jeunes joueurs évoluent bien et c'est ma principale source de satisfaction. Des gars comme Valente, Inonlu, Pelletier, Catalioto, Amato ou Massimango représentent l'avenir du club. Nos soucis de toujours construire le jeu et de sortir proprement le ballon sont deux qualités importantes dans l'équipe. Mes joueurs ont aussi pris conscience qu'ils sont plus forts à 11, 12, 13 ou 14 que tout seuls. Avec ou sans le ballon, tout le monde tire à la même corde.

3) Les blessures nous ont lourdement handicapés. Il y a celle que je qualifierai de «normales» et que toutes les équipes rencontrent. Mais nous en avons connu de beaucoup plus graves. La saison de Droz-Portner est terminée. Mounir



Francesco Amato, Christophe Pelletier et Patrick Catalioto (de gauche à droite): la jeune garde montante du FCC.

PHOTOS LEUENBERGER - GALLEY

et Jeancler seront peut-être opérationnels dès la reprise, tandis que Maître ne jouera probablement que le dernier quart du championnat. Ces «tuiles» sont arrivées presque toutes en même temps et c'est à ce moment que l'équipe a connu un passage à vide sur le plan moral. J'aimerais aussi bien avoir plus de spectateurs au stade, mais il ne faut pas trop rêver.

4) Nous aurons une préparation juste et correcte, car nous aurons un peu plus de temps à disposition. L'été, avec les vacances horlogères, la pause est trop courte pour faire toutes les mises au point. Dès que possible, nous irons sur le terrain. Nous disputerons neuf matches de préparation, tous à l'extérieur. Quelques séances de fitness sont aussi

prévues. Une semaine avant la reprise, nous effectuerons un camp de quatre jours, probablement dans le nord de l'Italie.

5) Il s'agira de marquer très vite des points. Je pense qu'avec 38 ou 39 points, mon équipe n'aura pas de souci de relégation. Mon souhait serait de terminer avec 45 points et aux environs du sixième rang. Une seconde partie de championnat comme celle de 2001 avec 21 points en 12 matches me satisferait pleinement. Question renfort, je souhaiterais un joueur, en provenance de Neuchâtel Xamax par exemple, qui soit efficace tout de suite. Au chapitre des arrivées, je sais déjà que Raffael Moser (réd.: milieu défensif à Münsingen) revient chez nous. /TTR

ENCHIFFRES

LA CHAUX-DE-FONDS									
NOMS	MJ	T90	ECJ	SCJ	TOTM	A	E	B	
Francesco Amato	17	5	6	6	1067	1	0	5	
Pierre Aubry	1	0	1	0	32	0	0	0	
Achille Badalamenti*	15	15	0	0	1350	0	0	23	
Mike Bauer	1	0	1	0	4	0	0	0	
Pascal Carème	17	15	0	2	1511	2	0	1	
Gustavo Castro	9	8	1	0	731	3	0	1	
Patrick Catalioto	18	6	2	10	1324	3	0	1	
Jérôme Cuhe	16	13	1	2	1391	3	0	3	
Marco Dainotti	11	0	3	8	596	0	0	0	
Sven Deschenaux	16	13	0	3	1387	4	0	4	
Maxime Droz-Portner	2	0	0	2	89	0	0	0	
Ceyhan Inonlu	15	1	11	3	494	0	0	0	
Patrick Massimango	5	2	3	0	230	0	0	0	
Christophe Maître	3	2	0	1	225	1	0	1	
Daniel Mounir*	3	3	0	0	270	0	0	6	
Victor Ngolla	14	3	9	2	597	0	0	0	
Gustavo Otero	12	12	0	0	1080	0	0	1	
Christophe Pelletier	5	3	2	0	293	0	0	0	
Jean-Marc Rufener	18	18	0	0	1620	1	0	3	
Paulo Roxo	16	7	3	6	1084	1	0	1	
Bruno Valente	16	14	0	2	1324	2	1	8	
Joël Vuillemier	10	6	3	1	710	3	0	0	
Gérald Voitot	9	1	4	4	411	2	0	0	

MJ: matches joués; T90: nombre de rencontres jouées en totalité; ECJ: entrées en cours de jeu; SCJ: sorties en cours de jeu; TOTM: nombre de minutes jouées; A: avertissements; E: expulsions; B: buts inscrits (* gardiens, buts encaissés). /réd

Mixité obligatoire

Escrime ■ Les JO d'Athènes innovent. Suissesses lésées?

L'âge d'or de l'épée féminine suisse ne sera peut-être bientôt plus qu'un lointain souvenir. Vice-championnes olympiques et vice-championnes du monde en titre, Sophie Lamon, Gianna Hablützel-Bürki et Diana Romagnoli ne pourront pas remporter ensemble un titre olympique lors des JO d'Athènes en 2004. Des compétitions mixtes

à l'épée, au sabre, au fleuret ainsi qu'une quatrième regroupant les trois armes seront en effet au programme en Grèce dans trois ans.

Pour se parer d'or en Grèce en 2004, Hablützel-Bürki, Lamon ou Romagnoli devront compter sur l'apport d'un Basil Hoffmann - le vice-champion du monde en titre - et d'un Marcel Fischer - quatrième aux JO de Sydney - compte tenu de la décision du CIO de limiter à 200 le nombre d'escrimeurs aux futures olympiades. L'avènement du sabre féminin, qui a figuré pour la première fois au programme des Mondiaux de La Chaux-de-Fonds en 1997, a précipité la décision des membres de la Fédération internationale (FEI) de réformer les compétitions. /si

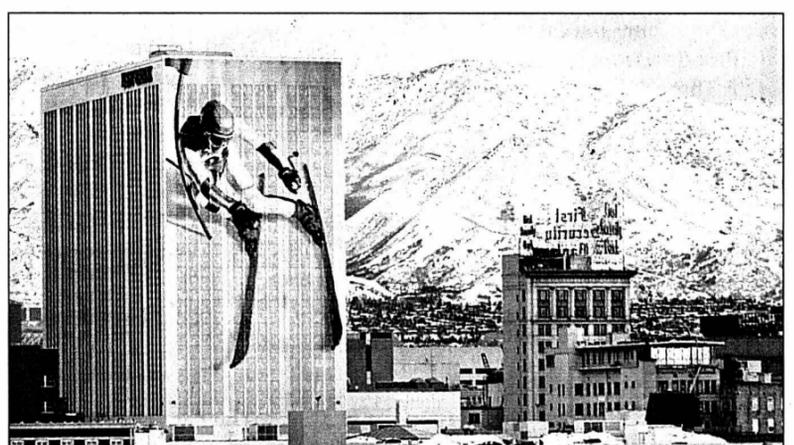


Basil Hoffmann: tout heureux de tirer aux côtés de femmes? PHOTO A-KEYSTONE

Dernier rapport avant les JO

Olympisme ■ Trêve et sécurité sont à l'ordre du jour avant le rendez-vous de Salt Lake City

quelque 60 jours de leur ouverture, les Jeux d'hiver de Salt Lake City seront au centre des débats du CIO, aujourd'hui et demain à Lausanne, après, notamment, la décision américaine de ne pas proposer de trêve durant la compétition. Jacques Rogge, le président du CIO, fera part de son entretien le 27 novembre à la Maison-Blanche avec George W. Bush, au cours duquel le président américain lui a fait savoir que les Etats-Unis présenteraient bien le 11 décembre à l'Assemblée générale de l'ONU une résolution relative à la situation en Afghanistan mais qui n'aurait rien à voir avec une trêve olympique ou un cessez-le-feu. Outre cette question, la Commission exécutive du CIO en-



Salt Lake City: prête pour les JO.

PHOTO KEYSTONE

tendra demain le rapport du comité organisateur des Jeux d'hiver (SLOC). Le dispositif de sécurité pour les 3500 athlètes attendus dans la capitale de l'Utah sera une nouvelle fois abordé en détail. Le coût, près de 2 milliard de dollars, a été revu à la hausse en raison des dispositions supplémentaires prises après les attentats terroristes du 11 septembre.

La situation toujours préoccupante des Jeux d'été 2004 à Athènes sera également évoquée aujourd'hui avec la présence à Lausanne du comité organisateur (Athoc). Les 22 et 23 septembre, la commission de coordination du CIO, présidée par le Neuchâtelois Denis Oswald, avait été, lors d'une visite de suivi, «agréablement surprise», mais avait noté que la tâche restait «énorme». /si

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A vendre

WWW.LOFTYOU.ch
Neuchâtel: Vente de lofts
--- * régie immobilière Claude Mayor * --- * tel. 032 724 22 52 * ---
028-334298/020

A louer
Champey/Villiers
Appartements 5 1/2 pièces
Neufs, agencement de qualité, cadre agréable, pl. de parc à disposition.
Entrées : 1^{er} janvier 2002.
Dès Fr. 1650.- par mois + charges
Pour plus d'informations : www.geco.ch

GECO Neuchâtel UNPI
Groupe GECO SA
3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel ▶ 032 / 7277500

ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES
Vous êtes propriétaire; vous voulez connaître la valeur de votre bien et savoir quelles sont les possibilités de réalisation. Consultez-nous!
M. François Thorens - Tél. 032 / 753 27 57
Expert fédéral en estimations immobilières diplômé
028-334894

A VENDRE
À MARIN
au centre du village
«Résidence du Verger»
Magnifique cadre de verdure, calme
Spacieux 5 1/2 pièces
annexes, garage et place de parc.
Construction soignée.
Finition au gré de l'acquéreur.
Nécessaire pour traiter: Fr. 90.000.-
Coût mensuel y compris amortissement:
Fr. 2053.- + charges
028-334335
CLAUDE MAYOR 032/724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

A VENDRE
AVEC FR. 45.000.-
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À CERNIER
proximité du centre du village, écoles, magnifique situation dominante,
2 1/2 pièces Fr. 120.000.-
Coût mensuel: Fr. 345.- + charges y compris amortissement.
3 pièces Fr. 185.000.-
Coût mensuel: Fr. 643.- + charges y compris amortissement.
4 pièces Fr. 300.000.-
Coût mensuel: Fr. 1163.- + charges y compris amortissement.
Appartements spacieux.
Annexes: caves, garages.
028-333941
CLAUDE MAYOR 032 / 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

regimmob sa
A louer à **NEUCHÂTEL**
Centre ville:
LOCAUX COMMERCIAUX
A l'étage sans ascenseur, (57 m²) cuisine, WC-lavabo
Fr. 1'080.- charges comprises
A louer à **AUVERNIER**
1 PIÈCE
Cuisine ouverte agencée
douche/WC
mansardé, poutres apparentes
Fr. 830.- charges comprises
MEMBRE UNPI 028-335398

FIDIMMOBIL
A louer à Boudry
Ph.-Suchard 36
pour date à convenir
Studio meublé
Cuisine agencée
Contact: M. Pereira
032/729 00 61
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

FIDIMMOBIL
À LOUER
À BOUDRY
Philippe-Suchard 36
pour date à convenir
Appartement de 3 1/2 pièces
Cuisine agencée
Contact: M. Pereira
032/729 00 61
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

FIDIMMOBIL
A louer tout de suite,
Philippe-Suchard 36
à Boudry
Place de parc dans garage collectif
Fr. 90.-
Contact: M. Pereira
032/729 00 61
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

Bevaix, à louer
Appartement 5 pièces
110 m², 5^e étage (ascenseur), salon-salle à manger avec cheminée, cuisine séparée toute agencée, 3 chambres à coucher, balcon. Vue imprenable sur le lac.
Fr. 1600.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. 032/846 13 36
13 h 30 à 17 h 30.
028-334699

A vendre à Chézard
MAGNIFIQUE 3 1/2 PIÈCES DUPLEX
Grand salon, cheminée, 2 salles d'eau, balcon. 1 garage + 1 place de parc. Situation calme, ensoleillement maximum. Proche transports publics. Place de jeux dans le quartier.
Prix à discuter.
Tél. 032/853 57 21
http://www.geocities.com/chezard2001/les_Rosiers

A vendre Immeubles
Rue du Seyon 13-15
▶ Immeubles locatifs avec surfaces commerciales au rez-de-chaussée et 1^{er} étage
▶ Excellente situation
▶ Parking du Seyon à proximité
▶ Rendement brut : 9,5 %
▶ Affaire à saisir!
Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous.
Pour plus d'informations : www.geco.ch
GECO Neuchâtel UNPI
Groupe GECO SA
3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel ▶ 032 / 727 75 15

A vendre, Littoral neuchâtelois, de particulier, courtier s'abstenir
Immeuble industriel moderne
Atelier 3600 m²/Bureaux 800 m². Terrain et places de parc 4590 m². Très belle situation, très bon rendement.
Ecrire sous chiffres C 028-328840, à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1. 028-328840

A louer Appartements
A convenir
▶ **1,5 pièces**
MARIN-Couviers. Calme, verdure.
Fr. 529.- + charges. De suite ou à conv.
BOUDRY-Ph-Suchard. Calme, verdure.
Fr. 374.- + charges. De suite ou à conv.
▶ **3,5 pièces**
HAUTERIVE-Combe. Calme, vue, cuisine agencée. Fr. 1019.- + charges. Dès 1.1.02
PESEUX-Pralaz. Quartier calme
Dès Fr. 628.- + charges. Libre 1.1.02
▶ **LOCAL (Sous-sol) (idéal pour cave)**
ST-BLAISE- Lavannes. Proche commerces et TN. Fr. 605.- Dès 1.1.02
▶ **Garages + Parcs**
NEUCHÂTEL-Maillefer. PP ext. Fr. 50.-
BOUDRY-Ph-Suchard. Gar.coll. Fr. 90.-
PESEUX-Tires. Gar.coll. Fr. 114.-
PP ext. Fr. 29.-
MARIN-Chs-Perrier. Gar.coll. Fr. 95.-
Pour plus d'informations : www.geco.ch

CASTEL REGIE
A louer à Neuchâtel
Bourgogne 48
GRAND 3 PIÈCES
Cuisine agencée habitable balcon
Loyer Fr. 778.- + ch. + pos. place de parc
Libre dès le 1.4.2002
TÉL. 032/730 42 11

FIDIMMOBIL
A louer à Boudry
Ph.-Suchard 36
pour date à convenir
Studio
Cuisine agencée
Contact: M. Pereira
032/729 00 61
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

A vendre à l'entrée du Val-de-Travers, avec vue sur le lac et les Alpes, sur parcelle de 8000 m²
MAISON FAMILIALE GÉNÉREUSE
de 6 1/2 pièces, 2 salles d'eau, garage, grand sous-sol et pavillon de jardin.
HERZOG SERVICES 032 724 77 40
www.herzogservices.ch
028-334609

A vendre aux Geneveys-sur-Coffrane proche du centre, de la gare et de l'école
CHALET À RÉNOVER
sur parcelle de 754 m², 4 pièces, bains, cuisine habitable, sous-sol excavé. Possibilité de créer une 5^{me} pièce.
HERZOG SERVICES 032 724 77 40.
www.herzogservices.ch
028-335435

A louer
à Neuchâtel
Haut de la ville
Maison de maître avec cachet
vaste salon avec cheminée
4 chambres à coucher (260 m² habitables)
jardin, tranquillité, vue à proximité des transports publics.
Location mensuelle Fr. 6000.-
F. Thorens S.A. - Saint-Blaise
Tél. 032/753 27 57
<http://www.thorensa.ch>

GECO Neuchâtel UNPI
Groupe GECO SA
3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel ▶ 032 / 7277500

jouval A louer
À Boudry
Places de parc souterraines
Fr. 65.-
028-334357
Régie immobilière
Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. (032)723 08 86

A vendre à Neuchâtel est
Terrain constructible 1067 m²
indice d'utilisation 0.5 à 0.8, calme et vue.
Prix de vente: Fr. 400.- le m²
F. Thorens S.A. - Saint-Blaise
Tél. 032/753 27 57
<http://www.thorensa.ch>

Val-de-Ruz
Villa neuve 6 pièces
calme, verdure.
Fr. 495.000.-
Tél. 032 721 44 00
028-332228

A vendre A Gorgier
2 magnifiques VILLAS
de 5 1/2 pièces, tranquillité, vue, nature, grand terrain, finitions à choisir.
Fr. 710.000.-
Tél. 032/731 71 81.
028-333008

A louer pour début janvier 2002 ou date à convenir
Cortailod, Pré-Gaillard 14
APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES
neuf suite transformations, cuisine agencée.
Loyer mensuel: Fr. 900.- + charges Fr. 120.-.
Place de parc extérieure disponible en plus.
Pour visiter:
M. Dasen - Tél. 842 27 92.
Cortailod, Planches 23
APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES
cuisine agencée, cave, 1 place de parc comprise.
Loyer mensuel: Fr. 630.- + charges Fr. 100.-.
Fiduciaire P-G. Duc, avenue de la Gare 7, 2013 Colombier.
Tél. 032/842 62 72. 028-335393

A LOUER
FONTAINEMELON
Rue du Centre 13, 2^{em} étage
Appartement de 4 pièces
Cuisine agencée, bains, WC, balcon, cave.
Libre dès le 1^{er} janvier 2002.
Le locataire devra assumer le service de conciergerie de l'immeuble.
Pour tous renseignements:
Tél. 032 / 722 57 14

FONTAINEMELON
Rue du Centre 11, rez-de-chaussée
Studio
Cuisine agencée, bains, WC, cave.
Libre dès le 1^{er} janvier 2002.
Pour tous renseignements:
Tél. 032 / 722 57 14 028-334822

SMH IMMEUBLES SA
Gérance immobilière
Fbg de l'Hôpital 3 • 2001 Neuchâtel

VALANGIN, LE BOURG
A louer
Appartement de 4 pièces
rénové, cuisine agencée.
Loyer mensuel Fr. 915.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
GÉRANCE ROSSETTI
Tél. 032/857 10 65

A vendre aux Hauts-Geneveys coup d'œil sur le lac et vue sur les Alpes
VILLA INDIVIDUELLE
construction soignée de 6 pièces, 3 salles d'eau, garage double et places de parc.
HERZOG SERVICES 032 724 77 40.
www.herzogservices.ch
028-335433

Cette semaine, plus de **2500** annonces paraissent sur www.lexpress.ch
cliquez sur le site d'annonces de L'EXPRESSION

À LOUER
A Cernier
Studio
Loyer Fr. 430.- + charges.
Libre dès le 1^{er} janvier 2002.
028-335382
FIDUCIAIRE ERARD & LANOIR
Tél. (032) 722 14 60

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA
À LOUER tout de suite,
rue de la Maladière 20 à NEUCHÂTEL
3 1/2 pièces
Cuisine agencée. Ascenseur. Proximité des transports publics.
Fr. 1010.- + Fr. 120.- de charges.
Contact: M. Pereira 028-335266
Ligne directe: 032 / 729 00 61
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

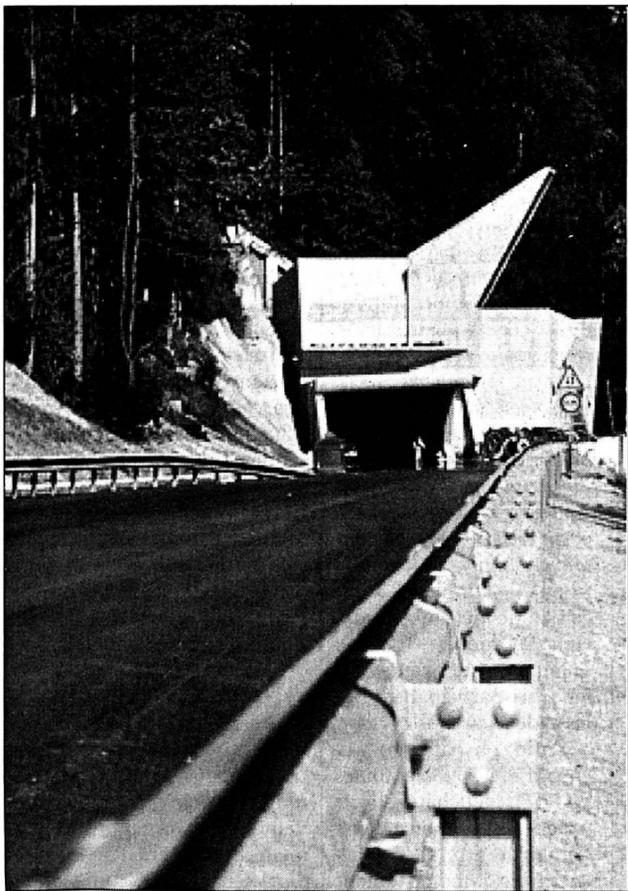
Pour vos vœux de fin d'année
une carte
ICN
IMPRIMERIES CENTRALES NEUCHÂTEL SA
Grand choix à notre réception
4, rue St-Maurice - Neuchâtel

SOUPE DU CŒUR
Nous avons besoin de vous
CCP 20-946-8

A vendre à Savagnier
« SUPER »
4 1/2 pièces (148 m²)
2 balcons, 2 places dans garage, très belle vue.
Prix de vente: Fr. 450.000.-
Tél. 032/753 27 57
<http://www.thorensa.ch>
028-334346

Bâtir en respectant le paysage

Construction ■ Ressource limitée, mais atout touristique numéro un de la Suisse, le paysage est trop souvent sacrifié. Pourtant, on peut, si on veut, éviter le massacre



Inévitables, les atteintes au paysage sont aussi l'occasion d'une remise en perspective.

PHOTO A

Par
Yvan Duc

Si maints ouvrages neufs défigurent le paysage, «pareille évolution n'est pas inéluctable, à condition toutefois de considérer la construction comme un acte culturel». Autrement dit, construction et paysage peuvent faire bon ménage, voire s'enrichir mutuellement, les atteintes inévitables à l'environnement visuel lui conférant finalement une nouvelle identité, positive. Mais comment s'y prendre?

Un autre outil

Inutile de réinventer la roue chacun de son côté. La question est au centre d'une brochure de 86 pages éditée récemment par l'Association suisse des ingénieurs et architectes (SIA), de concert notamment avec l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, ainsi que la Fédération suisse des architectes paysagistes. Son titre: «Planifier et construire en respectant le paysage». Son credo: le paysage étant toujours en jeu quand on construit, autant l'accepter d'emblée comme une des

règles du jeu à respecter et, ainsi, simplifier les procédures et réduire les coûts.

Las, malgré les nombreuses prescriptions existant aujourd'hui en matière de protection du paysage, les procédures de mise à l'enquête ne garantissent pas toujours des projets de qualité, peut-on lire dans cette brochure. L'étude d'impact sur l'environnement prescrite par la loi constitue certes un instrument éprouvé de contrôle et d'évaluation. Le hic, c'est que son influence s'éteint avec l'octroi du permis de construire et la formulation des conditions à remplir.

De plus, pour la majorité des projets de construction de petite à moyenne dimension, elle n'est pas obligatoire. Il faut recourir à un autre outil, au spectre d'action plus large. Cet autre outil, c'est l'Accompagnement paysager de projet (APP), qui vise à y intégrer les aspects paysagers de façon appropriée, globale et, surtout, concrète. Ambitieux, il intervient dès les premières réflexions stratégiques jusqu'à l'utilisation, l'entretien et le suivi du projet, en passant par l'étude et la réalisation de ses

variantes et de son exécution. Quoique nouveau pour beaucoup, il peut se targuer d'une certaine tradition, principalement en Allemagne dans le secteur routier, où l'on tente depuis plusieurs décennies de concilier technique et paysage.

Evidemment, seuls des spécialistes reconnus du paysage, vu comme une ressource limitée à optimiser, sont à même de prendre en compte judicieusement autant de paramètres, au demeurant fort complexes. Car cela suppose la maîtrise de vastes connaissances écologiques et architecturales, ainsi que de la technique de construction, des procédures administratives et de la législation environnementale.

Avec pragmatisme

L'APP, soutiennent ses promoteurs, complète efficacement l'assurance qualité. Dans le cas par exemple de l'autoroute A5, sur sol soleurois, on lui doit l'intégration architecturale de cette artère dans le paysage bien sûr, mais aussi la valorisation et la remise en réseau du paysage. On lui doit aussi le respect à grande

échelle des corridors empruntés par la faune, ainsi que les mesures prises localement pour le bien des amateurs de détente, des plantes et des animaux.

Il faut dire que l'APP – c'est là son grand mérite – sait se montrer pragmatique. Ses spécialistes ne se contentent pas de grandes théories, mais sont présents sur le chantier au moment de la mise en œuvre des projets, qui nécessitent souvent un certain nombre d'adaptations de dernière minute. De même, on les retrouve au moment de la réception des travaux et, si nécessaire, lors de l'utilisation ou de l'entretien des ouvrages nécessitant un suivi postérieur à leur achèvement. La survie des milieux pionniers apparaissant au début des grands travaux, mais appelés à disparaître relativement vite en l'absence de volonté de maintenir à terme ces précieux biotopes, illustre parfaitement le sens de la démarche. /YVD-La Liberté/ROC

Planifier et construire en respectant le paysage, documentation D 0167, SIA, Selnaustrasse 16, 8039 Zurich, www.sia.ch

Cette semaine plus de

8000

annonces immobilières cohabitent sur

www.lexpress.ch

En permanence sur www.lexpress.ch, les offres de

GECO Neuchâtel
Groupe GECO SA
1 rue des Vaux, 1100 Neuchâtel
032 / 727 75 00

jouval

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

CLAUDE MAYOR 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

régimmob sa

livit
www.livit.ch Régie Immobilière

cliquez sur

BAZAR !

le site d'annonces de **L'EXPRESS**

Belle moisson de médailles

Patinage artistique ■ Avec un titre individuel et un par équipes, les régionaux se sont fort bien comportés lors des championnats romands de ce week-end

Avec six médailles en individuel et le titre romand en synchronisé, les patineurs des clubs de la région ont parfaitement rempli leur mission ce week-end lors des 37e championnats romands disputés à Neuchâtel.

Belle troisième place

Chez les élites, la Chaux-de-Fonnière, licenciée au CP Neuchâtel-Sports, Angélique Steudler monte sur la deuxième marche du podium. Son entraîneur, Myriam Loriot-Oberwiler avait un sentiment mitigé au terme de la prestation de son élève: «C'est dommage qu'Angélique ait atterri sur deux pieds après son triple Salchow. Elle n'a pas montré le meilleur d'elle-même mais il y avait quand même bien des points positifs. Maintenant, il nous reste encore deux semaines de travail avant les cham-

pionnats de Suisse pour ruder ses deux programmes et qu'elle puisse montrer ce qu'elle sait faire. Elle est très motivée», concluait l'ancienne championne de Suisse.

Sur la troisième marche du podium élite, on retrouve l'Imérienne Alissia Gerber, tout sourire: «Je suis très contente car j'ai monté mon nouveau programme libre il y a un peu plus d'une semaine. Je crois que les juges l'ont bien aimé. J'ai choisi un tango car j'aime ce rythme et je peux bien m'exprimer artistiquement sur ce genre de musique», expliquait la sociétaire du CP St-Imier.

Deuxième titre

En juniors, la Chaux-de-Fonnière Camille Cochet prend la deuxième place. «J'aurais pu patiner mieux, mais c'était quand même bien. Je suis surtout satisfaite de mon programme court que j'ai bien exécuté, même s'il n'était pas

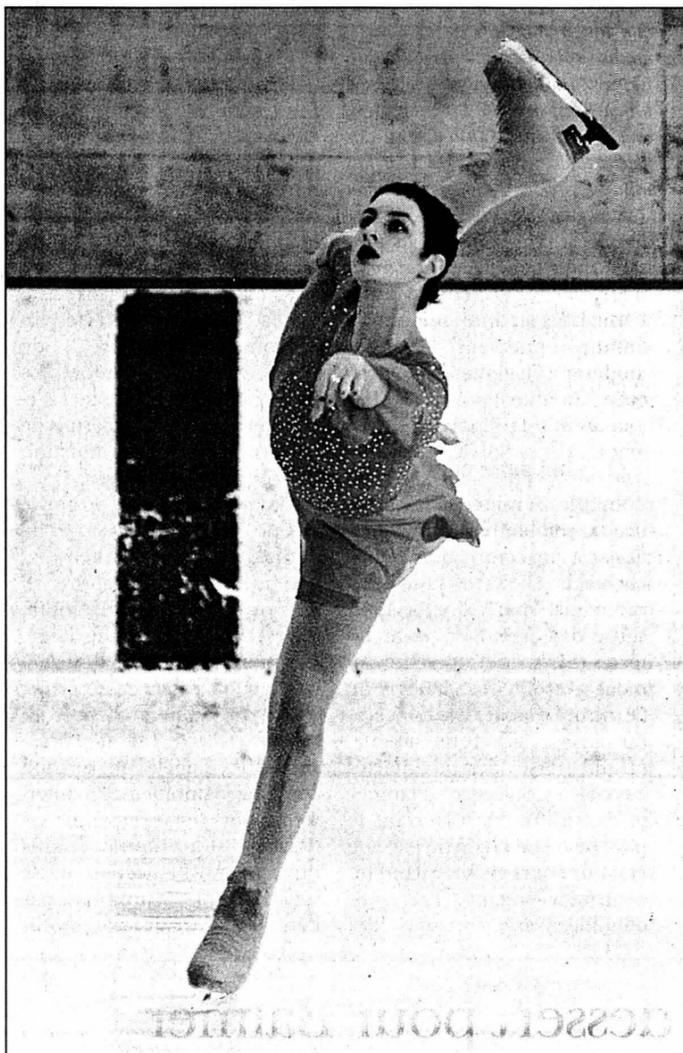
parfait», confiait la vice-championne de Suisse cadets. Déjà victorieuse l'an dernier

en espoirs, Talika Gerber s'est imposée, cette année, chez les cadets. La sociétaire du CP St-

Imier était très heureuse de sa performance. «J'ai bien patiné et présenté deux bons programmes.

Cela me réjouit beaucoup. J'ai amélioré mon expression artistique et, même si le reste du travail, je suis satisfaite de ma première saison chez les cadets», confiait la patineuse de l'Erguël. Septième au terme du programme court, la Chaux-de-Fonnière Sarah Widmer a réussi l'exploit de remporter le programme libre et de se classer au troisième rang final. «J'étais très déçue de mon programme court, mais mon libre a très bien passé. J'ai réussi un bon double Axel en combinaison, ainsi qu'un double Lutz-double boucle. Dommage qu'il y ait eu ce mauvais programme court», concluait la Chaux-de-Fonnière. Son camarade de club, Ludovic D'Amore, termine quant à lui deuxième sur les trois participants chez les cadets garçons.

Enfin, en patinage synchronisé, les Noctambules du CP Neuchâtel-Sports étaient seules en lice. Pour obtenir le titre, il leur fallait donc impérativement obtenir les notes suffisantes chez la majorité des juges. Deux juges sur trois ont estimé que la jolie prestation de l'équipe neuchâteloise méritait le titre. Un bel encouragement pour ce team.



Un programme libre monté en un peu plus d'une semaine et une médaille de bronze pour Alissia Gerber. PHOTO MARCHON /PHW

SKI ALPIN
Miller a remis ça

Bode Miller a remporté à Madonna di Campiglio sa deuxième victoire en Coupe du monde, un peu plus de 24 heures après la première. Victorieux dimanche du géant de Val d'Isère, l'Américain a doublé la mise à l'occasion du premier slalom nocturne de la saison. Miller a devancé de 52 centièmes l'Italien Giorgio Rocca et de 91 centièmes le Norvégien Tom Stiansen. En l'absence de Michael von Grunigen, aucun des quatre Suisses engagés n'est parvenu à se qualifier pour la seconde manche.

Bode Miller, auteur du meilleur temps dans les deux manches, a mis fin en deux journées à près de 19 années d'attente pour les Etats-Unis. Les derniers succès des Américains dans les disciplines techniques remontent en effet à la saison 1982-1983, avec les frères jumeaux Steve et Phil Mahre. Steve avait remporté son dernier succès en slalom à Sankt-Anton en 1983, alors que Phil s'était adjugé le géant de Furano la même année.

Grise mine

Les Suisses n'auront vraiment pas profité de ce slalom pour retrouver un semblant de moral après le dramatique accident survenu à Silvano Beltrametti. En l'absence de leur leader Michael von Grunigen, qui a préféré faire l'impasse pour soigner son épaule et préparer au mieux le géant d'Alta Badia dimanche prochain, les quatre Helvètes au départ n'ont pas réussi à se qualifier pour la deuxième manche. Si les échecs de Daniel Défago (36e) et Thomas Geisser (42e) semblent logiques, les performances d'Urs Imboden (40e) et Marco Casanova (43e) seront à oublier au plus vite. La Suisse n'aura marqué aucun point dans un slalom pour la première fois depuis mars 1997.

Classements

Madonna di Campiglio. Coupe du monde. Messieurs. Slalom nocturne: 1. Miller (EU) 1'36"01. 2. Rocca (It) à 0"52. 3. Stiansen (No) à 0"91. 4. Vidal (Fr) à 0"98. 5. Palander (Fin) à 1"70. 6. Raich (Aut) à 1"75. 7. Aamodt (No) à 1"78. 8. Grubelnik (Sln) à 1"79. 9. Larsson (Su) à 1"81. 10. Kostelic (Cro) à 1"83. 11. Tissot (Fr) à 1"96. 12. Bourgeat (Fr) à 1"99. 13. Ganahl (Lie) à 2"00. 14. Llorach (Fr) à 2"03. 15. Puckett (EU) à 2"04.

Coupe du monde. Général messieurs (après 3 courses): 1. Eberharter (Aut) 340. 2. Miller (EU) 330. 3. Covili (Fr) 180. 4. Matt (Aut) 175. 5. Kostelic (Cro) 174. 6. Cuche (S) 170. 7. Rocca (It) 160. 8. Von Grunigen (S) 159. 9. Aamodt (No) 158. 10. Vidal (Fr) 139. **Puis:** 15. Defago (S) 97. 23. Beltrametti (S) 60. 29. Hoffmann (S) 50. 33. Cavagn (S) 45. 48. Accola (S) 31. 58. Casanova (S) 22. 76. von Weissenfluh (S) 14. 81. Grunfelder (S) et Locher (S) 11. 88. Kern (S) 9. 101. Imboden (S) 3.

Slalom messieurs (après 3 courses): 1. Miller (EU) 185. 2. Kostelic (Cro) et Matt (Aut) 171. 4. Rocca (It) 160. 5. Vidal (Fr) 139. **Puis:** 12. Von Grunigen (S) 54. 27. Casanova (S) 22. 44. Imboden (S) 3.

Par nations (après 14 courses): 1. Autriche 2329 (messieurs 1294 + dames 1035). 2. France 1325 (725 + 600). 3. Suisse 1258 (682 + 576). /si

CLASSEMENTS

Elite Dames: (4 classées): 1. Corinne Djoungong (Genève) 1,5 pts. 2. Angélique Steudler (Neuchâtel) 3,0. 3. Alissia Gerber (St-Imier) 4,5. Juniors Filles: (15 classées): 1. Sarah Auberson (Lausanne) 1,5 pts. 2. Camille Cochet (La Chaux-de-Fonds) 3,0. 3. Cynthia Mülhauser (Lausanne) 5,5. Puis: 11. Laetitia Humbert-Droz (Neuchâtel) 16,5. Cadets Filles: (22 classées): 1. Talika Gerber (St-Imier) 2,5 pts. 2. Aki Mizuno (Genève) 4,0. 3. Sarah Widmer (La Chaux-de-Fonds) 4,5. Puis: 5. Chloé McGill (Neuchâtel) 8,5. 9. Jessica Béguelin (Neuchâtel) 13,0. 11. Aline Roulet (Neuchâtel) 15,5. 12. Natassia Martinez (Neuchâtel) 17,0. 13. Alexandra Sauser (Neuchâtel) 20,0. Cadets Garçons: (3 classés): 1. Christopher Coleman (Lausanne) 1,5 pts. 2. Ludovic D'Amore (La Chaux-de-Fonds) 3,0. 3. Mehdi Bouchakhchoukha (Genève) 4,5. Espoirs Filles: (19 classées): 1. Noémie Silberer (Genève) 1,5 pts. 2. Diana Rodriguez (Genève) 3,0. 3. Caroline Zadory (Yverdon) 5,0. Puis: 10. Sylvie Hauert (Neuchâtel) 13,0. 13. Alice Huber (La Chaux-de-Fonds) 19,5. Patinage synchronisé: 1. Les Noctambules (CP Neuchâtel-Sports). /réd.

Pour maintenir la flamme

Hockey sur glace ■ Neuchâtel YS doit gagner ce soir à Monthey. Pour y croire encore...

En entraîneur lucide qu'il est, Marc Gaudreault ne se voile pas la face: «Si on perd à Monthey, c'est fini. Pour maintenir la flamme de l'espoir, nous devons gagner ce soir. De toute façon, il nous faut des points ne serait-ce que pour aborder le tour de relégation avec une certaine marge.» Le hic c'est que Neuchâtel YS se rend dans le Bas-Valais avec un contingent affaibli. Furer (malade) et Bontadelli (épaule froissée) sont incertains, alors que Jacot et Rimet (blessés) sont toujours indisponibles. Comme les joueurs du HCC ont leur souper de Noël ce soir avec les sponsors du club, aucun

d'entre eux ne pourra prêter main-forte aux Neuchâtelois. Autre mauvaise nouvelle pour le club des Patinoires du Littoral, le départ de Marc Gaudreault est désormais officiel. Après cinq saisons, le Québécois a, en effet, décidé de tourner la page à l'issue du présent exercice.

Pas de relâchement

A Saignelégier, Eric Morin connaît également des sérieux problèmes d'effectif. Samedi soir ce fut l'hécatombe et la liste des blessés s'est allongée. Theurillat, De Ritz et Faivet (blessés) ne pourront pas se rendre à Morges, alors que F.

Reinhard (malade) est incertain. «Il y a en plus beaucoup d'autres joueurs touchés, complète le mentor franc-montagnard. Jason Vuilleumier a, par exemple, dû se faire poser quelques points de suture.»

Dans ces conditions, la rencontre de ce soir contre Forward Morges s'annonce difficile pour les Taïgnons. «Nous allons nous battre avec toutes nos forces, insiste Eric Morin. La défaite contre Star Lausanne nous a fait mal, mais il s'agit de ne pas se relâcher.» Le championnat est, en effet, très serré et chaque point vaut de l'or.

Se libérer à Martigny

Après sa victoire pénible face à Monthey, Tramelan va devoir hausser le niveau ce soir à Martigny. «Heureusement, mon équipe a tendance à s'adapter à la valeur de l'adversaire, glisse Frédy Lüthi. J'espère simplement qu'elle abordera le match contre Octodure de façon moins crispée que contre Monthey.» But de l'opération en pays valaisan: essayer de prendre un point. Il serait surtout bon pour les Tramelots de ne pas s'éloigner trop de leurs «cousins» prévôtois avant le derby de samedi aux Lovières.

Côté contingent, on signalera que Boss et Rieder (blessés) ne seront pas de la partie ce soir au Forum d'Octodure./JCE

SANS-GRADE

TROISIÈME LIGUE, GROUPE 9

Moutier II - Ajoie II	2-7
Corgémont - Bassecourt	4-5
Reconvillier - Reuchenette	7-0
Tramelan II - Delémont II	7-1
Courrendlin - Les Enfers-M.	6-5

Classement

1. Tramelan II	7	6	1	0	46-20	13
2. Ajoie II	7	5	1	1	55-31	11
3. Les Enfers-M.	7	4	1	2	49-29	9
4. Reuchenette	7	4	1	2	32-32	9
5. Reconvillier	7	4	0	3	37-30	8
6. Courrendlin	7	4	0	3	36-34	8
7. Delémont II	7	3	1	3	24-38	7
8. Moutier II	7	1	1	5	21-38	3
9. Bassecourt	7	1	0	6	19-41	2
10. Corgémont	7	0	0	7	22-48	0

GROUPE 10

Boesigen-Kr. - Université II	3-4
Pts-de-Martel - Université II	5-2
Couvet - Anet	2-3
Le Landeron - Boesigen-Kr.	2-7

Classement

1. Le Locle	6	5	1	0	36-12	11
2. Boesigen-Kr.	6	4	1	1	34-14	9
3. Pts-de-Martel	5	4	0	1	23-15	8
4. Anet	7	2	1	4	12-30	5
5. Le Landeron	5	2	0	3	18-22	4
6. Université II	6	2	0	4	18-29	4
7. Les Brenets	4	1	0	3	13-20	2
8. Couvet	4	1	0	3	12-20	2
9. Guin II	3	0	1	2	11-15	1

QUATRIÈME LIGUE, GROUPE 9A

Courrendlin II - Crémines	5-16
Court - Courrendlin II	14-2
Fuet-Bellelay - Cortébert	11-5
Sonceboz - Delémont III	4-5
Fr.-Mont. III - Plat.-de-Diesse	10-4
Crémines - Tavannes	3-1

Classement

1. Court	7	6	1	0	48-13	13
2. Fr.-Mont. III	7	5	0	2	50-20	10
3. Crémines	7	5	0	2	36-22	10
4. Sonceboz	7	4	1	2	38-27	9
5. Plat.-de-Diesse	7	4	0	3	50-36	8
6. Delémont III	6	3	0	3	26-39	6
7. Tavannes	7	3	0	4	45-30	6
8. Fuet-Bellelay	7	3	0	4	42-35	6
9. Cortébert	6	0	0	6	11-60	0
10. Courrendlin II	7	0	0	7	18-82	0

GROUPE 9B

Gstaad - Marly-Knights	2-9
Serrières-P. - Gstaad	8-0
Star Mont. II - Pts-de-Martel II	4-4

Classement

1. Sarine-Fr	7	7	0	0	104-19	14
2. La Glane	7	6	0	1	77-23	12
3. Serrières-P.	8	4	1	3	32-50	9
4. Gummels	6	3	1	2	28-28	7
5. Star Mont. II	7	3	1	3	23-37	7
6. Vannerie 90	6	3	0	3	38-32	6
7. Marly-Knights	6	3	0	3	29-32	6
8. Val-de-Ruz	6	2	0	4	24-41	4
9. Pts-Martel II	8	1	2	5	26-54	4
10. Gstaad	8	2	0	6	21-62	4
11. Couvet II	7	1	1	5	16-40	3

À L'AFFICHE

Ce soir 19.30 Davos - Lugano Lausanne - Berne	Classement					
1. Davos	31	19	4	8	101-69	42
2. Zoug	30	14	7	9	84-79	35
3. Ambri-Piotta	30	14	6	10	85-76	34
4. FR Grottron	31	15	4	12	103-93	34
5. Klotten Flyers	31	14	6	11	99-93	34
6. Lugano	29	15	2	12	99-90	32
7. Berne	30	14	4	12	62-34	32
8. ZSC Lions	32	14	3	15	94-94	31
9. Lausanne	31	12	4	15	86-96	28
10. Rapperswil	30	11	3	16	87-97	25
11. Langnau T.	31	9	7	15	63-89	25
12. Coire	30	5	4	21	72-117	14

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3

Ce soir 20.00 Guin - Sion Moutier - Villars Octodure - Tramelan Monthey - Neuchâtel YS	Classement
20.15 For. Morges - Fr.-Mont.	

Demain

20.15 Star Lausanne - Saas Grund	Classement					
1. Star LS	15	10	2	3	63-33	22
2. Octodure	15	10	1	4	88-41	21
3. F. Morges	15	10	1	4	64-51	21
4. Saas Grund	15	10	0	5	77-61	20
5. Guin	15	9	1	5	62-34	19
6. Fr.-Mont.	15	9	1	5	56-38	19
7. Villars	15	7	1	7	46-65	15
8. Moutier	15	7	0	8	68-56	14
9. Tramelan	15	7	0	8	68-58	14
10. Neuchâtel YS	15	3	2	10	45-76	8
11. Monthey	15	2	1	12	24-63	5
12. Sion	15	1	0	14	36-121	2



Lars Bruggger et Neuchâtel YS n'ont plus le choix: ils doivent gagner. PHOTO MARCHON

Geiger se débène...

Pas facile du tout le métier d'entraîneur de football, et on en a encore eu la preuve dimanche au Hardturm. Comme d'habitude après la rencontre, les pilotes des deux équipes, soit Hanspeter Zaugg et Alain Geiger, ont répondu à la presse écrite ainsi qu'aux radios. Puis ce fut le tour de la télévision. Un journaliste de la TV suisse alémanique: «Monsieur Geiger, pourriez-vous venir pour une ou deux questions?» «Prenez un joueur» lui a répondu le Valaisan. «J'en ai déjà pris un» lui a rétorqué le reporter. «Dans ce cas, prenez-en un deuxième. Il y en a assez devant les vestiaires» a surenchéri le stratège de la Maladière. Finalement, Alain Geiger a eu droit aux honneurs de la caméra.

C'est ce qui s'appelle se faire désirer.

Deux absents

On ne l'avait pas remarqué au premier coup d'œil, mais Arifovic et Mensah ne figuraient pas sur la feuille de match dimanche à Zurich, contrairement au Serriérois... Hotz annoncé malade! Le Bosniaque n'a pas été retenu par Alain Geiger pour cause de méforme, tandis que le Ghanéen était malade.

Cela faisait beaucoup, surtout lorsqu'on connaît la richesse du potentiel offensif xamaxien.

Joyeux anniversaire

Le bougre aurait certainement mérité meilleur cadeau. Toujours est-il que dimanche, le fidèle chauffeur de car de Neuchâtel Xamax, Olivier Langel, «Schumi» pour les intimes, soufflait ses 40 bougies. Le samedi, en «veillée» dans un hôtel de Baden, les joueurs neuchâtelois lui ont offert un petit présent. Mais nul doute que ce bon «fou du volant» aurait préféré que les Xamasiens se qualifient pour le tour final le lendemain.

Allez, ce n'est peut-être que partie remise pour les 50 ans...

«Bidu» en touche

Hanspeter Zaugg a bien donné son avis sur la large victoire de ses protégés, mais les journalistes - alémaniques surtout - n'en avaient cure. Non. Ils voulaient surtout savoir si celui qui a amené Grashopper au titre de champion la saison précédente allait rester en place au printemps prochain. Comme il fallait s'y attendre, «Bidu» a dérogé en touche: «Je n'en sais rien. De toute façon, ce n'est pas important. Et comme je n'ai pas un mot à dire...» Quasi-certitude toutefois: l'officialisation de l'arrivée de Marcel Koller (Saint-Gall) au Hardturm n'est plus qu'une question de jours.

On est vite pas grand-chose.

Le prix fort

On commence mieux à comprendre pourquoi les Suisses alémaniques sont des buveurs de bière. Les «Stange», outre-Sarine, ça y va, c'est bien connu. Il y a peut-être une raison à ce penchant pour le houblon. Ainsi, le restaurant situé en face du Hardturm vend le demi de rouge à 20 francs.

Le concours est lancé. /GST

Une fondue en attendant

En coulisses ■ Que faire lorsque deux joueurs sont «retenus» à l'hôpital? S'en tourner une, pardi! C'est ce qu'a fait Fabrice Dessarzin à Delémont

Bien que très correct, le match de hockey sur glace entre Delémont et Star Montagnes a été marqué par deux accidents. Le premier, en tout début de rencontre, a concerné le Chaux-de-Fonnier Jean-Luc Beccera qui a été amené en ambulance à l'hôpital de la capitale jurassienne pour cause d'épaule déboîtée. A la mi-match, le Stelli «Kiki» Steudler a reçu un coup de patin involontaire juste sous le nez, ce qui l'a obligé à rejoindre également l'hôpital pour se faire recoudre. Après la partie, il fallait bien «rapatrier» les blessés. Histoire de tuer le temps en attendant que la Faculté les libère, l'entraîneur Fabrice Dessarzin et son coach se sont attablés à la buvette de la patinoire et se sont offert une fondue, tandis que les joueurs neuchâtelois valides regagnaient leurs montagnes.

Quand on s'en tourne une, c'est vrai qu'on ne voit pas le temps passer.

Deuxième degré

Si Jean-Luc Beccera a eu le «privilege» de monter à l'hôpital en ambulance, «Kiki» Steudler n'a pas eu cette chance, lui qui a rejoint son camarade à bord de la voiture du masseur

du HC Delémont. «Déranger une deuxième fois l'ambulance n'était pas nécessaire, a estimé un dirigeant jurassien. D'autant que la blessure de Steudler était moins grave que celle de Beccera. Et puis, à chaque fois qu'on amène un joueur à l'hôpital, le club touche quelque chose. Ce serait bête de devoir payer des frais inutiles!»

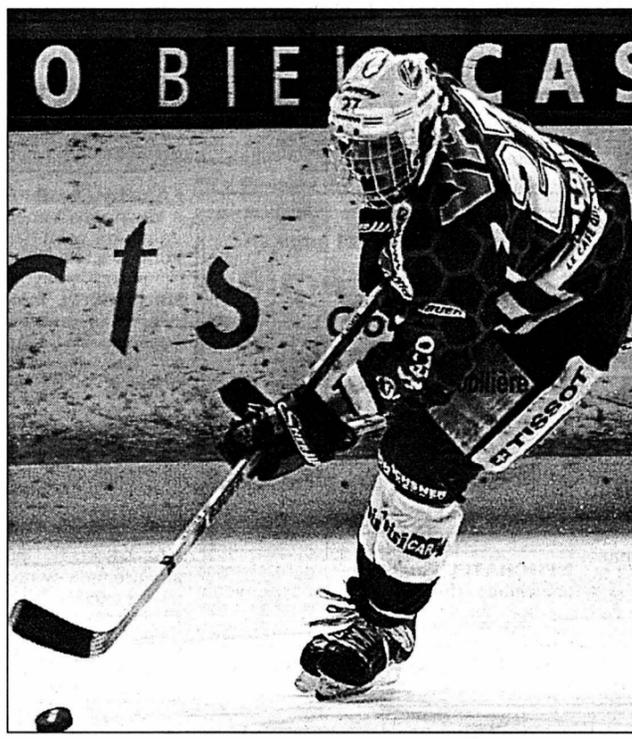
A prendre bien sûr au deuxième degré... /GST

Romy au repos

Samedi soir, Kevin Romy, le grand espoir du HCC, a fait l'impasse sur le dernier tiers temps du match contre Viège. Touché à une cheville, l'attaquant du deuxième bloc chaux-de-fonnier a été laissé au repos. Heureusement, sa blessure ne semble pas trop grave. «Il s'agit d'une petite entorse avec une contusion», explique son entraîneur Mike Lussier. Je pense qu'il pourra reprendre l'entraînement demain.» Comme il n'y a pas de journée de championnat ce soir, le numéro 88 des Mélèzes n'aura manqué aucun match.

Un orteil bleu

On vivait la 30e minute de la rencontre entre le HCC et Viège quand le match a bien failli basculer. Alors que les



Thomas Dérus: un drôle d'orteil.

PHOTO GALLEY

Chaux-de-Fonniers mènent 4-2, Dérus effectue une descente dont il a le secret et il est stoppé irrégulièrement par un défenseur viégeois. Tout le monde a vu la faute, mais l'arbitre ne bronche pas. Selon lui, l'arrière haut-valaisan aurait joué le puck. Zurbruggen, lui,

ne se pose pas de question et réduit la marque à 4-3 sur la contre-attaque qui suit. Les supporters des Mélèzes sifflent, lancent des objets sur la glace et Thomas Dérus enrage. Pourquoi? Il vient de récolter un vilain coup, il a un orteil tout bleu et le geste de son

adversaire est resté impuni. Heureusement, ladite phalange n'est pas cassée et le HCC a fini par gagner. C'est tant mieux pour tout le monde. N'est-ce pas M. Hoffmann? /JCE

Mais qui est qui?

La rencontre entre Neuchâtel YS et Guin prêtait à confusion d'entrée de jeu. Mais qui est qui? Entre des Neuchâtelois en noir avec du jaune sur les épaules et des Fribourgeois en bleu foncé avec du jaune... sur les épaules, il y avait de quoi en perdre son latin. Les visiteurs singinois ne pouvaient-ils pas enfiler leur maillot clair pour évoluer aux Patinoires du Littoral? Eh bien non, car le responsable du matériel venait de démissionner!

Après XXL, VVL

Dans les tailles des vêtements, le XXL est réservé au géant du style Shaquille O'Neal. Et le VVL dans le hockey sur glace? C'est aussi une question de longueur, mais l'abréviation concerne le nom. Et à Neuchâtel YS, le VVL est réservé au maillot de Van Vlaenderen. A part les chanteurs et les vedettes de cinéma, personne ne peut choisir son nom. /TTR

Pas de dessert pour Balmer

Si il y avait un déçu, dimanche au terme de la rencontre entre Köniz et Val-de-Ruz, c'était bel et bien Luc Balmer. Marqué par la défaite, le central vaudruzien? Sans doute. Mais le pire était ailleurs. «J'avais un dîner de famille à midi. Je n'ai pas bu de blanc - qui avait pourtant l'air vachement bon - ni de rouge. Pas un verre! J'ai mangé une bonne portion, normale, sans excès, avant de faire l'impasse sur les plateaux de fromages et de desserts! Tout ça pour ça!» Est-ce par solidarité que les Neuchâtelois ont pris le parti de ne pas être dans leur assiette?

Aide de (mauvais) camp

Comme beaucoup de volleyeurs, Anthony Luhnig a l'habitude de passer sous le filet après avoir attaqué de la ligne des trois mètres. Dimanche, face à Köniz, l'entraîneur-joueur vaudruzien a pris un tel élan (hélas en vain) qu'il s'est retrouvé au beau milieu des Bernois qui se congratulaient parmi pour fêter ce nouveau point. L'Américain en a profité pour joindre ses mains aux leurs! Sans être mauvaise langue, le camp des banlieusards fédéraux n'avait pas besoin de cette aide supplémentaire...

«Si j'avais su...»

Val-de-Ruz n'a pas été à la hauteur de sa réputation. Trois fois non. Au-delà de la défaite, c'est la manière qui a surtout exaspéré la poignée de spectateurs neuchâtelois présents à l'Oberstufenzentrum, une salle parfois aussi difficile à dénicher qu'à prononcer. «Quel beau dimanche! Si j'avais su qu'ils allaient jouer comme ça, je serais restée à la maison» pestait Annelies, la compagne d'Anthony Luhnig.

Qui est pourtant la plus fervente des supportrices vaudruziennes... /PTU

Président serviable

Qui va chercher le ballon quand il sort loin de l'aire de jeu à La Charrière? C'est Angel Casillas. Voilà un président serviable, et plutôt deux fois qu'une!

1000 bouteilles vendues

Afin de financer leur camp de quatre jours - probablement dans le nord de l'Italie -, les joueurs du FCC ont vendu 1000 bouteilles de vin. Alcool et sport ne sont pas forcément incompatibles.

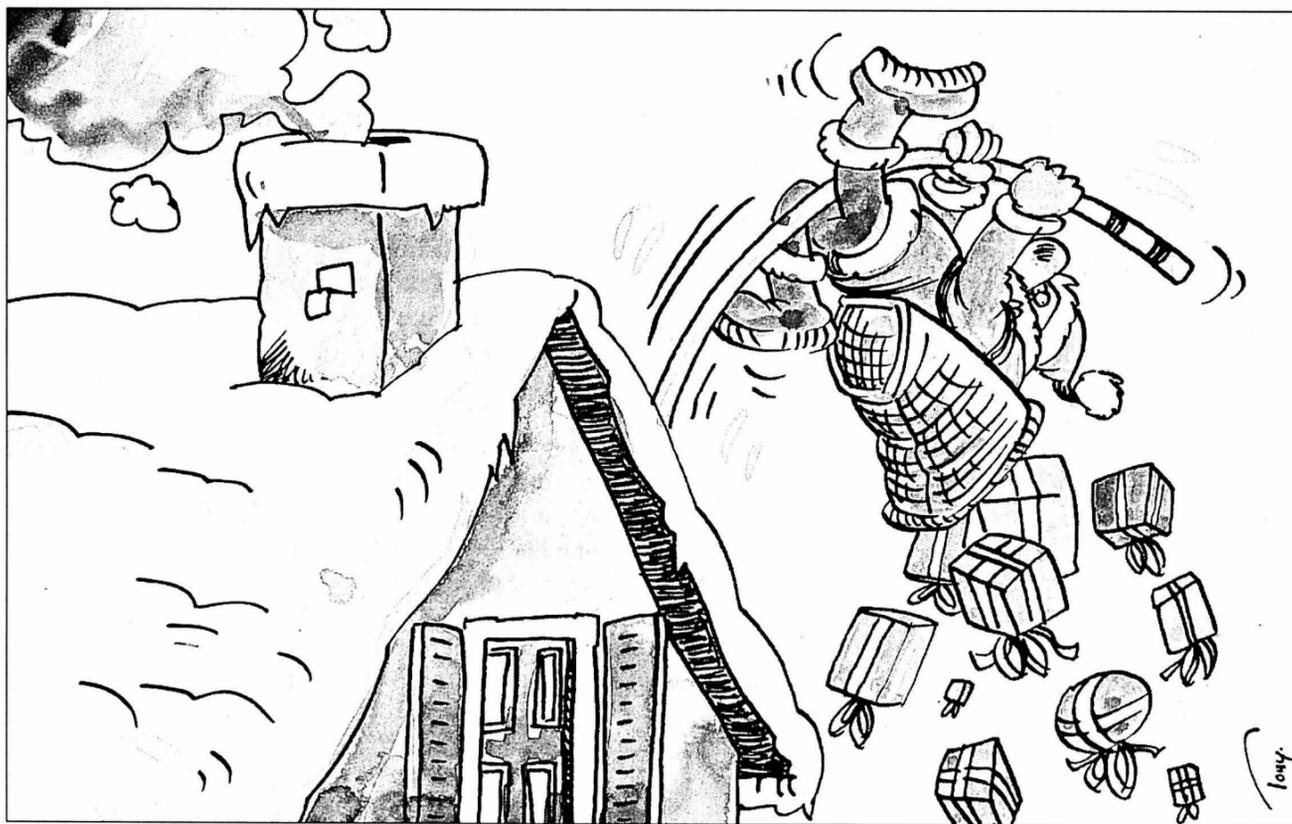
Rolf au chaud

C'est Rolf Aeberhard qui assurait le rôle de speaker

pour le dernier match du FCC. Dans sa cabine, il avait droit à un petit chauffage d'appoint. Une très bonne idée vue la bise glaciale qui soufflait.

Kurt au froid

Une bonne idée de Kurt qui assure - en alternance avec son frère - le rôle de speaker. Mais il n'a pas pu profiter de la source de chaleur, puisqu'il filmait le match pour les archives. «Cela peut toujours servir, glissait-il à moitié gelé. Sans Paul Griffon, le livre sur les 100 ans du FCC n'aurait jamais vu le jour.» /TTR



Le dernier?

Gustavo Otero a joué son dernier match sous les couleurs du FCC samedi après-midi. Le dernier, vraiment? Mais pourquoi n'a-t-il pas reçu de fleurs. «Il a déjà fait ses adieux la saison passée, souriait Manuel Cano. Le club est très content qu'il ait refait une pige pour pallier certaines absences.»

En guise de remerciement, l'infatigable milieu de terrain a eu l'honneur de marquer dans les arrêts de jeu face à Meyrin. «Nous mentionnons 2-0 et ce penalty était sûrement la toute dernière action de jeu. Il méritait bien de le tirer.» avouait le mentor du FCC. Et pour prouver qu'il a de l'expérience, Gustavo Otero a transformé la sentence, calmement et en plein centre du but. A quand le prochain retour de Gustavo Otero? /TTR

TSR 0 7.00 Les Zap 8.00 Teletubbies 8.30 Quel temps fait-il? 8.55 Top Models 9.00 Les feux de l'amour 9.15 Euronews 9.30 Questions pour un champion 9.45 Entrez sans sonner! 10.00 Les feux de l'amour 10.15 Questions pour un champion 10.30 Entrez sans sonner! 10.45 Le 12:45 / Météo 10.55

TSR 0 7.00 Euronews 7.15 Fans de sport 7.25 Questions pour un champion 7.40 Entrez sans sonner! 7.55 Questions pour un champion 8.10 Entrez sans sonner! 8.25 Questions pour un champion 8.40 Entrez sans sonner! 8.55 Questions pour un champion 9.10 Entrez sans sonner! 9.25 Questions pour un champion 9.40 Entrez sans sonner! 9.55 Questions pour un champion 10.10 Entrez sans sonner! 10.25 Questions pour un champion 10.40 Entrez sans sonner! 10.55 Questions pour un champion

France 1 6.35 Info/Météo 6.45 Jeunesse 6.55 Météo 7.05 Météo 7.15 Météo 7.25 Météo 7.35 Météo 7.45 Météo 7.55 Météo 8.05 Météo 8.15 Météo 8.25 Météo 8.35 Météo 8.45 Météo 8.55 Météo 9.05 Météo 9.15 Météo 9.25 Météo 9.35 Météo 9.45 Météo 9.55 Météo 10.05 Météo 10.15 Météo 10.25 Météo 10.35 Météo 10.45 Météo 10.55 Météo

France 2 6.30 Télématin 6.45 Des jours et des vies 6.55 Des jours et des vies 7.05 Des jours et des vies 7.15 Des jours et des vies 7.25 Des jours et des vies 7.35 Des jours et des vies 7.45 Des jours et des vies 7.55 Des jours et des vies 8.05 Des jours et des vies 8.15 Des jours et des vies 8.25 Des jours et des vies 8.35 Des jours et des vies 8.45 Des jours et des vies 8.55 Des jours et des vies 9.05 Des jours et des vies 9.15 Des jours et des vies 9.25 Des jours et des vies 9.35 Des jours et des vies 9.45 Des jours et des vies 9.55 Des jours et des vies 10.05 Des jours et des vies 10.15 Des jours et des vies 10.25 Des jours et des vies 10.35 Des jours et des vies 10.45 Des jours et des vies 10.55 Des jours et des vies

France 3 6.00 Euronews 6.15 MNK 6.30 MNK 6.45 MNK 6.55 MNK 7.05 MNK 7.15 MNK 7.25 MNK 7.35 MNK 7.45 MNK 7.55 MNK 8.05 MNK 8.15 MNK 8.25 MNK 8.35 MNK 8.45 MNK 8.55 MNK 9.05 MNK 9.15 MNK 9.25 MNK 9.35 MNK 9.45 MNK 9.55 MNK 10.05 MNK 10.15 MNK 10.25 MNK 10.35 MNK 10.45 MNK 10.55 MNK

La Cinquième 7.05 Les explorateurs du pôle Nord 7.15 Les explorateurs du pôle Nord 7.25 Les explorateurs du pôle Nord 7.35 Les explorateurs du pôle Nord 7.45 Les explorateurs du pôle Nord 7.55 Les explorateurs du pôle Nord 8.05 Les explorateurs du pôle Nord 8.15 Les explorateurs du pôle Nord 8.25 Les explorateurs du pôle Nord 8.35 Les explorateurs du pôle Nord 8.45 Les explorateurs du pôle Nord 8.55 Les explorateurs du pôle Nord 9.05 Les explorateurs du pôle Nord 9.15 Les explorateurs du pôle Nord 9.25 Les explorateurs du pôle Nord 9.35 Les explorateurs du pôle Nord 9.45 Les explorateurs du pôle Nord 9.55 Les explorateurs du pôle Nord 10.05 Les explorateurs du pôle Nord 10.15 Les explorateurs du pôle Nord 10.25 Les explorateurs du pôle Nord 10.35 Les explorateurs du pôle Nord 10.45 Les explorateurs du pôle Nord 10.55 Les explorateurs du pôle Nord

M 6 6.15 M6 Music 6.30 M6 Music 6.45 M6 Music 6.55 M6 Music 7.05 M6 Music 7.15 M6 Music 7.25 M6 Music 7.35 M6 Music 7.45 M6 Music 7.55 M6 Music 8.05 M6 Music 8.15 M6 Music 8.25 M6 Music 8.35 M6 Music 8.45 M6 Music 8.55 M6 Music 9.05 M6 Music 9.15 M6 Music 9.25 M6 Music 9.35 M6 Music 9.45 M6 Music 9.55 M6 Music 10.05 M6 Music 10.15 M6 Music 10.25 M6 Music 10.35 M6 Music 10.45 M6 Music 10.55 M6 Music

TV 5 Europe 8.00 Journal canadien 8.30 Cultivé et bien élevé 8.40 Infos 8.55 Infos 9.05 Infos 9.15 Infos 9.25 Infos 9.35 Infos 9.45 Infos 9.55 Infos 10.05 Infos 10.15 Infos 10.25 Infos 10.35 Infos 10.45 Infos 10.55 Infos

13.15 Zig Zag café 13.25 Zig Zag café 14.05 Diagnostic murder 14.50 Commissaire Lea Sommer 15.40 Alerte Cobra 16.25 C'est mon choix 17.25 Roswell 18.15 Top Models 18.40 Météo/ La poule aux œufs d'or 19.00 Tout en région 19.20 L'image sport 19.30 Le 19:30/Météo 20.05 A bon entendeur

12.05 Le schwyzerdütsch avec Victor 12.20 Les trottoirs 12.45 La directrice Le marchandage 13.35 Les Zap Amandine Malabul; Alix; Renada; Aladdin; Hey Arnold; Bidoum Bidoum 18.25 Teletubbies 18.55 Vidéomachine 19.25 L'anglais avec Victor Telephoning for a Taxi; The Taxi Ride

12.50 A vrai dire 13.00 Le journal/Météo 13.50 Les feux de l'amour 14.40 Perry Mason L'affaire du complot diabolique 16.25 Alerte à Malibu Stage d'été 17.20 Melrose Place 18.15 Star Academy 18.55 Le Bigdil 19.50 Météo 19.55 Vivre com ça 20.00 Le journal/Du côté de chez vous 20.40 Les courses 20.50 Météo

12.55 Météo/Journal 13.45 Expression directe 13.50 Inspecteur Derrick L'envie; Le rêve de Fasold 16.00 Mort suspecte Candidat au meurtre 16.45 Un livre 16.50 La vie est à nous 16.55 Des chiffres et des lettres 17.25 Qui est qui? 18.05 70'S Show 18.30 Friends 18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille 20.00 Journal 20.35 Talents de vie/ Météo

13.50 Keno 13.55 C'est mon choix 14.50 Le magazine du Sénat 15.00 Questions au Gouvernement 16.05 Saga-Cités 16.35 MNK 17.25 A toi l'Actu@ 17.35 C'est pas sorcier Vive la presse! 18.15 Un livre un jour 18.20 Questions pour un champion 18.45 La santé d'abord 18.50 Le 19/20 / Météo 20.15 Tout le sport 20.25 La vie à deux

arte 19.00 Archimède 19.45 ARTE info 20.15 Histoires de familles 20.45-23.00 Spécial Etats-Unis, trois mois après

20.35 La petite maison dans la prairie 20.45-23.00 La vie à deux

20.45-23.00 Spécial Etats-Unis, trois mois après

20.40 Juliette «Service compris» Film de Jérôme Foulon, avec Christophe Malavoy

20.00 La puce à l'oreille Pièce en deux actes de Georges Feydeau, avec Jean-Paul Belmondo, Christiana Real

20.55 Les diamants sont éternels Film de Guy Hamilton, avec Sean Connery

20.50 Central do Brasil Film de Walter Salles, avec F. Montenegro

20.55 C'est mon choix Magazine présenté par Evelyne Thomas

20.55 C'est mon choix Les téléspectateurs ont voté pour élire leur chanson préférée de l'année.

20.55 Secrets d'actualité Magazine présenté par Laurent Delahousse

20.55 Secrets d'actualité Reportages à la Maison Blanche

22.15 Angel 22.55 Le choix de Verso 23.15 Le 23:15 23.40 Profiler 23.45 Juntos: un retour en Argentine 24.00 A.B.E.

22.30 Fans de sport 22.40 Cadences 23.05 Zig Zag café (R) 23.50 Confidentiel

23.05 Columbo 0.50 Les coulisses de l'économie 1.40 Star Academy 2.13 Météo 2.15 Reportages: Les femmes du «Charles de Gaulle» 2.40 Très chasse: Le perdreau 3.35 Histoires naturelles 4.25 Les meilleurs moments de 30 millions d'amis 4.50 Musique 5.10 Les coups d'humour

22.40 Y'a un début à tout Présenté par Daniela Lambroso 0.45 Journal/Météo 1.05 Dolce farniente. Film de Nae Caranfi 2.55 Chanter la vie 3.45 24 heures d'Infos - Météo 4.25 Les meilleurs moments de 30 millions d'amis 4.50 Musique 5.10 Les coups d'humour

23.00 Soir 3 23.30 La collectionneuse 24.06 Une gloire amère 21.40 Débat 21.55 Unis, nous vaincrons 23.00 Les enfants du Karoo 0.35 Tomi Ungerer: l'homme sur son île (R)

20.46 Une gloire amère 21.40 Débat 21.55 Unis, nous vaincrons 23.00 Les enfants du Karoo 0.35 Tomi Ungerer: l'homme sur son île (R)

22.55 Verdict: crime sans témoin

CODES SHOWVIEW TSR 1 016 TSR 2 052 TF1 093 France 2 094 France 3 095 M6 159 La Cinquième 055 Arte 010 TV 5 Europe 133 Canal + 158 RTL 9 057 TMC 050 Eurosport 107 Planète 060

CANAL + 7.15 Teletubbies 7.40 Burger Quiz 8.15 Les guignols de l'info 8.30 Une vie à deux. Film 7790275 10.00 Le monde des ténébères. Film 65323633 10.45 En quête des sœurs Papin. Film doc. 68024017 12.25 Les guignols de l'info 17392121 12.35 Gildas et vous 56334508 13.30 Le quinté+ la grande course. En direct de l'hippodrome de Vincennes 12726148 14.00 Les blessures assassines. Film 57847343 15.30 Blancoline. Conte 44906695 16.30 L'œuvre de Dieu la part du diable. Film 92179072 18.35 Agrippine 22534324 19.10 Le journal 50317492 19.25 + de cinéma 18994527 19.40 + de sport 24445072 19.55 Les guignols de l'info 84876256 20.05 Burger Quiz 98802324 20.45 Jamel en scène. Spectacle 86873343 22.15 L'enfer du dimanche. Film 93873256 0.50 Furia. Film 33353676 2.25 Football américain 3424744 4.00 Les superstar du catch 30742116

MONTE CARLO 10.25 L'ivresse de la métamorphose. Téléfilm 94516850 12.00 Récré Kids 35072256 12.55 Les contes d'Avonlea 62895121 13.40 Téléachat 18361527 14.20 Mandrin 55253459 15.15 Images du Sud 72052850 15.25 La misère des riches 83201985 16.15 Les règles de l'art 71902850 17.05 Unique au monde 85714130 17.35 Les voyages incroyables 30573508 18.00 Mister T 28241492 18.30 Ricky ou la belle vie 35338508 18.55 Images du Sud 56352546 19.05 Flash infos 78834053 19.25 Les règles de l'art 53585850 20.25 Images du Sud 81453898 20.35 Pendant la nuit: Didier Bourdon 37533850 20.55 Pain, amour ainsi soit-il. Film de Dino Risi avec Sophia Loren, Vittorio De Sica 63063091 22.45 Sud 55096546 0.05 Gliisse 35051763 0.30 Pendant la nuit 54809015

SF 1 10.00 Schweiz aktuell 10.25 Der Doktor und das liebe Vieh 10.55 Alle meine Töchter 11.40 Für alle Fälle Stefanie 12.30 Mittagsmagazin 13.00 Tagesschau 13.15 Mittags Talk 13.35 Megaherz 14.40 Lindenstrasse 15.10 Die Kommissarin 16.00 Together 16.25 King of the Hill 16.55 Silas 17.15 Der Regenbogenfisch 17.30 Gutenacht-Geschichte 17.45 Tagesschau 17.55 Für alle Fälle Stefanie 18.45 Telesguard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau/Meteo 20.00 Ein Fall für zwei. Krimiserie 21.05 Kassensturz 21.35 Voilà 21.50 10 vor 10 22.20 Der Club 23.45 C.S.I. - Tatort Las Vegas. Krimiserie

Box 15.00 Tagesschau 15.15 Abenteurer Wildnis 16.00 Flieger 17.00 Tagesschau 17.15 Brisant 17.43 Regionales 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.54 Großstadtrevier. Krimiserie 19.49 Wetter 19.56 Börse 20.00 Tagesschau 20.15 Adelheid und ihre Mörder. Krimiserie 21.05 Pleiten, Pech & Pannen. Unterhaltung 21.35 Fussball: DFB-Pokal 22.30 Tagesthem 23.00 Boulevard 0.00 Wat is 't? 0.45 Nachtmagazin 1.05 Robby Kalle Paul. Comédie 2.35 Tagesschau 2.40 Wiederholungen

RAI 1 10.40 La strada per Anvelea. Film 11.30 Tg 1 11.35 La prova del cuoco 12.35 La signora in Giallo 13.30 Telegiornale 14.00 Economia 14.05 Ci vediamo Tv 16.15 La vita in diretta 16.50 Parlamento 17.00 Tg 1 17.10 Che tempo fa 17.15 La signora del West 18.00 Varietà 18.50 Quiz Show 20.00 Telegiornale 1 20.35 Il fatto di Enzo Biagi 20.45 Sarò il tuo giudice. Film 22.45 Porta a porta 0.15 TG1 0.40 Stampa oggi

RAI 2 7.00 Go Cart Mattina 9.55 Questione di stile 10.15 Un mondo a colori 10.35 Tg2 Medicina 13.10 Nonsollosoldi 11.05 Tg2 Eat Parade 11.15 Tg2 Mattina 11.30 I fatti vostri 13.00 Tg 2 - Giorno 13.30 Costume e società 13.50 Salute 14.05 Scherzi d'amore 14.45 Al posto tuo 16.15 The practice 17.00 Robocop 17.30 Guru, Guru - il girotondo della magia 18.00 Tg 2 flash 18.05 Art Attack 18.30 Rai Sport Sportsera 18.50 Seno variabile 19.10 Law and order 20.00 Zorro 20.30 Tg 2 - Sera 20.55 Bambi 22.00 Classic Cartoon 22.35 Friends 23.45 Tg2 Notte

1ere 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.06 Les dicodeurs 12.07 Chacun pour tous 12.11 Salut les p'tits zèbres 12.30 Le journal de midi trente 13.00 Café des arts 13.30 Tombouctou, 52 jours 14.04 Ouvert pour cause d'inventaire 15.04 C'est curieux 17.09 Presque rien sur presque tout 18.00 Forums 19.05 Trafic 20.04 20 heures au conteur 21.04 La smala 22.04 La ligne de cœur

RFJ 7.15 Sur le pont Moulinet 7.50 Revue de presse 8.20 Le météo des champs 8.45 Question de chez nous! 9.05 10.05 Aujourd'hui la vie 9.10 Jeu PMU 9.15 Mieux comprendre (Loisirs) 10.05, 10.15 Aujourd'hui la vie «Mode» 11.05 Zénith 11.15 La corbeille 11.20 La chanson souvenir 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Troc en stock 13.00 Eclats de voix 13.15 Sélection TV 13.20 Sketch 13.30, 14.05, 15.05 Verre azur 16.05, 17.05 Zone libre 16.30 Sorties cinéma 16.45 Question cinéma 17.15 L'invité 17.30 CD de la semaine 18.00 Jura soir 18.17 Météo 18.30 Rappel des titres 18.31 Question de temps 19.00 Les Ensoirées 0.00 Trafic de nuit

RTL 9 Pas d'émission le matin 12.00 Papa bricole 15.31 2099 12.25 Le ranch de l'espoir 23864940 13.10 Stars boulevard 1912782 13.20 Un cas pour deux 53858985 15.25 Le Renard 54459689 16.30 Derrick 63361904 17.35 Ciné-Files 74054140 17.45 Des jours et des vies 22722091 18.10 Top models 80358275 18.35 Stingers 11363633 19.25 La fille de l'équipe. Série 69567625 19.50 La vie de famille 88470362 20.20 Friends 83346879 20.45 Body Parts. Film d'Eric Red avec Jeff Fahey, Lindsay Duncan 51248140 22.20 Ciné-Files 76310362 22.30 Sniper tireur d'élite. Film 39060850 0.15 Aphrodite 40609812 0.45 Téléachat 15103706 2.45 Derrick 15994980 3.45 Un cas pour deux 30272812

PLANÈTE 7.15 Les défis de la vie 9.25/14.92 8.10 Le Namib à dos de chameau 17.29/20.72 8.40 Passeport beauté 77991072 9.35 Munich ou la Paix pour cent ans 75954430 12.25 Une histoire du football européen 37369350 13.10 Le Namib à dos de chameau 29713614 13.45 Les défis de la vie 97354546 14.35 Les Kennedy, destin tragique d'une dynastie 92483695 15.30 Le concours 14402430 16.20 Carnet de route 83464091 17.15 Artistes au pays des merveilles 80382256 18.50 Vendanges, une histoire mondiale du vin 84234121 19.15 Les défis de la vie 28081324 20.15 Mongolie, le paradis bleu 88450508 20.45 Strip-teaseuses unissez-vous! Doc. 30701695 21.40 Les dessous du Moulin-Rouge 85903966 22.35 Hermann Heintel ou le point de vue de l'échassier 32833966 23.50 Le peuple migrateur 8582492 0.55 Le Namib à dos de chameau 24425367 1.25 Les défis de la vie 22854560

ARD 9.00 Heute 9.05 Großstadtrevier. Krimiserie 9.55 Wetter-schau 10.00 Heute 10.03 Brisant 10.35 Der weisse Traum. Revuefilm 12.00 Heute mittag 12.15 Buffet 13.00 Mittagsmagazin 14.00 Tagesschau 14.03 Wunsch-

TCM Dansons maintenant 20.45 Le chant du Missouri. De Vincente Minnelli, avec Leon Ames, Mary Astor (1944) 22.30 42e Rue. De Lloyd Bacon, avec Warner Baxter, Bebe Daniels (1933) 0.00 L'appât. De Anthony Mann, avec Janet Leigh, James Stewart (1953) 1.30 Sindbad. De Byron Haskin, avec Guy William, Heidi Bruhl (1963) 2.55 De l'or pour les braves. De Brian G. Hutton, avec Clint Eastwood, Telly Savalas (1970)

RTVE 6.00 A su salud 6.30 Gente 7.30 Telediario matinal 9.10 Los desayunos 9.50 La aventura del saber 11.00 Así son las cosas 11.30 Saber vivir 12.45 España de cerca 13.00 Telediario internacional 13.30 Hablemos de negocios 13.45 Comer en España 14.00 Saber y ganar 14.30 Corazón de otoño 15.00 Telediario 1 15.50 El tiempo 15.55 Teleanovela. Cuando seas mía 17.00 David el gnom 17.30 Aquí Canarias 18.00 Telediario internacional 18.30 El

CANAL ALPHA 8.00-12.00 Journal régional de lundi en boucle non-stop 16.00-16.40 Mc Music. Dédicaces de la semaine 19.00-22.00 Journal régional. Reprise en boucle: Météo. Événement. Invité du jour: Julien Spacio 21.30 Expo TV (4ème) 22.00 et 22.30 Fenêtre chrétienne: Exodes: la longue marche

ESPACE 2 8.30 Si vous saviez 9.06 Les mémoires de la musique 10.05 Nouveautés du disque 11.30 Méridienne 12.04 Nota Bene 13.30 A vue d'esprit 13.45 Musique d'abord 16.00 Concert. Orchestre Royal du Concertgebouw 17.30 Infos culture 17.36 Feuilletton musical 18.06 Jazz 19.00 Empreintes musicales. Van Cliburn 20.00 Récital. L'Amérique latine 22.30 Si vous saviez 23.00 Les mémoires de la musique

RTN 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 12.15, 18.00 Journal 6.15, 6.45, 7.15, 7.45 Les titres 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash infos 6.20 Le jeu des lève-tôté 6.50 Focus 7.20 Revue de presse 7.50 Bonjour culture nous! 7.50 La tronche du coin 8.15 Triangle 8.40 Presse citroun 9.15 L'eau à la bouche 9.55, 12.55 Petites annonces 10.15 On connaît la chanson 10.30 Flash-Watt 10.45 Les naissances 11.35 PMU 11.45 La Tirelire RTN 12.00 Les titres du journal 12.05 Le change 12.15 Journal

PROGRAMME



**CLUB
DES LECTEURS
DE L'EXPRESS**

Retrouvez-nous sur Internet

www.lexpress.ch

Tél. 032 723 53 70 (le matin)

NEUCHÂTEL

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9
Du mercredi 12 au samedi 22 décembre (relâches les
lundi et mardi), à 20 h 30 sauf dimanche à 17 h

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS

CRÉATION

Cabaret Caméléon



Qui n'a pas souvenir de cette fulgurance qui traversa l'été 1996? nous parlons évidemment du Cabaret Boris Vian des Bleus Goémons?

Et bien, piaffez dès à présent, gens honnêtes et vous autres, effrontés tendance «canaille» car le quatuor Brammeier - Markwalder - Abbet - Migliorini viendra créer au Pommier son tout nouveau Cabaret Caméléon!

Prix d'entrée: Fr. 22.-
AVS, AI, étudiants: Fr. 15.-
Réservations:
Centre culturel neuchâtelois,
tél. 032 725 05 05

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB **E**

NEUCHÂTEL

Salle de concerts
Faubourg de l'Hôpital 24
Jeudi 13 décembre 2001, à 20 h 15

RÉCITALS DU JEUDI



RÉCITAL

Etienne Frenk Birgit Frenk-Spilliaert

Récital violoncelle, piano

Entre 1932 et 1934, le célèbre violoncelliste russe Gregor Piatigorsky et le compositeur Igor Stravinsky collaborent à la réalisation d'une transcription pour violoncelle et piano de 6 mouvements, extraits de la célèbre suite *Pulcinella*, inspirée par des thèmes de Pergolèse. Les deux interprètes vous convient à découvrir ce petit bijou de la transcription.



Prix d'entrée: Fr. 15.-
AVS, chômeurs, étudiants: Fr. 10.-
Réservations: tél. 032 725 20 53

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB **E**

FLEURIER

Resto-Théâtre Méli Mélo d'RG - Place d'Armes 7
Vendredi 14 et samedi 15 décembre 2001
Spectacle, à 20 h 30 - Repas-spectacle: dès 19 h

THE MASK



HUMOUR

Ropiane

Les tribulations de Caroline & Gégène

Caroline, ou les tribulations d'une vieille p'tite bonne femme. On la surprend à la boucherie: elle observe, elle interroge, fouine et commente. Elle sait... Gégène. Dans le village, on l'appellerait l'idiot, le niais, le nigaud (le bobet). Il vend des lapins tout en s'exprimant avec un appareil moderne, fléau de la communication!



Repas spectacle: Fr. 55.-
Spectacle seul: Fr. 20.-

Réservations: tél. 079 690 02 01

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB **E**

NEUCHÂTEL

Collège de la Promenade
Samedi 15 décembre 2001, à 20 h 15

Neuchâtel
IMPRO
2001-02

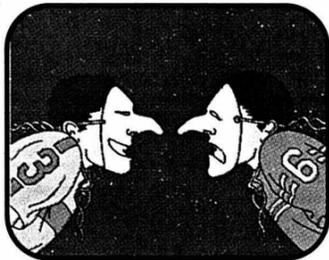
LIGUE D'IMPROVISATION NEUCHÂTELOISE

IMPROVISATION

Neuchâtel-Genève

Match d'improvisation théâtrale amateurs

Pour ce deuxième match du Championnat Suisse Amateur 2001-2002, c'est la fine fleur de la Fédération d'Improvisation Genevoise que Neuchâtel aura plaisir d'accueillir sur ses terres. Cette équipe de vieux routards de la patinoire sait faire évoluer les thèmes de l'implacable arbitre avec maestria entre évasion et poésie, alliant la magie de l'imagination et l'alchimie du verbe. Des règles de hockey s'alliant au théâtre! Avec les Genevois, la soirée promet d'être chaude!



Prix d'entrée: adultes Fr. 15.-
Billets à l'entrée

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB **E**

NEUCHÂTEL

Temple du Bas, Salle de musique
Dimanche 16 décembre 2001, à 17 h

OSN
ORCHESTRE SYMPHONIQUE NEUCHÂTELOIS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE NEUCHÂTELOIS

CONCERT SYMPHONIQUE

Concert de Noël

Direction: Theo Loosli

Après la Symphonie No 0, considérée à tort comme une simple accumulation d'esquisses sonores, l'OSN interprétera avec le concours de solistes vocaux et du Chœur Bach de Berne la Messe en ré mineur de Bruckner, son premier chef-d'œuvre d'envergure. Le programme sera complété par le Concerto pour violon en la mineur de J.-S. Bach interprété par le jeune violoniste Martin Reimann.



Prix d'entrée: de Fr. 25.- à Fr. 40.-
Réservations:
Le Strapontin, tél. 717 79 07

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB **E**

Bulletin d'adhésion

Oui, je désire être membre du Club E.

Veillez me faire parvenir ma carte à l'adresse suivante:

- Carte principale: gratuite pour les abonnés réguliers à L'Express.
- Carte supplémentaire pour membre de la famille vivant sous le même toit: Fr. 20.- à verser au moyen du bulletin de versement qui vous parviendra par retour du courrier.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et No: _____

NPA/Lieu: _____

Date de naissance: _____

Tél.: _____

No d'abonné: _____

A retourner à: L'Express, Club E, Service de promotion, case postale 2216, 2001 Neuchâtel, ou inscription sur Internet: www.lexpress.ch, rubrique Club des lecteurs.

AVIS DIVERS

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement:

- annuel Fr. 301.-
1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.
- semestriel Fr. 160.-
- trimestriel Fr. 85.-
- Je désire recevoir la carte CLUB E réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: _____

Rue et no: _____

NP/Localité: _____

Numéro de téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'EXPRESS, service des abonnements, rue de la Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.lexpress.ch - rubrique abonnés.

L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1798

Regard sur les générations futures

Des responsables insouciantes

Accident de canyoning ■ Le procureur exige des peines de prison avec sursis et des amendes. Ils auraient dû savoir

Le procureur a exigé hier des peines de prison avec sursis allant de cinq à dix mois contre les huit responsables présumés de l'accident de canyoning. La défense a plaidé l'acquittement. Verdict aujourd'hui. Les prévenus, poursuivis pour homicide par négligence, risquent également une amende entre 1000 et 10.000 francs.

Dans son réquisitoire, le procureur Hanspeter Schürch a souligné que les trois anciens membres du conseil d'administration, les deux responsables du centre, le guide principal de canyoning, ainsi que deux guides d'Adventure World sont responsables de la mort de 21 personnes car ils ont fait preuve d'insouciance.

Sévère réquisitoire

Le procureur a eu des propos très durs à l'encontre des accusés. Il a affirmé qu'ils avaient connaissance des dangers inhérents au torrent mais qu'ils les avaient minimisés ce 27 juillet 1999. Non seulement l'orage était annoncé par les météorologues mais les signes annonciateurs s'accumulaient dans le ciel.

Tous les prévenus sont cou-

pables d'homicide par négligence selon le procureur. Les trois anciens membres du conseil d'administration parce qu'ils n'avaient pas élaboré un dispositif de sécurité digne de ce nom et avaient négligé la formation de leurs collaborateurs dans le domaine météorologique.

Les trois guides et les deux autres responsables de la société parce qu'ils n'avaient pas interrompu cette excursion en dépit des fortes précipitations et de la montée de l'eau. L'enquête ainsi que plusieurs témoignages ont mis en évidence les lacunes du dispositif de sécurité de la société Adventure World.

Le procureur a réclamé dix mois de prison avec sursis contre les anciens membres du conseil d'administration et l'un des responsables du centre. Il a réclamé huit mois de prison avec sursis contre le guide principal et l'autre responsable du centre et sept et cinq mois contre les deux guides.

Accident imprévisible

Lors de leurs auditions la semaine dernière, les anciens membres du conseil d'administration et les guides avaient

affirmé n'avoir commis aucune faute. L'accident était imprévisible, selon eux. Une version contestée par une sur-

vivante australienne qui a affirmé que les touristes étaient entrés dans le torrent en dépit d'un orage. /ats



Les familles des victimes sont venues se recueillir.

PHOTO KEYSTONE

Pour neutraliser les terroristes

Tukong ■ Un art martial ultra-violent qui fait mal

Pour neutraliser un terroriste, première leçon: lui briser les genoux! Ensuite, on peut toujours affiner sa technique auprès du maître Jimmy Higgins, ceinture noire de Tukong, qui enseigne cet art martial coréen ultra-violent en banlieue de Washington.

Depuis le 11 septembre, la peur aidant, de plus en plus d'Américains veulent savoir se défendre. Les cours d'arts martiaux ont vu leur fréquentation augmenter de 30% en moyenne à Washington. Avec le Tukong, ou «combat spécial» en Coréen, ils peuvent être rassurés. «L'objectif est de faire mal», explique le maître. Il s'agit de frapper fort et d'infliger «de sérieuses blessures» à l'adversaire.

Strangulation et pirouettes

Sous la lumière crue des néons de sa salle d'entraînement, une vingtaine de «combattants», kimonos noirs et chaussures de sport, s'affrontent pour de vrai: coups de pieds et de bâtons, strangulation, enchaînements de pirouettes et roulades, suivies d'une frappe sèche.

Et soudain, tranchant avec les cris de guerre stridents, le calme revient pour laisser place à des exercices de concentration proches de la méditation. Car le Tukong, c'est aussi plein de sagesse asiatique.

«Notre slogan: ne jamais se battre, ne jamais perdre. On doit éviter le conflit le plus longtemps possible. Mais si l'adversaire passe à l'attaque, on l'envoie direct au tapis», explique Kennon Brown, élève devenu professeur.

Beaucoup des exercices se pratiquent les yeux bandés, pour mieux travailler l'équilibre et la précision du geste. «Si vous avez du sang ou de la sueur dans les yeux, si vous êtes éblouis, vous verrez que cela vous sera utile», explique Higgins.

«Yes sir», répondent ses élèves à l'unisson. «Une grande partie du travail consiste à imaginer les pires scénarios et apprendre à y répondre», souligne le maître, qui avait commencé une carrière dans l'informatique avant de s'adonner entièrement à cet art martial peu commun.

Dans la foulée du 11 septembre, son cours s'est équipé d'un bus de ramassage scolaire. Pour que les élèves puissent pratiquer leurs techniques dans un environnement réaliste, et exigü. Comme dans un avion. «Les autres vont se comporter en moutons, il va falloir être le loup», annonce-t-il à ses disciples. «Identifiez l'ennemi, les armes en présence, vos moyens de défense et vos possibles alliés. Vous êtes entourés de vieilles dames, tant pis. Faut y aller».

Surtout des militaires

Développé à la fin des années 70 par les forces spéciales de l'armée sud-coréenne, le Tukong n'est enseigné que dans deux centres aux Etats-Unis. Trop violent, il est interdit aux adolescents et chaque nouvelle recrue passe d'abord une série d'entretiens.

Depuis le 11 septembre, «on a reçu encore plus de tarés qui viennent nous voir en disant «je veux devenir quelqu'un de dangereux» ajoute-t-il. «On les refuse systématiquement. Nous ne formons que des gens responsables».

Les élèves très motivés doivent d'emblée s'engager sur au moins une année, à un rythme minimum de deux entraînements par semaine. Parmi la vingtaine d'élèves sélectionnés: un petit quart de femmes et un bon tiers de militaires, membres d'unités de choc comme les Marines ou les Bêrets verts, venus se frotter à «des choses qu'on n'enseigne pas dans l'armée». /ats-afp

Meurtrier condamné à 9 ans de prison

Genève ■ Une aventure avait fini dans un bain de sang

La Cour d'assises du canton de Genève a condamné hier à neuf ans de réclusion un Portugais de 25 ans qui avait abattu le 5 juillet 1999, le mari de sa maîtresse. Le procureur de la Cour d'assises du canton de Genève avait requis dix ans de réclusion. L'accusé avait 22 ans au moment des faits. Sa voisine de palier, âgée aujourd'hui de 40 ans, mère de deux enfants, avait quitté son mari, 42 ans, décrit par elle comme violent, pour vivre avec lui. L'aventure sentimentale s'est terminée un matin au Grand-Lancy dans un bain de sang. Ce jour-là, l'accusé a tiré neuf coups de feu sur le mari de la femme à qui il vouait un amour démesuré, l'atteignant sept fois.

Pas d'éducation par le travail

En plus des 10 ans de réclusion, l'accusation avait requis un traitement ambulatoire et

10 ans d'expulsion du territoire national.

La défense, soulignant le jeune âge de son client, 25 ans aujourd'hui, a plaidé pour un placement en maison d'éducation par le travail. «Cet internement durerait quatre ans, selon la pratique», a expliqué l'avocate. «Ajoutés aux deux ans et demi de détention préventive déjà accomplis à la prison de Champ-Dollon, l'accusé aura passé au total près de sept ans derrière les barreaux». L'avocate a rappelé que le prévenu souffre de graves troubles de la personnalité. «Il n'a jamais été en mesure d'assumer une vie professionnelle normale. Au moment des faits, il était au bénéfice d'un arrêt complet de travail pour cause de dépression, accompagnée de troubles psychosomatiques».

La Cour n'a pas suivi la défense. Le jury a prononcé son jugement en considération de la gravité des faits. /ats

PRESSE

Trente coups de fouet

Un tribunal iranien a condamné le rédacteur en chef d'un hebdomadaire à trente coups de fouet, une amende et une interdiction de toute activité journalistique pendant trois ans. Il était jugé pour insultes à l'encontre du Département de la justice de la ville de Zanjan (ouest).

Abbas Rashad, qui dirigeait l'hebdomadaire «Amin-e-Zanjan», a été condamné à recevoir trente coups de fouet, à payer une amende de plusieurs centaines de dollars et à trois ans d'interdiction d'exercice du journalisme, a rapporté dimanche l'agence iranienne officielle Irna.

L'hebdomadaire avait été interdit de publication fin octobre et son directeur, Jaffar Karami, avait été condamné à 91 jours de prison. La justice iranienne, dominée par les conservateurs, a suspendu une cinquantaine de titres réformateurs depuis avril 2000. Une quinzaine de journalistes et une dizaine d'intellectuels ont aussi été emprisonnés. /ats-afp

DROGUE

Une grosse prise

Près de dix kilogrammes d'héroïne et de cocaïne ainsi que 325.000 francs ont été saisis lors de plusieurs interventions de police à proximité de la frontière avec l'Autriche. Quatre personnes ont été arrêtées. Les premières interventions ont eu lieu en mai et août. Deux ressortissants hongrois ont été arrêtés. Ils transportaient cinq kilogrammes d'héroïne dans leur voiture. C'est ensuite un citoyen macédonien porteur d'une somme de plus de 300.000 francs en petites coupures qui a été appréhendé. L'argent provenait des milieux suisses de la drogue et était destiné à des fournisseurs et trafiquants macédoniens. En août, un Serbe de 32 ans, domicilié en Suisse, a été arrêté à la douane d'Au (SG) alors qu'il arrivait d'Autriche. Les dix paquets de drogue qu'il transportait, - cinq kilogrammes de cocaïne - avaient été imprégnés d'une substance censée égarer les chiens spécialisés dans la détection de drogue. /ap

Adolescent payé 800 francs

Tribunal fédéral ■ Joli pactole comme arriérés

Employé à sa sortie d'école par un charpentier vaudois, un jeune homme recevra près de 20.000 francs d'arriérés de salaire, selon une décision du Tribunal fédéral (TF). Il avait été payé 800 francs par mois pour un horaire de 40 heures par semaine, soit bien en-dessous des normes conventionnelles. Au bout de six mois, il avait donné son congé.

Accumulant les heures supplémentaires, il avait fini par trouver qu'il travaillait trop pour un salaire ridiculement bas. A plusieurs reprises, ses parents avaient dû venir le chercher sur les chantiers après 19 heures.

Après avoir quitté l'entreprise, il avait appris que son salaire n'était pas conforme aux normes conventionnelles. Employé comme manoeuvre ou travailleur auxiliaire, et non comme apprenti - son

patron n'ayant pas l'autorisation d'en embaucher - il aurait dû toucher en moyenne près de 3500 francs par mois.

Dérogation pas demandée

S'il avait voulu déroger à ce salaire minimal en raison du rendement ou des prestations insuffisantes du travailleur, l'ex-patron aurait dû demander une dérogation expresse auprès d'une commission professionnelle paritaire, relève le jugement du TF, diffusé hier. En juin 2000, le président du Tribunal de Morges avait alloué au jeune homme 20.000 francs d'arriérés de salaire. Saisi d'un recours de l'ex-patron qui contestait devoir le moindre centime, le TF corrige quelque peu le montant dû, ramené à 19.681 francs, mais confirme pour l'essentiel le bien-fondé des prétentions de l'ex-employé. /ats

EN BREF

BÉJART ■ A guichets fermés. Douze reprises de chorégraphies de Maurice Béjart brillent à l'affiche du théâtre Métropole à Lausanne depuis hier et jusqu'au 22 décembre. S'ajoute une création, présentée le 23 décembre uniquement. La troupe se produit à guichets fermés. Pour la création, «Le même et un autre», Maurice Béjart a construit un spectacle sur ses souvenirs qui ne sera dansé qu'une seule fois. /ats

CHINE ■ Pavarotti critiqué. Quinze ans après ses premiers triomphes en Chine, le ténor italien Luciano Pavarotti a déçu fans et critiques lors d'un concert à Shanghai. Il n'a pas pu atteindre le contre-ut. Les 1700 spectateurs, qui avaient payé leur place entre l'équivalent de 200 et 1200 francs, lui ont fait comprendre leur déception. Selon divers médias, ce concert fut le plus cher jamais proposé à Shanghai. /ats-dpa

STRASBOURG ■ Bébé abandonné dans une voiture. Une fillette de 16 mois a été abandonnée samedi soir dans une voiture sur un parking de Strasbourg. Sa baby-sitter de 17 ans était partie au cinéma avec son petit ami. Policiers et sapeurs-pompiers sont intervenus pour rechercher les parents. Mais peu après, la baby-sitter sortait du complexe avec son petit ami. L'enfant n'a pas souffert de la péripétie. /ats-afp

ITALIE ■ Mafioso arrêté. La police italienne a arrêté hier l'un des 30 criminels les plus recherchés du pays, un parain de la mafia qui se cachait dans un bunker souterrain. Giuseppe Barbaro, 45 ans, a été arrêté dans le petit village de Plati, près de Reggio de Calabre. Considéré comme l'un des principaux criminels du pays, il est recherché pour association de malfaiteurs, assassinat et enlèvement. /ap

New Saab
generation

Saab 95



perfect performance

Un sentiment d'espace dans une catégorie d'exception.

Le nouveau break Saab 9-5 SportCombi vous procure un sentiment de sécurité. Pas seulement parce qu'il est à présent plus puissant, plus nerveux et enrichi de nouvelles variantes d'équipements. Mais aussi parce qu'au plan de la conduite, vous bénéficiez d'un châssis optimisé, du programme de stabilité électronique ESP, d'une meilleure protection des passagers - et pour le modèle de pointe - de 250 ch/350 Nm. New Saab 9-5 generation: «Perfect Performance».

Profitez-en pour faire un essai sur route! Nous nous tenons à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous.



Garage Asticher SA, Jura-Industriel 32, 2304 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/926 50 85, fax 032/926 87 18
Tsapp Automobiles, Pierre-à-Mazel 51, 2007 Neuchâtel, tél. 032/725 99 91, fax 032/724 09 85

143-744652/DUO

SPECIAL FÊTE

028-335564



Costumes • Manteaux
Impers • Blousons
Pantalons • Chemises

Homme



Manteaux • Vestes
Ensembles habillés
Tricots • Chemisiers

Miss

Du 36 au 64

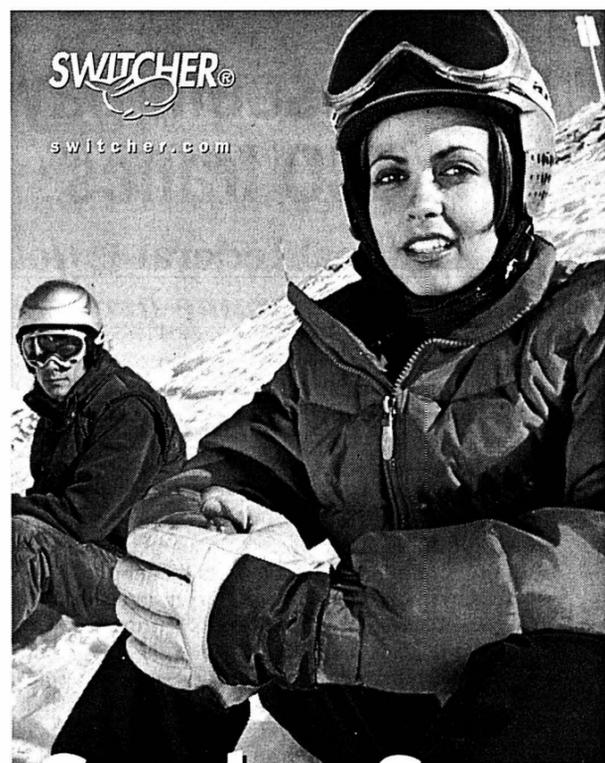
- Pierre Balmain Paris
- Ted Lapidus Paris
- Jean-Louis Scherrer Paris
- Guy Laroche Paris

cliza

Rue de l'Hôpital 4 - Neuchâtel
Tél. 721 27 88

• Toujours le meilleur rapport qualité prix •

Du 36 au 52



SWITCHER
switcher.com

Switcher Store
des Halles

Place des Halles 8, 2000 NEUCHÂTEL

028-332223/DUO

COMMERCES

Cherchons

± 150 m²
zone piétonne Neuchâtel
avec vitrines, plain-pied,
situation de tout 1^{er} ordre.

Tél. 032/731 52 52 / 076/491 25 25.

028-335112

Neuchâtel
A louer centre ville
PLACE DE TRAVAIL

dans salon de coiffure ainsi qu'un
ESPACE ÉQUIPÉ
pour modelage d'ongle.

Tél. 032/721 30 40.

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES!

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h



028-335267

Caveau «Le Jardin de Bacchus»
Evoles 4
2000 Neuchâtel

cherche pour entrée à convenir

BARMAID et EXTRA

Pour de plus amples renseignements,
veuillez prendre contact
par téléphone au 725 20 88

Ce job est pour vous!

Nous cherchons pour poste fixe:

Employé(e) de commerce

Pour multinationale
Français - Anglais

Vos tâches:

- Organisation et responsabilité de l'administration back office.
- Relation clientèle.

Votre profil:

- CFC de commerce.
- Expérience indispensable en comptabilité.
- Résistant/e au stress.

Contactez-nous aujourd'hui!
Anne Mathys, Carine Veluzat

028-335193

Job One

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Rue Saint-Maurice 10
2001 Neuchâtel
Tél. 032/722 30 30
Fax 032/722 30 31
E-mail: jobone.ne@worldonline.ch

Dans le cadre de son développement

PARMIGIANI
MESURE ET ART DU TEMPS

Manufacture d'horlogerie
haut de gamme

souhaite engager pour entrée immédiate ou à convenir

un(e) horloger(ère)

Tâches principales:

- Réalisation et décotage de têtes de montres (terminaison et emboîtement)

Profil de compétences:

- Formation de base horlogère
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine des montres mécaniques haut de gamme et dans le réglage
- Rigueur et aisance relationnelle

un(e) emboîteur(euse)

Tâches principales:

- Pose manuelle de cadrans et d'aiguilles
- Emboîtement

Profil de compétences:

- Si possible de formation horloger(ère) rhabilleur, avec quelques années dans l'emboîtement de calibres haut de gamme
- Aptitude à travailler de manière soignée sur les habillages en métaux précieux

un(e) horloger(ère) en montres compliquées

Tâches principales:

- Montage et réglage de montres compliquées

Profil de compétences:

- Formation de base horlogère
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine des montres mécaniques haut de gamme et de l'achevage

un(e) technicien(ne) en horlogerie

Tâches principales:

- Réalisation de garde-temps avec complications

Profil de compétences:

- Connaissance des mécanismes à complications anciennes ou modernes
- Expérience dans le haut de gamme

un(e) horloger(ère) de laboratoire

Tâches principales:

- Dans le domaine des montres mécaniques haut de gamme et des complications:
 - Mise au point de prototypes
 - Homologations
 - Analyses d'assurance qualité

Profil de compétences:

- Formation d'horloger-rhabilleur
- Esprit d'analyse poussé et forte capacité à travailler en équipe
- Une connaissance des appareils de tests standards serait un atout

un(e) ingénieur de méthodes horlogères

Tâches principales:

- Amélioration de la productivité dans le respect de la qualité
- Maîtrise des processus de production par une documentation adéquate
- Tenue à jour des données techniques des fiches articles de la GPAO

Profil de compétences:

- Formation de base d'ingénieur ETS en microtechnique ou titre équivalent
- Expérience dans l'interface entre technique et production, dans l'établissement des plans et gammes opératoires et dans les flux opérationnels

Si vous êtes intéressé(e) à travers l'un de ces postes à participer activement au développement de produits de haute manufacture, dans une ambiance attractive et dynamique, n'hésitez pas à adresser vos offres de services, accompagnées des documents usuels à:

Parmigiani Mesure et Art du Temps SA
Rue de l'Hôpital 33
2114 Fleurier

à l'attention de la Direction des Ressources humaines

028-335091/DUO

4x plus

**Recrutez parmi...
...161 000 lecteurs!**
L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

BUDGET 2002

Déficit réduit

Le Conseil des Etats a éliminé hier la plupart des 31 divergences qui le séparaient du National dans le budget 2002 de la Confédération. Sa copie prévoit désormais un déficit de 291 millions, contre 256 millions pour celle de la Chambre du peuple.

Le Conseil des Etats a réduit les dépenses de 211 millions par rapport à sa première version. La plus grande économie résulte d'une réduction de 163 millions des fonds pour la coopération en matière de recherche avec l'Europe, dans l'attente de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux avec l'UE.

Comme le National, la Chambre des cantons a coupé aussi, par 21 voix contre 20, quelque 37 millions répartis entre plusieurs postes du budget du Département fédéral de la défense. Au nom de la réforme de l'armée en cours, une minorité de droite s'est opposée en vain à cette réduction.

42 millions pour les CFF

Le Conseil des Etats a maintenu quatre divergences. Par 34 voix contre 7, il n'a en particulier pas voulu renoncer à l'injection de 42 millions supplémentaires en faveur des investissements d'infrastructure pour les CFF, au grand dam du conseiller fédéral Kaspar Villiger. Treize projets répartis dans toute la Suisse sont concernés, a expliqué Hans-Rudolf Merz (PRD/AR).

Par 23 voix contre 12, le conseil a refusé d'accorder 4,3 millions supplémentaires aux écoles suisses à l'étranger. Dans la foulée, il n'a pas non plus voulu de l'augmentation de 3,5 millions des subventions pour le cinéma. Tacitement, il s'est opposé à l'idée du National de tailler 605.000 francs dans le budget de vol du Conseil fédéral.

Kaspar Villiger a tenté en vain de convaincre les sénateurs de ne pas suivre le National dans sa volonté d'accorder 4 millions supplémentaires aux énergies renouvelables. Sa proposition a été balayée par 23 voix contre 14. /ats

PHARMACIENS

Factures aux caisses

Les pharmaciens peuvent adresser – avec l'accord du client – les factures des médicaments directement aux caisses-maladie. Il leur suffit pour cela d'être en possession d'une déclaration signée par le client, selon un récent arrêt du Tribunal fédéral des assurances. Actuellement, l'assuré doit en principe s'acquitter de la facture et réclamer ensuite le remboursement du produit à sa caisse-maladie, en vertu du système dit du « tiers garant ». Mais les caisses-maladie et les pharmaciens peuvent aussi s'entendre pour que la caisse règle directement la facture, puis s'arrange avec le patient. Le Tribunal fédéral des assurances vient désormais d'admettre un troisième modèle. Il permet aux pharmaciens d'être payés directement par la caisse aussi en cas d'accord conclu non plus avec cette dernière, mais avec le client. /ap

Solution globale: c'est non

Sans-papiers ■ Le Conseil national ne veut pas de régularisation collective. Il demande de trouver une solution au problème des jeunes clandestins

De Berne
Stéphane Sieber

Trois heures d'après débats au Conseil national n'ont pas modifié la donne politique sur le terrain des sans-papiers. C'est non à une régularisation globale. Non à tout contingent spécial. Non à un moratoire sur les décisions de renvoi. Non enfin à l'organisation d'une table ronde. La conseillère fédérale Ruth Metzler a pu répéter le credo du Conseil fédéral: «La politique en place permet de trouver des solutions dans les cas de rigueur». Les députés l'ont en large majorité suivie.

Un geste pour les jeunes

Petit geste d'ouverture cependant: par 101 voix contre 80, les conseillers nationaux ont accepté un postulat socialiste demandant que soit trouvée une solution pour les jeunes clandestins confrontés, au terme de leur scolarité, à l'impossibilité de faire un apprentissage ou de poursuivre leurs études.

Dans l'ensemble, la discussion a permis de mesurer l'indignation de la gauche, le profond malaise des Romands et quelques interrogations parmi les propres coreligionnaires démocrates-chrétiens de la responsable du Département fédéral de justice et police (DFJP). Radicaux et démocrates du centre alémaniques ont, pour leur part, soutenu en bloc un respect intransigeant de la loi.

Gauche remontée

La gauche réclamait depuis des mois l'organisation d'un débat sur les sans-papiers au

Parlement. Elle a vainement plaidé pour une amnistie générale. Une solution qui ne devrait pas choquer ceux qui demandent régulièrement une amnistie fiscale, lance le popiste vaudois Josef Zisyadis à l'adresse de la droite.

Le socialiste jurassien Jean-Claude Rennwald dénonce la contradiction qui consiste à admettre que les sans-papiers sont nécessaires à l'économie (90% d'entre eux ont un travail), mais à réclamer dans le même temps le strict respect de la loi. Cela est dû au fait que ces personnes ont des salaires indécents (il parle de 2000 francs par mois), des horaires interminables (jusqu'à onze heures par jour), des logements insalubres. A ses yeux, le véritable enjeu réside dans la répression contre les employeurs fautifs, des salaires minimaux et des contrats collectifs de travail.

Admettre l'immigration

Ce n'est pas moins d'énergie que déploie Claude Ruey. Avec lui, ce n'est pas tant le député libéral que le conseiller d'Etat vaudois qui s'exprime. «Cessons de cacher la poussière sous le tapis!» s'exclame-t-il: les sans-papiers sont des dizaines de milliers en Suisse, leur travail représente 35 milliards de francs, soit presque 10% du produit national brut. «On ne peut pas répéter bêtement: la loi c'est la loi».

Claude Ruey ne demande pas de régularisation collective. Ce qu'il exige, c'est une complète réorientation de la politique envers les étrangers, qui prendrait enfin en compte le fait que la Suisse est deve-



Au Conseil national, hier, lors du débat sur les sans-papiers.

PHOTO KEYSTONE

nue un pays d'immigration. A court terme, il demande l'abandon d'un traitement «technocratique» des cas de rigueur et plaide pour une marge de manœuvre plus large pour les cantons.

Rien que la loi

Comme plusieurs avocats de l'intransigeance, le démocrate du centre zurichois Hans Fehr souligne l'importance des délinquants et des requérants déboutés dans la population des clandestins. Que faire alors? «Une seule chose: appli-

quer le droit en vigueur», répond-il. Et surtout: ne donner aucun signe qui encouragerait immédiatement des milliers de personnes supplémentaires à affluer chez nous. Encore plus directe, la radicale appenzelloise Dorle Vallender proclame: «Les sans-papiers n'existent pas!»

Ruth Metzler enfin répète qu'une solution globale serait injuste pour tous les étrangers qui respectent la loi. Elle refuse aussi une application différenciée du droit selon les cantons. Pour l'avenir, elle an-

nonce une meilleure prise en compte de l'intégration dans l'examen des cas de rigueur, une nouvelle législation contre le travail au noir, un débat général sur la politique d'immigration. Mais celle-ci devra continuer à tenir compte de la sensibilité de la population suisse. Autrement dit, on en restera à la libre circulation pour les ressortissants de l'Union européenne, et au recrutement de seuls spécialistes au-delà de l'horizon continental. La révolution n'est pas pour demain. /STS

Journée des droits de l'homme

Berne ■ Les ONG intercédent en faveur des réfugiés. Des mesures dissuasives sont contraires à l'esprit de la Convention de Genève. Droits humains toujours bafoués

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme hier, différentes actions ont eu lieu en Suisse et en Europe. Plusieurs organisations ont plaidé en faveur des réfugiés tandis que Joseph Deiss a «chatté» en ligne avec des gymnasiens. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés et le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE) ont remis en fin d'après-midi à Berne et à Bruxelles un appel aux gouvernements européens. Ils leur demandent de garantir l'asile à toute personne persécutée, selon la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En Europe comme en Suisse, des modifications de lois menacent de rendre le droit à l'asile caduc, ajoutent ces organisations. Les mesures dissuasives sont contraires à l'esprit de la Convention de Genève.

A Berne et à Bruxelles

La cérémonie de remise de l'appel a eu lieu simultanément à Berne et à Bruxelles.

En Suisse, 24 personnes connues, engagées ou réfugiées ont remis à la Chancellerie fédérale à Berne 22.000 signatures récoltées dans la population suisse.

L'ECRE à Bruxelles est soutenue de son côté par 73 organisations non-gouvernementales et également de nombreuses personnalités. L'appel a été remis au président de l'Union européenne.

Ce texte se veut également un signal à l'intention de deux prochaines réunions sur le sujet. Aujourd'hui, les chefs d'Etat européens négocieront une politique d'asile commune lors d'un sommet à Laeken (Belgique). Demain et jeudi se tiendra à Genève la Conférence des ministres des Etats signataires de la Convention de Genève sur les réfugiés

(CGR) qui fête cette année son 50e anniversaire.

Un symbole d'espoir

Au Conseil national, la présidente Liliane Maury Pasquier a rappelé que les droits de l'homme ne sont pas respectés universellement mais que sans la Déclaration, l'idée même de droits de la personne ne serait pas devenu un symbole d'espoir pour des milliers d'opprimés.

A Berne encore, une vingtaine de sympathisants de l'Association suisse de Falun Gong ont dénoncé les violations des droits de l'homme en Chine. A Zurich, des organisations de Tibétains en Suisse se sont rassemblées devant le jardin chinois. Les manifestants ont protesté contre le sort réservé au numéro deux de la hiérarchie religieuse tibétaine après le Dalaï Lama, entravé dans sa liberté de mouvement et les rafles perpétrées par les autorités chinoises au Tibet.

Amnesty allume des bougies

Amnesty International a appelé chacun à allumer «une

bougie de la liberté» sur le rebord de sa fenêtre. Des bougies avec le mot «liberté» inscrit en sept langues ont été mises en vente pour l'occasion. Selon l'organisation humanitaire, certains Etats prennent prétexte de la «lutte contre le terrorisme» suite aux événements du 11 septembre pour restreindre leur politique d'asile. La Journée des droits de l'homme doit rappeler que les droits humains continuent d'être bafoués partout dans le monde.

Sur internet, des élèves de trois gymnases de Genève, Mendrisio et Interlaken ont «chatté» avec le conseiller fédéral Joseph Deiss. Des collaborateurs fédéraux s'étaient rendus au préalable dans ces classes pour initier les écoliers au thème des droits fondamentaux et de la politique suisse des droits de l'homme.

La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale de l'ONU. Ce texte est aujourd'hui reconnu comme un pilier fondateur du droit international public. /ats



Manifestation de soutien à Berne.

PHOTO KEYSTONE

VOICI NOËL... et chaque jour de nouvelles surprises!



Noël, c'est le temps des cadeaux. Certains sont très gâtés et d'autres un peu moins. Pour faire partie des heureux élus, il vous suffit d'être client de Swisscom Fixnet. Chaque jour, en ouvrant les fenêtres du Calendrier de l'Avent de Swisscom, vous découvrirez nos offres attrayantes. Joli, non? Et si vous n'êtes pas client de Swisscom Fixnet, vous pouvez très vite le devenir. www.swisscom-fixnet.ch

swisscom **fixnet**

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

PERSONNALITÉ DE VENTE

Nous sommes à la recherche d'une personnalité de vente pour remplir la fonction de

CHEF DE SUCCURSALE

pour notre centre de profit à **NEUCHÂTEL**.

VOUS:

- Etes Neuchâtelois et connaissez bien le tissu économique de la région.
- Avez 30 à 40 ans et possédez une formation de base technique de préférence dans l'industrie.
- Etes également un excellent négociateur avec plusieurs années d'expérience et de succès au service externe.
- Etes bon meneur d'hommes, savez fixer et atteindre des objectifs clairs et insuffler l'enthousiasme à votre équipe grâce à vos expériences de leader.
- Avez un esprit de service très développé, vous êtes volontaire, persévérant, habile, flexible et bon communicateur et cherchez un véritable défi avec des perspectives d'avenir.

NOUS VOUS OFFRONS:

- L'image, la notoriété et l'appui d'un leader dans son domaine.
- Une activité enrichissante au sein d'une équipe de faiseurs motivés.
- Un soutien continu et une formation approfondie.
- Une culture d'entreprise qui vous permet de mettre en valeur vos talents.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance et vous invitons à faire parvenir votre dossier complet à: **MANPOWER S.A.**, Murielle Neuhauss, Direction des ressources humaines, Dörflistrasse 120, 8050 Zürich; tél. 01/313 90 60.

043-139002

Le Home Saint-Joseph à Cressier
Etablissement médicalisé ANEMPA de 66 lits
cherche à s'assurer la collaboration

d'un aide-concierge à 100%

Entrée en fonctions immédiate ou à convenir.
Le poste comprend les tâches suivantes: divers travaux d'entretien, jardinage, transport de personnes.

Nous demandons:

- formation ou expérience dans un métier du bâtiment,
- permis de conduire,
- disponibilité,
- bon contact avec les personnes âgées.

Pour tous renseignements utiles, contacter M. Leuba, responsable technique, au 032/758 03 03.

Ainsi que d'un(e) employé(e) de cafétéria à environ 20%

Entrée en fonctions au 1^{er} janvier 2002.

Horaire de travail:

Une demi-journée par semaine et un week-end sur trois, de 14 h à 18 h, parfois de 11 h 30 à 18 h le dimanche.

Salaires et conditions de travail selon normes ANEM-PA.

Pour ces deux fonctions, merci de faire parvenir votre offre jusqu'au 31 décembre, avec curriculum vitae, copies de diplômes et certificats à la direction du Home Saint-Joseph - Rue Molondin 4 2088 Cressier (NE).

028-335418

Adecco

www.adecco.ch



Postes fixes

028-335208
Pour notre client, entreprise spécialisée dans la construction métallique, très active sur le marché suisse, nous cherchons pour une entrée immédiate ou à convenir:

1 chef de chantier en constructions métalliques

Le poste suivi des différents chantiers.

Le profil
Expérience de chef de chantier dans le domaine concerné.

Une entière discrétion vous est garantie!
Prenez contact avec F. Duplain qui se tient à votre disposition pour de plus amples informations ou faites-lui parvenir votre dossier de candidature à l'adresse sous-mentionnée.

Faubourg de l'Hôpital 9
2001 Neuchâtel, Tél. 032/725 13 16
E-Mail: neuchatel@adecco.ch

un nouveau monde
pour l'emploi

Pour répondre à l'importante demande de notre clientèle, nous cherchons:
DES COLLABORATRICES
Formation rémunérée, horaires flexibles, débutantes acceptées. Vous êtes Suisse ou possédez un permis C ainsi qu'un permis de conduire, contactez-nous au 032/721 15 81 ou envoyez-nous votre dossier à Predige S.A. Rue de Cossonay 196, 1020 Renens.

022-321438

Taxicab

724 12 12

028-3253 17 00 00

engage

Chauffeurs

D1/D

Entrée immédiate

032 731 52 52



DONZÉ-BAUME S.A., Fabrique de boîtes de montres et bracelets, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UN(E) ASSISTANT(E) LOGISTIQUE

pour le département commercial et logistique.

Les tâches principales seront:

- suivi des fournisseurs;
- élaboration des documents statistiques et logistiques;
- polyvalence à la facturation et aux achats.

Si vous avez les aptitudes suivantes:

- esprit d'analyse et faculté de prise de décision;
- rigueur et flexibilité;
- aptitude au travail en équipe;
- à l'aise avec les chiffres;
- maîtrise des outils informatiques: Excel, Word, logiciel de gestion (Pro-Concept serait un atout);
- âge entre 20 et 30 ans.

Horaires libres.

Votre candidature, munie des documents usuels, est à envoyer à:

DONZÉ-BAUME SA, Fabrique de boîtes de montres et bracelets de haut de gamme, rue du Curé-Beuret 6, 2345 LES BREULEUX, tél. 032 959 19 59 ou 032 959 19 69.

14-68046/4x4

CHRISTOPHE CLARET SA

MANUFACTURE D'HORLOGERIE
CRÉATIONS - FABRICATION - FINITION ET MONTAGE
DE MONTRES À COMPLICATIONS

Dans le cadre d'un développement constant, nous recherchons de suite ou à convenir

Un Horloger Rhabilleur

expérience dans les montres
à Hautes Complications, Répétition, Tourbillon...

Un(e) ouvrier(ère)

ayant une expérience dans l'horlogerie
personne dynamique, organisée, sérieuse pour gestion de stock (connaissances informatiques) et divers travaux d'horlogerie (préparation de kits, perlage, posage de goupilles... etc).

Pour ces deux postes, les offres manuscrites accompagnées des documents usuels (joindre une photo) sont à envoyer à:

CHRISTOPHE CLARET SA
RUE DU SOLEIL D'OR 2, CH-2400 LE LOCLE
TÉL. 032 / 933 80 80

132-105706/4x4

learning for

Print & Interactive

Media Management

Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale

comem+ Hes-so

Ecole d'ingénieurs
du Canton de Vaud

COMEM - EIVD
Rue de Genève 55
Case postale 59
1000 Lausanne 20

COMMUNICATION
ENGINEERING
MANAGEMENT

T: 021 316 98 11
F: 021 626 04 67
M: comem@eivd.ch
W: www.comem.ch

L'EXPRESS

Fr. 2.- à l'achat
au numéro, moins
cher qu'un...



**D.P.M MIGROS
Couvét**
cherche

Un/e vendeur/euse

avec CFC
Emer-de-Vattel 15
2108 Couvét
079 448 56 53

028-335447/2x2

Entreprises dans la danse

Environnement ■ Un colloque a permis de faire le point sur l'engagement de l'économie en matière de réduction des émissions de dioxyde de carbone

De Berne
Pierre Pauchard

L'heure de vérité a sonné. Le réchauffement climatique oblige l'économie, les particuliers et la politique à chercher des solutions nouvelles. En Suisse, après la loi sur le CO₂, il s'agit d'atteindre les objectifs par des mesures librement consenties. On pourra alors vérifier si la responsabilité individuelle et une coopération constructive entre la Confédération et l'économie se mettent en place.

C'est Philippe Roch, directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage qui l'affirme: «Le succès ou l'échec de ces mesures déterminera le futur visage de la politique du climat et de l'énergie.»

Son office organisait, hier à Berne, un colloque pour faire le point sur l'engagement de l'économie. But de l'opération: présenter les conditions générales pour la mise en place de ces mesures, échanger les premières expériences faites par les entreprises et décrire le fonctionnement des instruments de flexibilité.

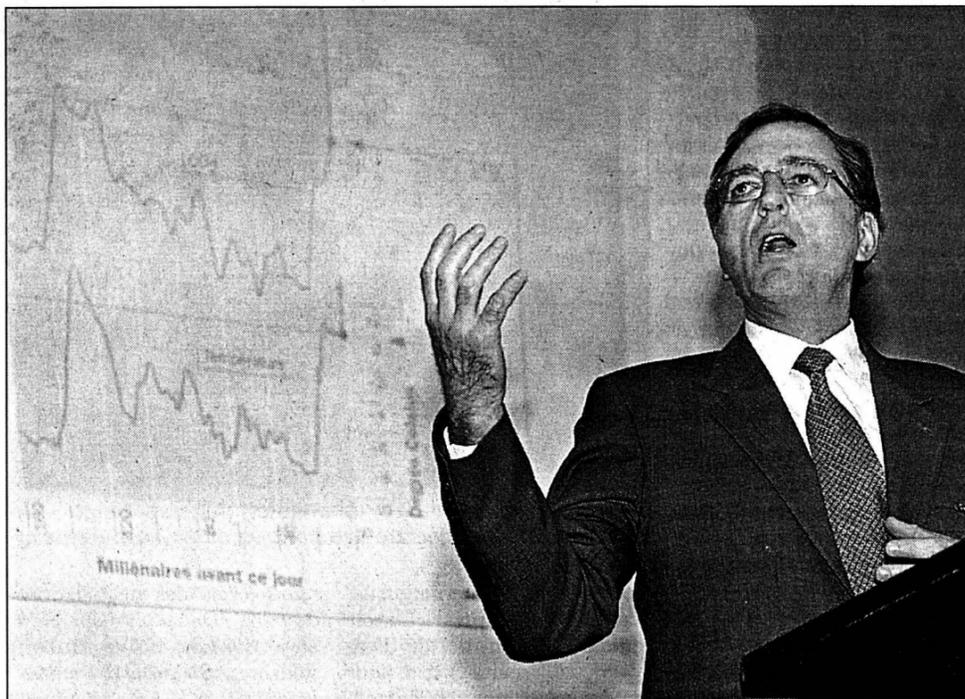
Industrie automobile

Philippe Roch est optimiste: «Je constate avec satisfaction que de nombreux responsables économiques ont la volonté d'assumer les responsabilités que leur confère la loi sur le CO₂.» Les plus gros consommateurs d'énergie s'engagent dans ce combat, à

l'image de l'industrie automobile qui a annoncé vouloir baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 3% par an. Bien sûr, comme l'a rappelé Thomas Bürki, observateur attentif du marché, l'économie ne pourra, à elle seule, atteindre les objectifs de la loi: la moitié de l'énergie combustible est consommée par les ménages et tout le monde devra faire l'effort.

Les entreprises ont intérêt à jouer le jeu. La loi fédérale du 8 octobre 1999 est claire. Elle vise à réduire les émissions de CO₂ et d'autres atteintes à l'environnement, à une utilisation économe et rationnelle de l'énergie et à un recours accru aux énergies renouvelables. Comment atteindre ces objectifs? En priorité par des mesures relevant de la politique de l'énergie, des transports, de l'environnement et des finances, ainsi que par des mesures librement consenties. Si ces mesures ne permettent pas à elles seules d'atteindre les objectifs fixés, la Confédération percevra une taxe.

L'impact en Suisse romande est plus faible. Il n'y a qu'à lire la liste des participants à ce colloque pour le constater et à interroger Thomas Bürki. Celui-ci est membre de la direction de l'Agence de l'énergie pour l'économie. C'est cette agence, partenaire de la Confédération et des cantons, qui est chargée de signer avec des groupes d'entreprises des



Le colloque bernois a été organisé par l'Office fédéral de l'environnement, dont Philippe Roch est le directeur.

PHOTO KEYSTONE

conventions fixant des objectifs de réduction volontaire des émissions de CO₂. Une trentaine de groupes ont déjà été formés et l'agence espère pouvoir signer les premiers accords au milieu de l'année prochaine.

Procédure de ratification

Et en Suisse romande? Réponse de Thomas Bürki: «Nous venons d'entamer les discussions avec deux groupes d'entreprises romandes, l'un dans le canton de Vaud, l'autre dans ce-

lui de Neuchâtel.» Philippe Roch a lancé une boutade qui a fait rire les spécialistes: «Si les Romands ne bougent pas, nous introduirons la taxe uniquement en Suisse romande.»

Le protocole de Kyoto entrera en vigueur quand 55 parties à la convention au minimum l'auront ratifié. Pratiquement tous les Etats, à l'exception des Etats-Unis, ont réaffirmé leur volonté d'entreprendre les démarches nécessaires. Moritz Leuenberger, à Marrakech, a annoncé son

intention de lancer la procédure de ratification par le Parlement. La Suisse, comme l'Union européenne, s'est engagée à réduire le niveau de ses émissions de 8% par rapport à 1990.

De fait, conclut Philippe Roch, rien ne s'oppose à la ratification: «Grâce à la collaboration constructive entre la Confédération et l'économie, nous avons de bonnes raisons de croire que les objectifs de la loi sur le CO₂ et du protocole de Kyoto pourront être atteints.» /PPA-L'Agefi

PLANS SOCIAUX SWISSAIR

Aucune décision avant le printemps

La décision relative au financement des plans sociaux de Swissair ne tombera pas avant le printemps. Le commissaire au sursis concordataire, Karl Wüthrich, a en effet brossé de la situation des actifs et des créances privilégiées un tableau beaucoup plus sombre que prévu ces dernières semaines, a annoncé hier le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco).

Dernières tractations

Les dernières tractations entre Jean-Luc Nordmann, chef de la «task force personnelle de Swissair», Karl Wüthrich et les grandes banques ont été dominées par la question du pré-financement du plan de paiement des plans sociaux. Le commissaire au sursis concordataire note que les actifs figurant sur les listes destinées au juge en cas de sursis concordataire ne sont, pour l'heure, pas garantis. Les actifs effectifs pourraient se révéler nettement inférieurs. Karl Wüthrich relève qu'il n'est pas en mesure de prélever sur la masse pour préfinancer les plans sociaux ou les financer par voie de crédit.

Vu l'appréciation du commissaire au sursis, les deux grandes banques estiment ne pas être en mesure d'octroyer des crédits commerciaux dans la situation actuelle. Elles déclarent ne pas pouvoir se prononcer avant avril 2002 au mieux. Karl Wüthrich estime de son côté que les bases d'évaluation seront bien meilleures à fin mars. /ap

ÉROTISME

Bluewin ne sera pas sanctionné

«L'érotisme en tant que tel n'est éthiquement pas condamnable», a déclaré hier Moritz Leuenberger au Conseil national. Le gouvernement n'a pas l'intention d'interdire à Bluewin son offre de programmes érotiques sur internet.

En lançant un site érotique, Bluewin, le portail internet de Swisscom, s'est engagé à ne pas proposer de pornographie et a astreint ses partenaires à suivre la même voie, a dit le président de la Confédération en réponse à Pierre Tillmans (PS/VD).

Réflexion éthique

Les limites ne doivent cependant pas seulement se baser sur la loi, mais aussi par rapport à une réflexion éthique. Le Conseil fédéral attend d'une entreprise fédérale qu'elle engage une telle réflexion, a poursuivi M. Leuenberger.

Pierre Tillmans craignait la prolifération des sites érotiques et déplorait le fait que Bluewin propose une telle offre.

Le portail internet, détenu à 92% par Swisscom, a lancé la semaine dernière des programmes au contenu érotique pour répondre, selon lui, «à une demande croissante de la part des internautes». /ats

Réouverture le 21 décembre

Gothard ■ La circulation sera rétablie de jour. Trafic alterné pour les poids lourds. Le Tessin et Uri mécontents

Le tunnel du Gothard sera rouvert au trafic durant le jour dès le 21 décembre, deux mois après l'accident qui avait fait onze morts. La décision est cependant assortie de mesures de sécurité pour le trafic lourd. Le Tessin et Uri sont préoccupés.

Travaux de réfection

Les travaux de réfection entrepris au Gothard depuis l'accident du 24 octobre, ainsi que les mesures de régulation du trafic prévues, permettront d'assurer un niveau de sécurité équivalent à celui atteint

avant la collision, a expliqué hier Moritz Leuenberger devant le National et la presse.

Le président de la Confédération a souligné que la réouverture permettra de décharger l'axe du San Bernardino, sujet à de nombreux accidents ces dernières semaines.

Pour éviter les risques de collision frontale, le trafic des poids lourds sera régulé selon le système de circulation à sens unique alterné. Le rythme d'alternance doit encore être fixé, mais il sera probablement d'une ou deux heures, a expliqué le chef du

Département des transports (Detec). Les camions en attente seront parqués dans des aires le long de l'autoroute, qui seront financées par la Confédération. Des discussions à ce sujet doivent encore avoir lieu avec les cantons concernés. Les zones choisies devront pouvoir accueillir au moins 150 véhicules. Jusqu'au printemps prochain, le tunnel sera fermé pendant la nuit afin de poursuivre l'amélioration de la sécurité.

Alors qu'avant l'accident, jusqu'à 5500 camions empruntaient chaque jour le Gothard, les nouvelles mesures ne permettront le passage quotidien que de 3700 d'entre eux au plus. Au cours des prochains mois, les mesures provisoires seront remplacées par une réglementation durable.

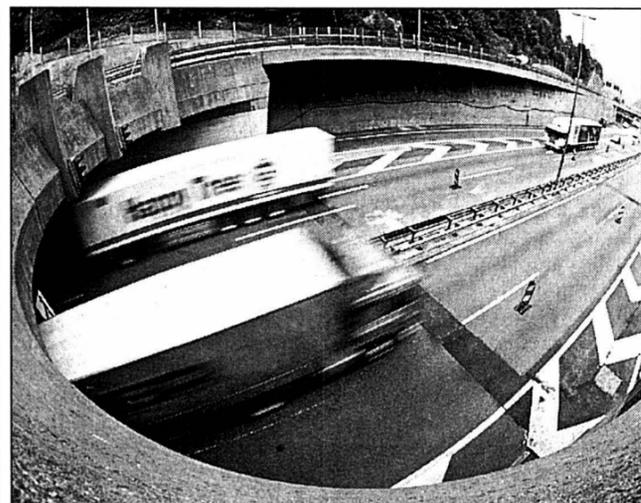
Faire preuve de compréhension

Le président a appelé les cantons du Tessin et d'Uri à faire preuve de compréhension. Ceux-ci avaient demandé la réouverture du Gothard uniquement pour les voitures dans un premier temps. Si la décision du Conseil fédéral satisfait le gouvernement grison, qui devait, depuis l'accident, gérer une surcharge de trafic au San Bernardino, le Tessin et Uri

ne sont pas satisfaits. Ils avaient demandé à ce que la réouverture se fasse par étapes.

Uri, par l'intermédiaire du ministre de l'Economie publique Isidor Baumann, estime que l'objectif suprême doit rester le transfert du trafic de marchandise de la route au rail. L'Association transport et environnement (ATE) et Greenpeace rejoignent le gouvernement urais. L'ATE regrette que la Confédération ait «précipité la réouverture» et cédé «à la pression du lobby routier». Ce dernier se déclare satisfait de la décision du ministre des Transports. L'association suisse des transports routiers (Astag) estime qu'elle permet «d'atténuer la situation intolérable au niveau de la sécurité routière» au San Bernardino.

La réouverture du tunnel aura aussi des conséquences sur le trafic des voitures. Les CFF supprimeront le même jour leur service de transport des voitures entre Göschenen (UR) et Airolo (TI). Quelque 55.000 voitures ont traversé le Gothard par rail depuis la tragédie du Gothard. La chaussée roulante courte mise sur pied entre Brunnen (SZ) et Lugano (TI) sera pour l'instant maintenue mais réduite. /ats



Selon Berne, la réouverture du Gothard permettra de décharger l'axe du San Bernardino.

PHOTO A-KEYSTONE

EN BREF

GRÈVE EN ITALIE ■ Perturbations en Suisse. Une grève de quatre heures a paralysé hier matin l'ensemble des transports publics italiens, à l'exception de l'aviation. Le mouvement a notamment perturbé les liaisons ferroviaires entre la Suisse et l'Italie. Une dizaine de trains ont été retardés ou annulés sur les axes Chiasso-Milan et Domodossola-Turin. /ats

CONSTRUCTIONS MILITAIRES ■ Crédit refusé au Conseil national. Le crédit de quelque 410 millions de francs pour les constructions militaires n'a pas passé le cap du frein aux dépenses, hier au Conseil national. Il n'y a pas eu suffisamment de voix pour que la Chambre accepte de débloquer les fonds. Le dossier retourne donc au Conseil des Etats. /ats

CONVENTION SUR LE RACISME ■ Réserve levée. Les victimes de racisme qui ont épuisé toutes les voies de droit en Suisse pourront probablement s'adresser au comité ad hoc de l'ONU. Le Conseil national a donné hier son feu vert à la levée de cette réserve. En adhérant à la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale en 1994, la Suisse a émis une réserve au sujet du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale. Le Conseil national a désormais reconnu la compétence de cette instance. /ats

NOBEL DE LA PAIX

Le credo de Kofi Annan

Après avoir reçu le prix Nobel de la paix 2001 hier à Oslo, le secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan a exposé ses vues sur le rôle de l'ONU au XXIe siècle.

Jalonnant son discours de nombreuses références religieuses, au Coran, à la Bible et à la Torah notamment, Kofi Annan a dégagé trois prochaines priorités pour la communauté internationale: «L'éradication de la pauvreté, la prévention des conflits et la promotion de la démocratie».

«Nous sommes entrés dans le troisième millénaire par une porte de feu. Si aujourd'hui, après l'horreur du 11 septembre, nous voyons mieux et plus loin, nous réaliserons que l'humanité est indivisible», a-t-il constaté. Il a reçu le prix de la paix des mains de Gunnar Berge, président du comité Nobel norvégien, à l'hôtel de la ville d'Oslo.

«Au tout début du XXIe siècle – un siècle qui a déjà fait son deuil de l'espoir que le progrès vers une paix et une prospérité mondiale allait de soi – cette nouvelle réalité ne peut plus être ignorée», a-t-il diagnostiqué. Il a évoqué ces «nouvelles menaces qui ne font aucune distinction entre races, nations et régions».

Centenaire

Décerné pour la première fois il y a tout juste cent ans, le prix Nobel de la paix que Kofi Annan partageait cette année avec l'ONU consiste en une médaille en or, un diplôme et un chèque de 10 millions de couronnes suédoises (soit 1,56 million de francs suisses).

La remise du prix est intervenue quelques heures seulement après la publication d'un appel par seize anciens lauréats en faveur d'une mise sur pied rapide de la Cour pénale internationale et du rétablissement de la paix au Moyen-Orient./afp

Cérémonie à Stockholm

Le roi de Suède Carl XVI Gustav a remis hier à Stockholm les prix Nobel de la promotion 2001. Cette cérémonie officielle a lieu chaque année le 10 décembre.

Le 95e prix de physique a été remis aux chercheurs américains Eric Cornell et Carl Wieman ainsi qu'à l'Allemand Wolfgang Ketterle. Le 92e prix de chimie est allé aux Américains William Knowles et Barry Sharpless ainsi qu'au Japonais Ryoji Noyori pour leurs recherches sur la structure moléculaire. Le 91e prix de physiologie ou médecine a couronné l'Américain Leland Hartwell et les Britanniques Timothy Hunt et Paul Nurse pour leurs découvertes en matière de recherche cellulaire.

Le 98e prix Nobel de littérature est allé à l'écrivain britannique né à Trinité-et-Tobago (mais d'origine indienne) Vidiadhar Surajprasad Naipaul. Le 33e prix de sciences économiques est revenu à l'ancien économiste en chef américain de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz./afp

L'UE fait pression sur Arafat

Proche-Orient ■ Les Quinze demandent fermement à l'Autorité palestinienne de démanteler les «réseaux terroristes» du Hamas et du Jihad islamique

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel

Adéquat de pouvoir faire mieux, les Quinze ont décidé hier de hausser le ton au Proche-Orient. Ils ont fermement demandé à l'Autorité palestinienne de démanteler les «réseaux terroristes» du Hamas et du Jihad islamique – une première – et à Israël de renoncer à l'usage de la force dans les territoires occupés ainsi que de lever «toutes les restrictions infligées au peuple palestinien».

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union ont reçu, séparément, leur homologue israélien, Shimon Peres, et le ministre palestinien de la



Shimon Peres (ici avec le premier ministre belge Guy Verhofstadt) s'est déclaré satisfait. PHOTO KEYSTONE

Coopération internationale, Nabil Shaath. Après les avoir entendus, ils ont décidé d'envoyer au Proche-Orient leur haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, Javier Solana. Un rapport sera établi pour le sommet de Laeken des 14 et 15 décembre.

Stratégie européenne

L'Espagnol est porteur d'un message fort: non, l'Europe n'a pas pris fait et cause pour les Palestiniens dans le conflit proche-oriental. Oui, souligne le Français Hubert Védrine, elle «revient dans le débat» en proposant une stratégie devant aboutir à une reprise

«sans délai» des négociations de paix. «On va plus loin que le plan Mitchell», insiste Hubert Védrine. «On a rétabli, à quinze, la globalité de la démarche.»

Dans une déclaration, les Quinze se disent convaincus que seule l'action déterminée et concertée de l'UE, des Nations Unies, des Etats-Unis et de la Fédération de Russie peut aider les Israéliens et les Palestiniens à rompre le cycle de la violence et à se réengager dans la recherche de la paix. Cela exige, pour eux, la réaffirmation du droit d'Israël à vivre dans la sécurité à l'intérieur des frontières internationalement reconnues d'une part, l'établissement d'un Etat palestinien

viable et démocratique, ainsi que la fin de l'occupation des territoires palestiniens d'autre part. Dans «l'immédiat», ils réclament que plusieurs engagements soient pris par l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat: le démantèlement des réseaux terroristes du Hamas et du Jihad islamique, «y compris l'arrestation et les poursuites judiciaires de tous les suspects», ainsi que le lancement d'un appel public en langue arabe «proclamant la fin de l'intifada armée».

Ces demandes sont «exigeantes», confesse Hubert Védrine, mais «justifiées». L'Etat hébreu, par ailleurs, n'est pas épargné par la fronde européenne, malgré les réticences de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Le gouvernement israélien devrait lui aussi prendre plusieurs engagements immédiats: le retrait de ses forces militaires et l'arrêt des exécutions extrajudiciaires, la levée des bouclages et de «toutes les restrictions infligées au peuple palestinien», le gel des implantations.

Nabil Shaath a froidement réagi à cette déclaration que Shimon Peres, au contraire, a applaudie. Pour le Palestinien, elle reflète les dissensions qui minent l'Union et les pressions qu'exercent les Américains et les Israéliens sur les Quinze qui, il est vrai, se sont rapprochés des positions défendues

par Washington. Nabil Shaath a également regretté qu'aucune référence n'ait été faite au «terrorisme israélien». Javier Solana va avoir du travail./TVE

L'usage de la litote, voire de la langue de bois chez les diplomates, a souvent permis d'éviter des drames. C'est lorsque les responsables politiques s'abandonnent au parler cru que surviennent les crispations et les conflits. Aussi peut-on s'inquiéter des propos sans fard que vient de tenir Yasser Arafat, à Doha, et le futur maire de New York Michael Bloomberg, à Jérusalem.

Sur le fil du rasoir

En qualifiant de légitime la «résistance» palestinienne, Yasser Arafat oppose implicitement une fin de non-recevoir à ceux qui, aux Etats-Unis et en Europe, le pressent de mettre un terme à l'intifada. C'est un tournant dans la crise ouverte depuis plus d'un an.

Ce faisant, le président de l'Autorité palestinienne donne des arguments à ses ennemis qui ne veulent voir en lui qu'un terroriste hypocritement camouflé en prix Nobel de la paix. Cette perception, très répandue en Israël, y compris dans des milieux réputés modérés, rencontre toujours plus de compréhension aux Etats-Unis où l'opinion est tarabuscée par le terrorisme.

Aussi Michael Bloomberg n'a-t-il pas eu à forcer sa nature pour comparer Yasser Arafat à Oussama Ben Laden. Il n'empêche, la violence de l'imputation lancée sur les ondes d'une radio israélienne soulève des interrogations. On peut se demander si ce dérapage verbal n'est pas, en réalité, parfaitement contrôlé. En effet, la méfiance de l'administration américaine envers Yasser Arafat va croissant depuis le 11 septembre. Ce qui passait pour de l'impuissance, face à la violence, est aujourd'hui interprété comme l'expression d'un double jeu – selon la grille de lecture proposée par Ariel Sharon. En conséquence de quoi plusieurs proches conseillers de George W. Bush estiment que la lutte antiterroriste menée par les Etats-Unis devrait également s'appliquer à nombre de mouvements palestiniens.

Le président Bush n'a jusqu'à présent pas cédé à cette radicalité. En témoignent les efforts que déploie l'émissaire américain Anthony Zinni. Mais à l'évidence, c'est sur le fil du rasoir qu'opère désormais la diplomatie, littéralement celle de la dernière chance.

Guy C. Menusier

Tirs à Hébron

La violence a continué hier au Proche-Orient malgré l'ultimatum de l'émissaire américain Anthony Zinni. Les tirs d'un hélicoptère israélien ont tué un enfant et un adolescent à Hébron. Ils avaient pour cible un dirigeant islamiste, Mohamed Sidr. L'activiste a été blessé sans que ses jours soient en danger. Cette attaque est intervenue au lendemain de l'attentat suicide d'un kamikaze du Jihad islamique./afp-reuter

L'accord de Bonn déjà contesté

Afghanistan ■ Critiques véhémentes au sein de l'Alliance. A Tora Bora, l'étau se resserre sur les troupes d'Al-Kaïda

L'entre de l'accord de Bonn à peine sèche, plusieurs chefs importants de l'Alliance du Nord sont mécontents de la répartition des portefeuilles dans le gouvernement intérimaire afghan et demandent une nouvelle négociation. Attendu aujourd'hui à Kaboul, l'émissaire onusien Lakhdar Brahimi va tenter de les apaiser.

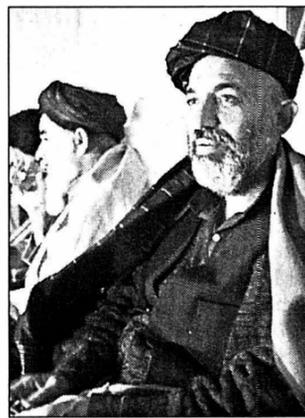
Récriminations

Chose étonnante, les critiques les plus véhémentes émanent de l'Alliance elle-même, qui possède pourtant la majorité des postes dans l'exécutif de 29 membres qui prendra ses fonctions le 22 décembre. La principale cause de mécontentement concerne l'attribution des trois ministères-clés de la Défense, des Affaires étrangères et de

l'Intérieur, qui ont été confiés à une seule des cinq composantes de l'Alliance, le parti Jamiat-i-Islami de l'ancien président Burhanuddin Rabbani.

En échange de ces postes, Rabbani a accepté de laisser le pouvoir au pachoune Hamid Karzaï, chef désigné du futur gouvernement intérimaire. Autre détail important, les trois ministères-clés reviennent à des hommes originaires de la vallée du Panchir, fief du défunt commandant Massoud.

Ils «n'ont pas seulement été donnés à un parti de l'Alliance mais aussi à un district du Panchir», s'est plaint hier le commandant ouzbek Rachid Dostom, qui contrôle Mazar-i-Sharif (nord). Mais Dostom a assuré qu'il ne ferait pas la guerre contre le nouveau gouvernement.



Hamid Karzaï, chef désigné du futur gouvernement intérimaire. PHOTO KEYSTONE

De son côté, Karim Khalili, le chef du parti chiite Hezb-i-Wahadat qui représente l'ethnie hazara, estime que sa communauté est sous-représentée dans l'exécutif. Dans l'ouest du pays,

le chef de guerre Ismail Khan est également mécontent.

Le déploiement d'une force internationale à Kaboul est aussi contesté.

Le réduit montagneux

Pendant ce temps, l'étau se resserre autour d'Oussama Ben Laden, le chef du réseau Al-Kaïda. L'aviation américaine et les chars de l'Alliance du Nord ont concentré hier leur puissance de feu sur les montagnes de Tora Bora. Les bombardiers américains ont pilonné la zone montagneuse avant de cesser leurs raids pour permettre aux forces afghanes locales de mener une offensive terrestre. «Nous avons pris toutes les positions d'Al-Kaïda, dont les troupes ne tiennent plus que le sommet de la montagne», a affirmé un chef militaire./ap-afp-reuter

EN BREF

FIAT ■ Restructuration. Fiat a annoncé hier une augmentation de capital d'un milliard d'euros et une vaste restructuration du groupe. Celle-ci entraînera 6000 suppressions d'emplois à l'étranger entre 2002 et 2004 et prévoit une perte nette en 2001. Le constructeur italien va fermer 18 de ses établissements à travers le monde, dont deux en Italie. Roberto Testore, directeur général de Fiat Auto, a démissionné./afp-reuter

ITALIE ■ Procès du sang contaminé. Un procès de 27 personnes poursuivies dans une affaire de sang contaminé s'est ouvert hier devant le tribunal de Trente. D'anciens responsables du Ministère de la santé et des patrons de groupes pharmaceutiques sont impliqués. Les prévenus sont également accusés d'avoir exporté des produits non testés dans plusieurs pays, dont la Suisse./afp

FRANCE ■ Extension des mouvements sociaux. La grogne sociale s'amplifie en France à quatre mois de la présidentielle. Une situation dont le gouvernement du premier ministre de gauche, Lionel Jospin, est tenu pour responsable pour avoir trop cédé aux gendarmes en colère. Après les enseignants, les policiers, les douaniers, les gardiens de prison doivent aussi exprimer leur mécontentement./afp

KOSOVO ■ Incident parlementaire. Le Parlement du Kosovo s'est réuni hier à Pristina pour sa session inaugurale. L'assemblée a été marquée par un incident lorsque les députés du PDK, de l'ancien chef de la guérilla albanaise Hashim Thaçi, ont quitté la salle. Le PDK estimait que les sept membres de la présidence collégiale ne devaient pas être désignés avant la conclusion d'un accord entre les partis./afp

PRIX DU CAFÉ Hausse sensible prévue en 2002

Le prix du «petit noir» dans les cafés devrait augmenter sensiblement l'année prochaine en Suisse. La Fédération suisse des cafe-tiers (SCV) s'attend à des hausses jusqu'à 15%. Les prix devraient renchérir entre 5 et 15% selon les cas, soit de 15 à 50 centimes environ. Il s'agirait de la plus forte augmentation de ces dix dernières années.

Prévisions

Il ne s'agit cependant que de prévisions. La SCV - active essentiellement en Suisse alémanique - n'a pas le droit de faire des recommandations à ses membres. Cette année, le prix du café en Suisse se situait en moyenne autour de 3,40 francs. L'association justifie les hausses de prix par l'augmentation massive (jusqu'à 19,5%) des salaires minimaux garantis dès 2002 par la nouvelle convention collective de travail (CCT). A cela s'ajoutent les hausses attendues pour les produits alimentaires et les boissons en général, l'introduction d'une nouvelle taxe d'élimination pour les canettes et le verre ainsi que le renchérissement du prix de l'énergie.

En Suisse romande et au Tessin, le prix du «petit noir» est sensiblement inférieur aux tarifs d'outre-Sarine, du fait que les établissements qui jouissent d'une patente pour l'alcool y sont traditionnellement plus nombreux. Cela les rend moins dépendants du prix du café. Néanmoins, ce dernier devrait augmenter également en Suisse romande. La proportion des cafés liés par la CCT y est en effet plus importante qu'outre-Sarine. /ats

Voitures bistro new look

Restauration ■ Les CFF veulent améliorer le service.

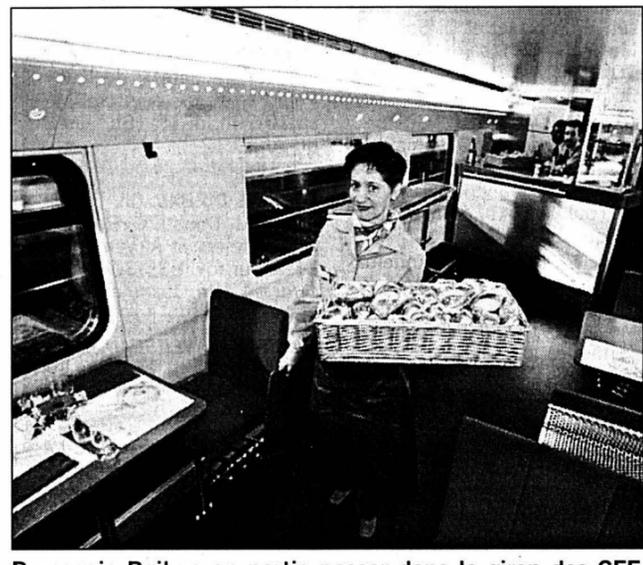
Rachat de 60% de Passaggio Rail à la filiale suisse d'Autogrill

Les CFF mettront en service, dès les printemps, un nouveau type de voiture bistro à deux niveaux. Répondant aux critiques des voyageurs, l'ex-régie promet une amélioration de l'ambiance et le service à l'étage. «Le premier prototype de ces voitures bistro améliorées est en préparation dans nos ateliers», a précisé Reto Kormann, porte-parole des CFF.

L'ensemble des 26 wagons concernés sera transformé afin de mieux rencontrer les attentes du public. Ils seront tous mis en service d'ici à fin 2002 ou début 2003.

Nouvel objectif

«Le public se plaint avant tout de l'atmosphère froide des voitures et de l'absence de service au premier étage», selon M. Kormann. Ces désagréments devraient disparaître avec les améliorations projetées. Toutefois, le coin bistro restera limité à un demi-wagon, gel du personnel oblige. «Avant tout, a précisé M. Kormann, nous



Passaggio Rail va en partie passer dans le giron des CFF. PHOTO KEYSTONE

voulons éviter que les voyageurs délaissent le train au profit de la voiture sous prétexte que la restauration n'y est pas satisfaisante». Pour réaliser ce nouvel objectif, les CFF ont annoncé hier le rachat de 60% de Passaggio Rail à la filiale suisse

du groupe italien Autogrill. La transaction, dont le montant n'a pas été dévoilé, prendra effet au 31 décembre. Les CFF deviennent ainsi partenaires de Rail Gourmet, qui possède 40% de Passaggio Rail depuis avril 2000. Cette

coentreprise permettra de revoir entièrement, dès l'année prochaine, le concept de la restauration ferroviaire, a assuré Reto Kormann.

Un optimisme qui est partagé par le Syndicat du personnel des transports (SEV), qui a salué hier «le retour des CFF dans la restauration ferroviaire». L'organisation espère du même coup une amélioration des conditions sociales pour le personnel de Passaggio Rail. Le SEV encourage aussi un rapprochement avec Miropa Suisse, le deuxième acteur de la restauration sur rail. Les CFF indiquent qu'ils mènent déjà des discussions pour fusionner avec la filiale de la Deutsche Bahn. Pour l'ex-régie fédérale, il s'agit d'un retour dans la restauration ferroviaire après 15 ans d'absence.

En juin 1987, en effet, le transporteur vendait les 20% qu'il possédait dans la Compagnie des wagons-restaurants (SSG) au brasseur Feldschlösschen et à Prodega. /ats

KUONI Emplettes italiennes.

Kuoni étend sa présence en Italie. Le voyageur devient l'unique propriétaire de la coentreprise italienne Kuoni Gastaldi Tours S.p.A, qu'il contrôlait déjà à hauteur de 55%. L'apparition de cette entité remonte à 98 avec la fusion entre Kuoni Viaggi et Gastaldi Tours, à Gènes. Kuoni Gastaldi Tours a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 246 millions. La société est spécialisée dans les voyages long-courriers.

Andreas Schmid à la barre

Par ailleurs, Kuoni a choisi Andreas Schmid (44 ans) pour présider son conseil d'administration. L'actuel patron du chocolatier Barry Callebaut remplacera Daniel Affolter, contraint à démissionner en juin dernier. Cet économiste de formation sera proposé aux actionnaires en mai prochain. Depuis 1999, Andreas Schmid cumule les fonctions de président de la direction et du conseil d'administration de Barry Callebaut. Il préside aussi l'aéroport de Zurich depuis l'an 2000, a précisé hier Kuoni. /ats

EN BREF

ALLEMAGNE ■ IG Metall va demander des hausses de salaire.

Le syndicat allemand de la métallurgie IG Metall veut demander une hausse des salaires comprise entre 5 et 7% lors des négociations 2002. Ces augmentations concernent les quelque 3,6 millions d'employés du secteur. Le président d'IG Metall, Klaus Zwickel, a estimé que la conjoncture dans la métallurgie était «propice» à des hausses de salaires significatives. /ats-afp

ROCHE ■ Fusion de la filiale japonaise.

Un nouveau géant pharmaceutique est né au Japon: la filiale nipponne du groupe bâlois Roche fusionne avec le japonais Chugai. L'investissement coûte entre 2 et 2,6 milliards de francs à Roche, qui détiendra la majorité dans la société. La fusion va faire de la nouvelle entité la 5e plus grande entreprise pharmaceutique du Japon, a indiqué hier Franz Humer, patron de Roche. /ats

ABB ■ Vente et nouveau directeur financier.

ABB vend ses activités liées aux techniques de ventilation et de climatisation à Global Air Movement, une société d'investissement basée à Luxembourg. Dans le même temps, Renato Fassbind quittera le poste de directeur financier et son siège à la direction du groupe au 2e trimestre 2002. Il sera remplacé par Peter Vossler, actuellement directeur financier chez Shell. /ats

ADSL advertisement with pricing and contact information for Arcantel SA.

LABOURSE

BCN Private Banking advertisement with logo and website.

Table of stock indices: Zürich, SMI, Zurich, SPI, New-York, DJI, New-York Nasdaq comp, Francfort DAX, Londres, FTSE, Paris, CAC 40, Tokyo, Nikkei 225, DJ Euro Stock 50.

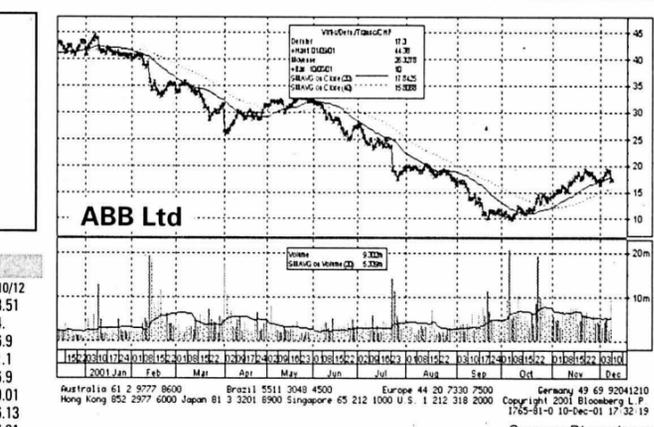


Table of Swiss stock market prices (Bourse suisse) in CHF.

Table of European stock market prices (Bourses européennes) in EUR.

Table of North American stock market prices (Bourses Nord-américaines) in USD.

Table of investment funds prices (Fonds de placement) in CHF.

Table of reference rates (Taux de référence) and exchange rates (Devises).

VILLE DE NEUCHÂTEL

ADCN. Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques. Passage Max-Meuron 6, Tél. et fax 032 725 99 89.

ALCOOLISME. Service médico-social: 889 62 10. Alcoolistes anonymes: 0848 848 846. SOS Alcoolisme: 730 40 30. Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques: 0848 848 846.

APEN - ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL. CP 125, 2001 Neuchâtel, tél 724 19 87.

AVIVO. Association de défense et de détente des retraités et préretraités, Seyon 2 (immeuble Payot), case postale 134, tel. répondeur 725 78 60. Permanence hebdomadaire: mardi de 9h à 11h, consultation sociale.

BABY HELP. Garde d'enfants malades à domicile: 725 42 10.

CENTRE DE CONSULTATION LAVI. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtalès 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

CENTRE D'ORTHOPHONIE. Rue de la Serre 11. Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre répond à vos questions du lu au ve 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires) au 717 78 20.

CENTRE DE SANTÉ. Neuchâtel, Peuseux et Corcelles. Aide familiale, soins infirmiers: 722 13 13. Stomatologie et incontinence: 722 13 13.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Parcs 11, consultations sociales juridiques, conjugales, etc, lu-ve, 725 11 55.

CONSULTATIONS CONJUGALES. Rue Pourtalès 1, tél. 919 75 19, ou au CSP, Parcs 11, tél. 725 11 55.

CONSULTATION ET INFORMATIONS SOCIALES. Neuchâtel et Littoral: langue portugaise: Vieux-Châtel 4, mercredi 17h30 à 19h; langue turque: rue du Pommier 3a, mardi 14h à 16h; pour les Balkans: rue du Pommier 3a, 16h à 18h; pour l'Afrique: rue du Pommier 3a, 14h à 17h.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Ordre des avocats, Beaux-Arts 11, me 16-19h, sans rendez-vous.

LA COURTE ÉCHELLE. Lieu d'accueil enfants-parents, Fausses-Brayes 3. Dès le 20.08.01: Lu/ma/je 14h30-17h30, 724 45 15.

CROIX-ROUGE. Garde de malades à domicile: 721 28 05, ergothérapie ambulatoire: 724 73 33, garde d'enfants (uniquement malades) à domicile: 725 11 44, consultations pour nourrissons: Centre de puériculture, hôpital Pourtalès 727 11 11.

DIABÈTE. Information diabète: passage Max-Meuron 6, 724 68 01, sur rendez-vous.

DISPENSARE DES RUES. Services offerts aux plus défavorisés: soins médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu-me 14-18h, ve 14-16h, tél 721 10 25. (répondeur)

DROP-IN. TOXICOMANIE/DROGUE. Centre d'information, de prévention et de traitement, également aide et conseil aux parents et aux proches: Fausses-Brayes 5, lu-ve 8h30-12h/14h30-19h, 724 60 10, fax 729 98 58.

FEMMES INFORMATION ET CONSULTATIONS JURIDIQUES. Permanence du Centre de liaison, Fbg de l'Hôpital 1, je 14-16h, 724 40 55.

FRC - CONSEIL. Fédération romande des consommateurs, Fbg de l'Hôpital 1, ma 14-17h, 724 40 55.

INFORMATION ALLAITEMENT. 753 53 95 et 757 20 26.

INFORMATIONS SOCIALES. 0848 804 124. Lu-ve 14-18h.

INVALIDES. Association suisse des invalides, passage Max-Meuron 6, permanence me 13h30-17h30, 724 12 34.

JEUNES HANDICAPÉS. Service de dépannage, lu/ma 931 41 31, me/ve 835 14 55, je 926 85 60 (9-11h).

LA MARGELLE. Lieu d'écoute pour tous. Ancien Hôtel-de-Ville 7, 724 59 59 ou au responsable, pasteur de l'Église réformée, Denis Perret, 853 29 36 (le soir).

MAMANS DE JOUR. Permanence téléphonique 724 36 71. Lu-je 8h30-11h, ma 15h-18h.

MÉDIATION FAMILIALE. Av. de la Gare 39, 725 05 66. Permanence téléphonique, ma/je après-midi entre 12h30 et 18h30.

MOUVEMENT DES AÎNÉS. Rue de l'Hôpital 19, 8-11h30, 721 44 44.

PARENTS INFORMATION. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 725 56 46 ou 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

PLANNING FAMILIAL. Consultations et informations, fbg de l'Hôpital 27, lu/ma/ve 14-18h, me 13-19h, ou sur rendez-vous, 717 74 35.

PRO INFIRMIS. Au service des personnes handicapées: Maladière 35, lu-ve 8-12h/14-17h, tel 722 59 60, fax 722 59 70.

PRO SENECTUTE. Au service des personnes âgées. Service social, activités sportives, service animation, vacances, repas à domicile, Côte 48a, 729 30 40.

RATEAU-IVRE. Bistrot-ados, destiné aux adolescents de 12 à 18 ans: rue du Rateau, ma-ve 15h30-18h30, tél 725 26 65 ou 724 60 10.

RECIF. Lieu de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes réfugiées, immigrées et suisses (rue Coquemène 1, 730 33 50). Ma-je 14-17h. Cours de français et de couture.

SAGES-FEMMES À DOMICILE. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

SIDA. Groupe Sida, Peuseux: Grand-Rue 18, 737 73 37. Tests anonymes: Groupe Sida Neuchâtel, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél 967 20 91.

SOS FUTURES MAMANS. 842 62 52.

TOURISME NEUCHÂTELOIS. Hôtel des Postes, bureau de renseignements: lu-ve 9-12h/13h30-17h30, sa 9-12h, 889 68 90.

VOLONTARIAT EN VILLE DE NEUCHÂTEL - Entraide bénévole, ruelle Fleury, 22. Permanences téléphoniques lu-ve 9-10h30, 724 68 00.

LES GALERIES RÉGIONALES

NEUCHÂTEL
CAN (CENTRE D'ART NEUCHÂTEL). Carl Andre, Alan Charlton, Niele Toroni. Me-di 14-18h, je 14-20h. Jusqu'au 20.1.02.

GALERIE DES AMIS DES ARTS. Ch. Alanore; J.-P. Devaud; J. Greneville; A. Monnier; V. Mosset; E. Pérusset et D. Sorrenti. Ma-ve 14-18h, sa/di 10h12h/14-17h. Jusqu'au 30.12.

GALERIE DITESHEIM. Sculptures de Osamu Nakajima et peintures et dessins de Geneviève Assé. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au 19.1.02.

GALERIE DUPEYROU. Annemarie Badulescu Seidel, aquarelles et peintures sur toile. Me-sa 15-18h, di 15-17h. Fermé les jours fériés. Jusqu'au 20.1.02.

GALERIE DUNE (RUE DES AMANDIERS 6). Aquarelles de «Dune» Chantal Balmelli. Ma-ve 18-20h, sa/di 15-18h.

GALERIE «GIBRALTAR 20». «Peintures inspirées par l'art aborigène d'Australie», par Brice Pfyffer. Lu 10-18h30, me/me/ve 8-18h30, sa 8-17h. Jusqu'au 17.1.02.

GALERIE L'ORANGERIE. Papier-matière et techniques mixtes de Marie-Claire Meier. Ma-ve 14-18h30, sa 10-17h, di 15-18h ou sur rdv 855 11 15. Jusqu'au 23.12.

GALERIE UNE. Florian Kocher. Me/ve 10h30-12h/15-18h30, sa 10h30-17h. Jusqu'au 26.1.02. (Fermé du 22.12 au 3.1).

BOËLE
GALERIE L'ENCLUME. Colliers d'Yvette Fussinger. Tous les jours 15-18h30, y compris le dimanche ou sur rdv au 842 58 14, fermé le mardi. Jusqu'au 16.12.

COLOMBIER
GALERIE NUMAGA. De fibre et de bois, textiles anciens et toiles de D. Cortese, R. L'Épée, Ph. Proutheau et G. Verdijk. Ma-di 14h30-18h30. Jusqu'au 13.1.02.

GALERIE REGARDS. Peintures, aquarelles-acryliques et fusains de Gabriel Vuilleumier; sculptures raku de Monique Itten. Je/sa 15-18h, di 14-17h (ainsi que le 12 décembre 15-18h) Jusqu'au 12.1.02.

CORTAILLOD
GALERIE JONAS. Peintures récentes de Sylvia Huber-Gaensslen. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 16.12.

HAUTERIVE
GALERIE 2016. Reliefs peints et aéromobili de Riccardo Pagni. Me-di 15-19h. Jusqu'au 23.12.

GALERIE L'ESSENTIEL. Huiles de Manon Lenggenhager. Ma-ve 9h30-11h/14-18h, sa/di 14-17h. Jusqu'au 16.12.

MÔTIERS
GALERIE DU CHÂTEAU. «Œuvres récentes», de Jean-Paul Perregaux, peinture. Me-sa 10-20h, di 10-18h. Jusqu'au 29.12.

SAINT-AUBIN
GALERIE DU BAC. Ch. Demièrre, M. Donati, C. Reymond, N. Schneider et A. Venturelli. Lu-ve sur rdv. 835 30 03, sa/di 14-18h. Jusqu'au 16.12.

SAINT-BLAISE
GALERIE DU VERSEAU. Beck, aquarelle. Me-di 15-19h. Jusqu'au 5.1.02.

VALANGIN
GALERIE DU «MOULIN DE LA TOURELLE». Marie Chastel, gravure sur pierre, fresque, dessin. Me-di et jours fériés, 15-19h, ou sur rdv au 857 24 33. Jusqu'au 6.1.02.

LA CHAUX-DE-FONDS
GALERIE ANCIEN MANÈGE. «Visages de Kampala, Muntemme, Ouagadougou, Tiebele, Accra et Jamestown, 1994-1998», photographies de Pierre Pfiffner. Jusqu'au 26.1.02.

GALERIE ESPACE GARE DE L'EST. Bijoux, peintures et sculptures de N. Alvarez et Chs-Martin Hirschy. Me-sa 14-19h, di 10-12h/14-17h et sur rdv au 968 46 49. Jusqu'au 23.12.

GALERIE ART'VIGNE. «Féerie du verre», par Béatrice Jaillat. Me-ve 16-19h, sa 11-17h. Jusqu'au 22.12.

GALERIE DU MANOIR. Œuvres récentes de Logovarda. Ma-ve 15-19h, sa10-17h. Jusqu'au 22.12.

VILLA TURQUE. Ouvert au public le 1er et 3e samedi de chaque mois.

GAMPPELEN
GALERIE D.C. Toiles de Jean-Daniel Dessarzin. Me/je/ve 13h30-18h30, sa 9-16h. Jusqu'au 5.01.02.

PORRENTROY
GALERIE LES HALLES. Harald Pridgar et Jacqueline Jurt. Je 19-21h, sa/di 14-18h ou sur rdv 465 84 02. Jusqu'au 27.1.02.

SAINT-IMIER
GALERIE ESPACE NOIR. Peintures de Victor Guirard. Ma-di 8-22h. Jusqu'au 13.1.02.

LA CHAUX-DE-FONDS

AMICALE DES MALENTENDANTS ET DEVENUS SOURDS. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

ASPEDAH. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.

ASSOCIATION SESAME. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 928 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habillement, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Boutique du Soleil, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

CRÈCHES. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Kid Club Béat, Chapeau-Rablé 50, 926 84 69. Nurserie Petits Nouveaux, Jardinière 91, 913 77 37.

CROIX-ROUGE. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Garde d'enfants malades à domicile, 079/417 63 23, 7h-17h. Vestiaire, Paix 73, me 14-18h30, je 14-18h.

FERME GALLET. Pour enfants: lu/ma/je/ve 16-18h, 967 64 90.

FRC-CONSEIL. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

GROUPE INTERVENTIONS INFIRMIERS GII. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 968 96 84.

GROUPE DE MAINTENANCE CARDIO-VASCULAIRE. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 65 13 ou 926 06 68.

GROUPE RÉGIONAL DE LA SP-LA CHAUX-DE-FONDS. Rencontre: une fois par mois. Rencontres au 926 03 45.

HABITS DU COEUR. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

†

C'è un silenzio che dura sulle piante e sui colli.

Romeo Peretti
Maurizio Peretti et Michèle Grossen
ainsi que ses frères et sœurs, familles parentes et alliées

ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère et bien-aimée épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie

Madame
Maria PERETTI
née FACCHIN

que Dieu a accueillie jeudi à l'âge de 72 ans, des suites d'une maladie affrontée avec courage, dignité et lumière.

Neuchâtel, le 6 décembre 2001.

Repose en paix

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Plan 16
2000 Neuchâtel

La famille tient à exprimer sa gratitude au personnel de La Chrysalide à La Chaux-de-Fonds pour sa délicatesse et ses qualités humaines.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le dimanche 6 janvier 2002 à 9 heures en l'Église du Sacré-Cœur à La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DE REMERCIEMENTS

Sincèrement touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

EWAN

tient à remercier toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons et les prie de trouver dans ces mots l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Verrières, décembre 2001.

028-335647

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur
Pierre WETZEL
dit «Pierrot»

prie toutes les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

022-323715

DISTRICT DE BOUDRY

ACCUEIL ET PLACEMENT D'ANIMAUX. Colombier (Cottendart) refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux, 841 38 31 ou 861 46 35, et de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel, 841 44 29 ou 753 45 38.

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. La Béroche, Bevaix, (CESAR): soins et aide, 836 26 60 (perm. tél. lu-ve 7h30-8h/14-16h, en dehors de ces heures, répondeur). Basse-Areuse: 841 14 24.

INFIRMIÈRES INDÉPENDANTES À DOMICILE et SOINS PALLIATIFS. 717 079 33 22 600

SERVICE DE TRANSPORTS BÉNÉ-

VOLES. Colombier et Bôle, 079/415 13 49.

DÉCHETTERIE. Boudry, sous le viaduc N5, lu/je 15-19h, sa 9-13h, sauf jours fériés. Bevaix, Centre Fontanallaz, 6-20h (jours ouvrables). Cortailod, chemin de la Roussette, Cort'Agora et hangar des TP, 7-20h (jours ouvrables). Saint-Aubin, Step du Rafour, lu-ve 9-11h, me 16-19h, ve 9-11h; tous les premiers et troisièmes samedis du mois, 10-12h.

MAMANS DE JOUR. Boudry, 842 38 39.

SERVICE DE TRANSPORTS BÉNÉVOLES. Bevaix, 078/610 62 60. Rochefort, 855 13 79

VAL-DE-TRAVERS

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. 864 66 22, fax 864 66 23.. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

BABY-SITTING. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION (CORA). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmitis, Pro Senectute, consultations juridiques.

MAMANS DE JOUR. 861 35 05 (n° de téléphone du CORA à Fleurier qui gère les appels téléphoniques des mamans de jours).

OFFICE DU TOURISME. Clos-Pury 15, 2018 Couvet, 889 68 96, fax 889 62 90.

ENTRE-DEUX-LACS

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. 753 09 09.

CENTRE DE RENCONTRES. Marin-Épagnier, Espace-Perrier, salle Épagnier, me 20h15.

INFIRMIÈRES INDÉPENDANTES À DOMICILE. 717 078/824 46 72

MAISON DES JEUNES. Espace animation jeunesse, Marin-Épagnier. Me 13h30-21h30, je 15h30-21h30, ve 15h30-22h30, sa 13h30-21h30, di 13h30-18h30. Rens. 079/658 13 14.

SERVICE BÉNÉVOLES. Cornaux, Cressier, 757 23 44 (heures de repas). Marin-Épagnier 753 13 62 (8h30 à 10h). Le Landeron, 079/379 52 39 (lu/ve 8-12h, me 14-18h).

JURA

HANDICAPÉS. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

OFFICE DU TOURISME DES FRANCHES-MONTAGNES. Saingelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h, 952 19 52, fax 952 19 55.

SERVICE SOCIAL DES FRANCHES-MONTAGNES. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirmitis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 953 17 66/67.

SOS FUTURES MÈRES. 422 26 26 (24h/24h).

TRANSPORT HANDICAPÉS. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

VAL-DE-RUZ

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. 717j. 24/24h., 853 15 31.

COURS DE SAUVETEURS. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 16 32 (centre).

INFIRMIÈRES INDÉPENDANTES À DOMICILE et SOINS PALLIATIFS. 717/717 - 24h/24h - 079 417 33 41

INFORMATION ALLAITEMENT. 853 44 15.

MAMANS DE JOUR. 853 31 79.

OFFICE DU TOURISME. Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Épervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.

PROTECTION DES ANIMAUX. 853 11 65.

AVIS MORTUAIRES

LES BAYARDS

Tous les humains sont comme l'herbe et toute leur gloire comme la fleur des champs. L'herbe sèche et la fleur tombe mais la parole du Seigneur demeure éternellement.

Monsieur et Madame Robert et Jacqueline Michaud-Jeanne-
ret, à Saint-Blaise;

Monsieur et Madame Steeve et Sandra Michaud-Neuhaus,
leurs fils Romain et Lucas, à Saint-Blaise;

Monsieur Denis Michaud et son amie Madame Nicole Fleury,
aux Bayards;

Les descendants de feu Charles Gertsch;

Les descendants de feu Charles Michaud,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Suzanne MICHAUD

née GERTSCH

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-
grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine,
parente et amie, enlevée à leur tendre affection après un long
déclin, dans sa 85^{me} année.

2127 Les Bayards, le 10 décembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du centre
funéraire de Beauregard, à Neuchâtel, mercredi 12 décembre,
à 14 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, à
Neuchâtel.

Nos remerciements s'en vont au personnel du home La Lor-
raine, à Bevaix, pour son dévouement et sa gentillesse.

En lieu et place de fleurs, merci de penser
au Home des Bayards, CCP 20-136-4

Adresse de la famille: Robert Michaud
Chemin Montsoufflet 21
2072 Saint-Blaise

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu

028-335601

CORTAILLOD

Elève ton esprit et rends grâce à Dieu,
qui nous fait arriver à la première étoile.

Notre douleur est immense

Eddy STAUFFER

est décédé à l'âge de 55 ans, le 9 décembre 2001.

Son épouse Mary-Jo et ses enfants Moussia et Didier Stauffer
Madame Alice Stauffer à Corcelles

Madame et Monsieur Danie et Marcel Muster à Boudevilliers
et leurs enfants Boris et Sylvain

Madame Narcisse Sermet à Cormondrèche
ainsi que les familles parentes et amies.

Eddy repose à la chapelle mortuaire de l'hôpital de la Provi-
dence à Neuchâtel.

Une cérémonie aura lieu au cimetière de Beauregard mercredi
12 décembre à 16 heures.

Domicile de la famille: Chemin de Chanélaz 1
2016 Cortaillod

Un grand merci au Docteur Boudry et au personnel de l'Hôpi-
tal de la Providence.

Cet avis tient lieu de faire-part

132-105846



La section vétérans ainsi que ses amis de
l'ancienne équipe de Neuchâtel Xamax III
ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur

Eddy STAUFFER

fidèle ami et coéquipier dont nous garderons un souvenir
ému.

028-335776

Le Football Club Auvonnier a le profond chagrin de faire part
du décès de

Monsieur

Eddy STAUFFER

papa de Didier membre de la société et joueur de la 1^{re}
équipe.

La Direction de Migros Neuchâtel-Fribourg et le person-
nel de notre MM Peseux ont le pénible devoir de faire part
du décès de leur collaboratrice, collègue et amie

Madame

Gilberte LUXIMON

028-335598

Madame Catherine Desvignes née Barde et Monsieur François
Desvignes, à Paris et leurs enfants:

Monsieur Mathieu Desvignes à Paris,
Mademoiselle Anne Desvignes, à Paris;

Monsieur et Madame Nicolas Barde et leurs enfants:

Monsieur Xavier Barde,
Madame et Monsieur Alain et Loraine de Sandol-Roy-
Barde et leurs enfants Maylis et Cyril,
Monsieur Antoine Barde;

Madame Marie-Dorette Barde, à Lausanne et ses enfants:

Monsieur David Giorgis et Madame Laurence
Crevoisier et leur fils Lucien, à Lausanne,
Monsieur Timothée Giorgis, à Lausanne;

Madame Anne-Lise Barde;

Madame et Monsieur Rémy et Noëlle Hildebrand-Barde et leur
fille Charlotte;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame
Albert Vernet;

Monsieur et Madame Pierre Vernet, leurs enfants et petits-
enfants;

Monsieur et Madame Robert Steffen;

Les familles de Pury, Barde, Vernet, Hildebrand, Le Fort,
Turretini, Trembley,

ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Renée de PURY-BARDE

née VERNET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine, pa-
rente et amie, survenu le 9 décembre 2001, dans sa 88^{me}
année.

La défunte repose en la chapelle de la Cluse (Murith) 89, Bd
de la Cluse à Genève.

Le culte sera célébré au temple de Chêne-Bougeries le jeudi 13
décembre à 10 heures 30.

L'inhumation suivra au cimetière de Cologny.

La famille tient à remercier tout particulièrement les per-
sonnes qui se sont occupées de Madame de Pury ces derniers
mois, ainsi que le personnel soignant de l'Unité 20 du
CESCO.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Domicile: Monsieur et Madame
Rémy Hildebrand-Barde
9, rue Henry Spiess, 1208 Genève

J'ai mené le bon combat,
j'ai achevé ma course,
j'ai gardé la foi.

Il Timothée 4: 7

NEUCHÂTEL



Il y a longtemps que tu t'affaiblissais...
Tu as mérité le repos.

Evelyne Burkhardt-Jacot, à Neuchâtel;

Eugène et Claudine Burkhardt-Collaudo, à Neuchâtel:

Francis et Marie Burkhardt et leurs enfants,
à La Chaux-de-Fonds,

Patrick et Isabelle Burkhardt et leurs enfants, à Marin,
Rose-Marie Baudin-Burkhardt et ses enfants, à Bevaix;

Willy Jacot, à Bâle, et famille;

André Jacot, à Travers,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcel BURKHARDT

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin,
parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans
sa 72^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 10 décembre 2001.

La célébration religieuse aura lieu en la chapelle du centre
funéraire de Beauregard, à Neuchâtel, mercredi 12 décembre,
à 15 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard,

Adresse de la famille: Eugène Burkhardt
Usines 6
2000 Neuchâtel

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-335768

La Direction et le Personnel de l'entreprise Vuillomenet
Electricité SA ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Jeanne BARBEAUX

grand-maman de Pierre Barbeaux, leur estimé collègue.

028-335665

AVIS MORTUAIRES

Le personnel et les résidents du Home médicalisé LA
LORRAINE ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Marguerite HÜGLI

fondatrice de La Lorraine, épouse de Monsieur Fernand
Hügli, maman de Francis Hügli et Marie-Claire Chatelain,
directrice.

Ils présentent toute leur sympathie à la famille.

028-335611

Le Département d'Electricité et le Laboratoire d'Electro-
mécanique et de Machines Electriques (LEME) ont la très
grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

Pierre DESCOMBAZ

et de son épouse Gisèle

survenu accidentellement lors d'une randonnée en montagne.

Nous garderons de Pierre le souvenir d'un collègue apprécié
de tous, tant par ses qualités humaines que professionnelles,
et de son épouse Gisèle pour sa gentillesse souriante.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

028-335783



Germaine MEYER

1999 - 11 novembre - 2001

Cela fait déjà 2 ans, tu nous manques beau-
coup et tu resteras toujours dans nos cœurs.

Patricia, Monique
Muriel et Véronique

028-335593

FAITS DIVERS

LE PRÉVOUX ■ Collision. Hier à 14h30, un ressortissant de
Nouvelle-Zélande circulait au
volant de sa voiture sur la
route menant du Prévoux au
Cerneu-Péquignot. Au lieu
dit «Les Etages», il a effectué
un demi-tour pour reprendre
la direction du Locle. Après
cette manœuvre, il emprunta
la voie de gauche pour circuler.
De ce fait, dans un virage
à gauche, une collision s'est
produite avec la voiture
conduite par une habitante
des Verrières, qui arrivait
normalement en sens in-
verse. /comm

LIGERZ ■ Deux blessés. Hier
peu après 16h30, un automo-
biliste circulait sur la route
nationale A5, de Neuchâtel
en direction de Bienne. Dans
le tunnel de Ligerz, pour une
raison encore indéterminée,
sa voiture se déplaça sur le
côté gauche de la chaussée et
entra en collision avec trois
véhicules circulant correcte-
ment en sens inverse. Deux
personnes ont été légè-
rement blessées et transportées
en ambulance à l'hôpital. Le
tunnel de Ligerz a dû être
fermé jusque vers 18h, et une
déviation a été mise en place,
ce qui entraîna d'import-
tantes perturbations du tra-
fic. /comm

DÉLAI jusqu'à 21 heures

Remise des textes:

jusqu'à 17 heures
exclusivement,
du lundi au vendredi:
PUBLICITAS
tél. 032/729 42 42
fax 032/729 42 43

dès 17 heures
du lundi au vendredi
et durant le week-end
et les jours fériés:
L'EXPRESS
tél. 032/723 53 00
fax 032/723 53 09



AVIS DE NAISSANCES

Ça y est, notre troisième
petit dauphin a plongé.
Après Bastien et Jonathan,
voici

Nicolas

Il est né le 9 décembre 2001
à la maternité de Pourtalès
Florence et Laurent
AMEZ-DROZ (Berthoud)

028-335691

Zachary a la joie
d'annoncer la naissance
de son petit frère

Mathias

le 9 décembre 2001
à la maternité de Landeyeux
Anna et Luciano
SVENSSON-MATTEUCCI
Un grand merci
au Docteur de Meuron
et à toute son équipe

028-335679

Un petit frère
pour Yvan et Marianne
Anna et Didier FATTON
ont le bonheur d'annoncer
la naissance de

Roman

né le 7 décembre 2001
Sympathique et efficace
maternité de Landeyeux
Quatre-Tilleuls 1
2063 Vilars

028-335643

Bienvenue
à notre petit amour

Alejandro

né le 9 décembre 2001
à la maternité de Pourtalès
Moïse et Deli REQUENA
Chemin des Malpierrez 1
2088 Cressier

028-335555

Anne et Dominique
de REYNIER
ont le plaisir d'annoncer
la naissance de

Justine

le 9 décembre 2001 à 19h15
Maternité de Landeyeux
Louis-Favre 7
2000 Neuchâtel

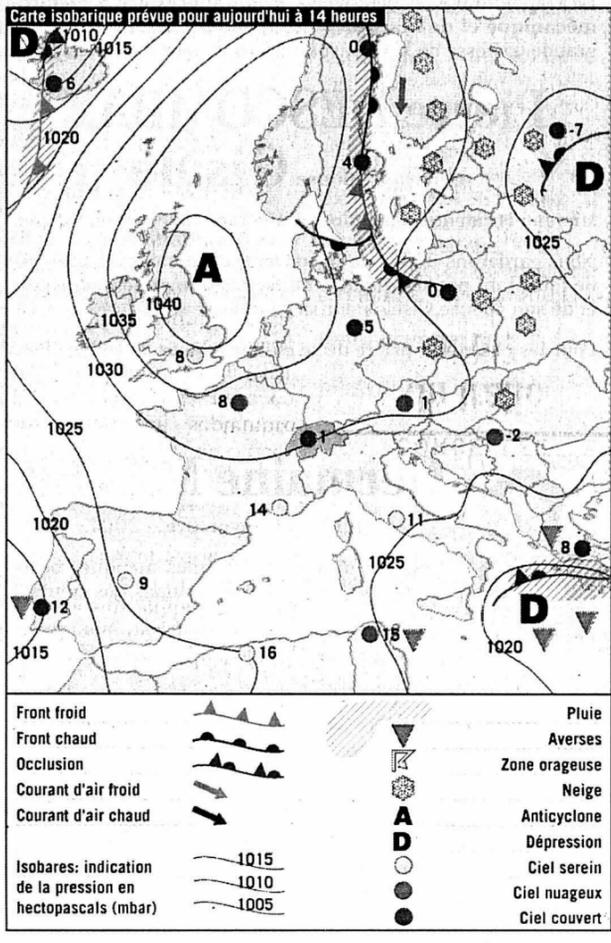
028-335787

AUJOURD'HUI

Tiens tiens, des nuages

Situation générale: on n'a pas la berlue, les aiguilles de nos baromètres sont perchées très haut de par la présence du puissant anticyclone sur la mer du Nord et la bise continue de souffler. Rien ne semble avoir changé et pourtant, des nuages gagnent le Jura par un chemin fantaisiste. Les roublards, ils ont contourné les hautes pressions par le nord et arrivent dare-dare sur notre poire. Pas de panique, ils ne sont guère mordants. Prévisions pour la journée: tout le monde est à la même enseigne de patchwork, des nuages bas investissent notre territoire sur la pointe des pieds. Même s'ils ont la courtoisie de laisser un peu de place aux éclaircies, les plus joufflus donnent lieu à une ou deux giboulées. Ambiance hivernale, surtout que le mercure affiche le profil bas avec une bise renaissante. Il affiche au mieux entre moins 1 et plus 2 degrés. Demain et jeudi: même type de temps. Vendredi: assez ensoleillé mais franchement froid.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter
Damase

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 2°
Boudry: 2°
Cernier: 0°
Fleurier: 0°
La Chaux-de-Fonds: 1°
Le Locle: 1°
La Vue-des-Alpes: -1°
Saignelégier: 1°
St-Imier: 0°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: beau, 1°
Berne: très nuageux, 0°
Genève: très nuageux, 2°
Locarno: beau, 4°
Sion: beau, -1°
Zurich: très nuageux, -2°

... en Europe

Athènes: peu nuageux, 9°
Berlin: très nuageux, 1°
Istanbul: très nuageux, 3°
Lisbonne: très nuageux, 11°
Londres: beau, 7°
Madrid: peu nuageux, 8°
Moscou: neige, -10°
Paris: beau, 3°
Rome: beau, 10°

... et dans le monde

Bangkok: ensoleillé, 31°
Le Caire: ensoleillé, 21°
Johannesburg: variable, 26°
Miami: pluvieux, 28°
Pékin: variable, 0°
Rio de Janeiro: pluvieux, 35°
San Francisco: variable, 13°
Sydney: ensoleillé, 30°
Tokyo: variable, 12°

Soleil

Lever: 8h08
Coucher: 16h43

Lune

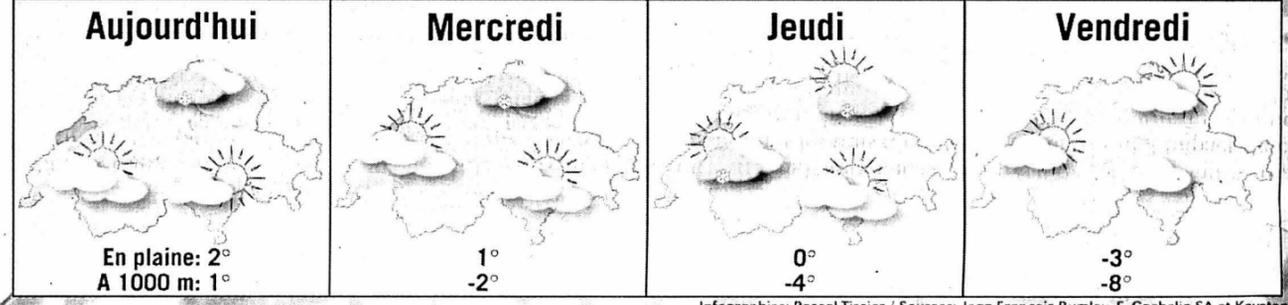
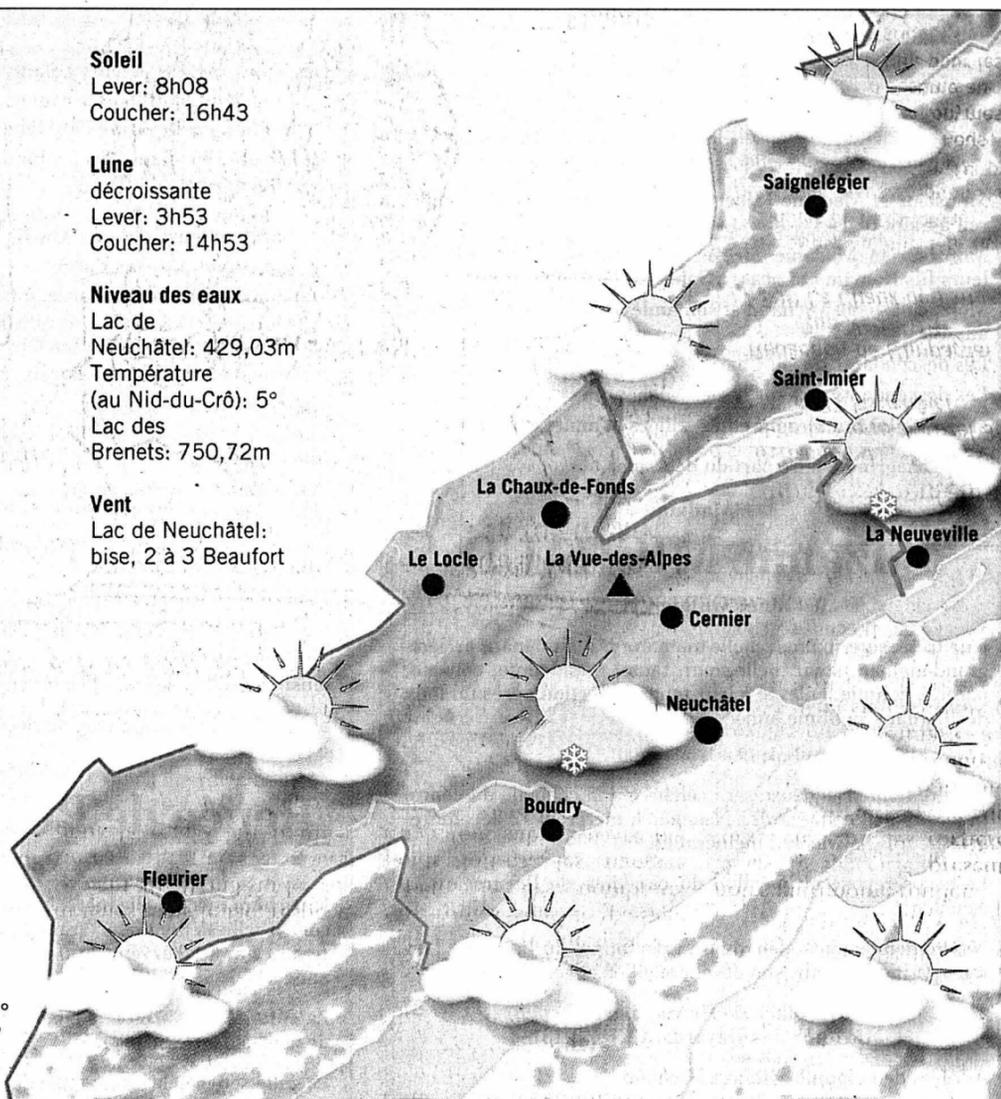
décroissante
Lever: 3h53
Coucher: 14h53

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,03m
Température (au Nid-du-Crô): 5°
Lac des Brenets: 750,72m

Vent

Lac de Neuchâtel: bise, 2 à 3 Beaufort



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LATRIBUNE DES LECTEURS

ROCHEFORT

Taxes déchets bis...

A la suite de l'article paru dans la Tribune des lecteurs du lundi 3 décembre 2001, je me dois de réagir. L'article en question contient des erreurs et des imprécisions et jette un discrédit sur les élus.

Conseiller général à Rochefort, j'ai participé aux décisions votées en septembre 2000 concernant la mise en œuvre, contrainte par la législation fédérale et cantonale, des taxes dites causales, c'est-à-dire le principe pollueur-payeur.

La taxe en question n'est plus financée par l'impôt, mais facturée séparément sur la base suivante: 80 fr. par personne majeure et par année et non pas pour six mois.

La taxe est affectée, c'est-à-dire que le compte de gestion des déchets ne peut être ni bénéficiaire, ni déficitaire. Le montant de la taxe est ainsi directement lié aux coûts de l'élimination des déchets, donc du tonnage et donc par conséquent de la manière dont nous triions nos déchets.

Ensuite, ce n'est pas «le canton qui se charge de tout pour la modique somme de 80 fr. par semestre et par personne», mais les communes et chacune avec sa propre gestion.

Enfin, cette taxe n'est pas un nouvel impôt, mais une autre manière de payer l'élimination des déchets.

En conclusion: il peut être légitime d'être fâché par un arrêté voté par le Conseil

général, alors permettez-moi de rappeler que les décisions du législatif sont contestables par voie de référendum et portées à la décision du peuple par votation. Merci de m'avoir permis de rétablir des faits et d'avoir en quelque sorte remis l'église au milieu du village...

Claude-Alain Roth,
conseiller général,
Rochefort

CORCELLES

Un trafic alibi?

Depuis de nombreuses années, notre République est très préoccupée par les nuisances résultant du trafic, et c'est fort bien. Mais il y a des cas où j'ai un peu le sentiment qu'il s'agit d'un alibi, et j'en veux pour exemple ce qui se passe à Corcelles, commune dans laquelle j'ai le privilège (oui, c'en est un!) d'habiter depuis 24 ans. Lors de la présentation officielle du projet d'évitement aux autorités communales et à la population il y a de cela quelques années, le Département de la gestion du territoire avait promis de tout mettre en œuvre pour réduire les nuisances et les dangers que subissent et que courent les habitants le long du tracé actuel. Or depuis des mois, je rencontre sur le tracé Corcelles-Travers (sur lequel j'ai parcouru plus de 250.000 km en 24 ans, sans d'ailleurs jamais voir d'accident au carrefour de Rochefort - ce qui ne signifie pas

qu'il ne s'y en produit pas! -, ce qui me fait douter de la nécessité de construire un viaduc d'évitement) des files de camions à quatre ou cinq essieux transportant - je vous le donne en mille - du tout-venant, de la groise, de la chaille, du sable, en provenance de la région de Pontarlier. Ces véhicules traversent tous Corcelles ou Bôle, en charge et à vide. Pourquoi ces transports? N'avons-nous pas ce genre de matériaux dans notre région, ou voulons-nous préserver nos ressources locales? Ce trafic est

simplement la conséquence d'un prix des matériaux rendus sur chantier plus attractif. Mais il a lieu au mépris de principes écologiques que l'on se plaît à mettre en exergue à chaque fois que l'occasion se présente.

Faisons ensemble l'effort de réfléchir à ce qui peut bien rendre les minéraux pontissaliens moins chers. L'Etat de Neuchâtel prélève 4 fr./m³ sur les matériaux dragués dans le lac, respectivement 2fr.50/m³ sur les carrières et gravières et autant pour la remise en remblai,

soit 5 fr./m³ au total, sans mentionner les frais d'études d'impact qui, dans un cas au moins, a coûté un demi-million de francs.

Ainsi, en taxant les minéraux de provenance locale, l'Etat fausse les conditions de concurrence de nos entreprises, ceci au nom du sacrosaint principe d'ouverture des marchés publics. Si nos autorités mettaient dans la balance l'usure que subissent nos routes sous le passage répété de ces nombreux poids lourds, les dangers qu'ils font subir à notre po-

pulation et aux autres usagers ainsi que l'impact de ce trafic sur notre environnement, ne serait-il pas plus économique de supprimer la redevance prélevée sur l'exploitation de nos gisements de minéraux?

Une chose est certaine: une telle décision de nos autorités serait non seulement une preuve de courage, mais une contribution directe et efficace à la sauvegarde de notre environnement et de notre patrimoine routier. Hélas, le spectacle présenté tout l'été dans les carrières de Saint-Triphon, et qui aura eu le mérite de confronter chacun des très nombreux spectateurs enthousiastes à la réalité des encombrements résultant d'un trafic toujours croissant, n'est pas le seul à être désopilant!

Pierre Kipler,
Corcelles

LEDESSIN DU JOUR



Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.